



# Valley des hommes une terre verte



Introduction / [Page 2](#)

Présentation générale / [Page 4](#)

Chapitre 1 : Cadre physique et paysager / [Page 7](#)

I - Topographie / [Page 8](#)

II - Géomorphologie du territoire / [Page 9](#)

III - Typologie des différentes composantes  
du paysage / [Page 11](#)

Chapitre 2 : Histoire de l'implantation humaine / [Page 17](#)

I - Des premières occupations de la vallée à l'an mil / [Page 18](#)

1 - Les premières traces d'occupation humaine / [Page 18](#)

2 - Sous l'occupation romaine / [Page 18](#)

3 - Sous l'occupation burgonde / [Page 19](#)

II - De l'an mil à l'avènement du royaume sarde / [Page 19](#)

1 - Trois familles seigneuriales concurrentes / [Page 19](#)

2- La vallée de la Menoge, territoire convoité / [Page 20](#)

• Les seigneuries laïques / [Page 20](#)

• Les seigneuries ecclésiastiques / [Page 21](#)

3 - Apparition des centres religieux de la vallée / [Page 21](#)

4 - Paysannerie et artisanat / [Page 23](#)

• Cadre de la vie rurale et paysannerie / [Page 23](#)

• Monde paysan et travail agricole / [Page 23](#)

• Artisanat et métiers secondaires / [Page 26](#)

III - La Vallée Verte à l'annexion française / [Page 30](#)

• Sous le régime sarde / [Page 30](#)

• De la convention à l'empire / [Page 31](#)

• Le "Bueno Govemo" ou la restauration sarde / [Page 33](#)

IV - La Vallée Verte de 1860 à nos jours / [Page 37](#)

• La Vallée Verte à l'heure du tourisme / [Page 38](#)

Chapitre 3 : Un territoire en mutation / [Page 45](#)

Regard d'un géographe / [Page 46](#)

I - Cadre naturel et identité / [Page 48](#)

II - Evolution démographique et changement social / [Page 49](#)

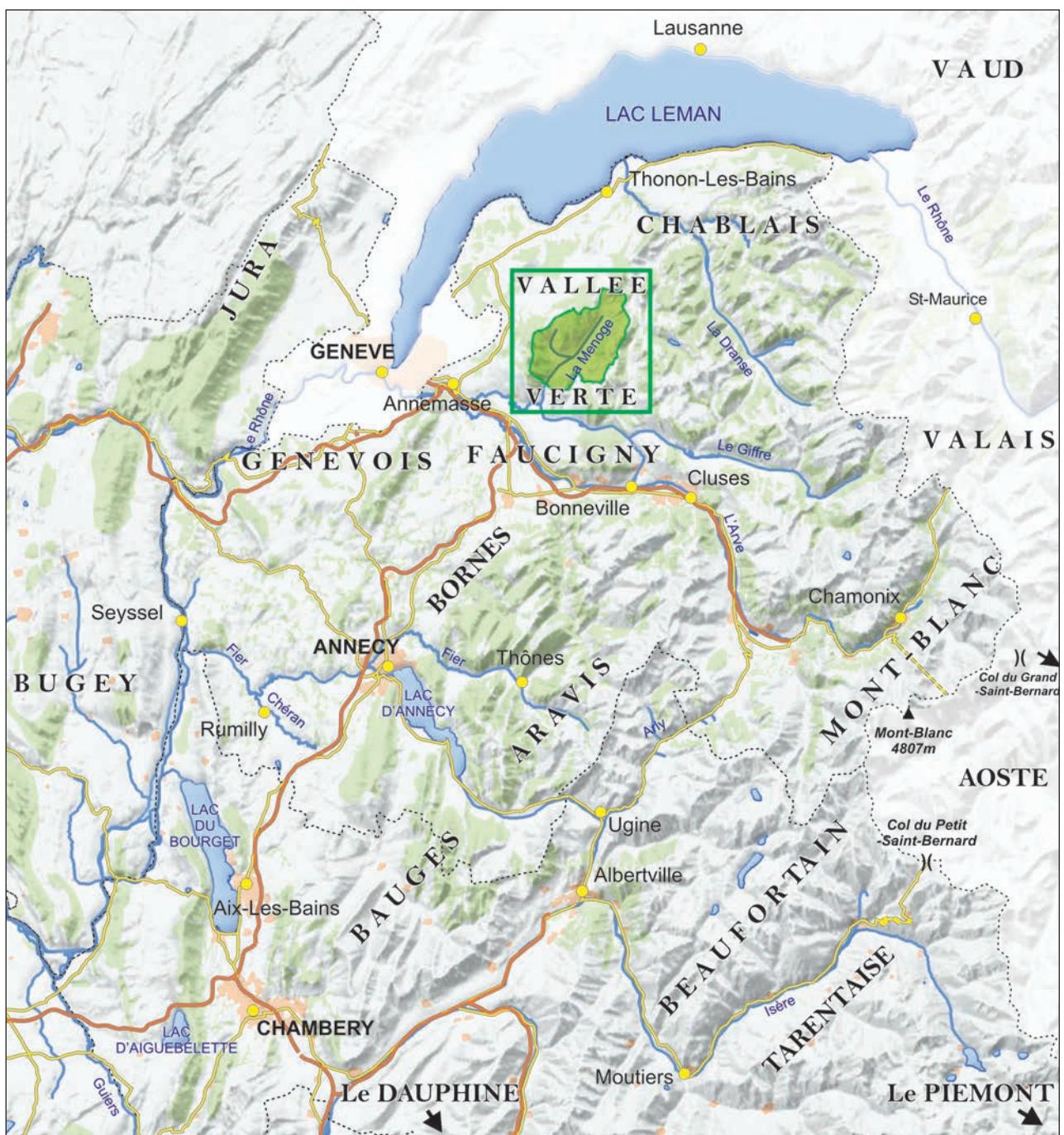
III - Pression foncière et aménagement / [Page 52](#)

IV- Regards sur l'habitat / [Page 54](#)

Conclusion / [Page 59](#)

# Vallée Verte

# *Introduction*



# Identité et développement

Aux confins de la basse vallée de l'Arve (région d'Annemasse), à proximité de Genève et surplombant le bassin lémanique, la vallée de Boëge se situe dans la frange extérieure du Chablais, au contact du Faucigny et proche du Genevois. Sa géologie la rattache à celle des Préalpes du Chablais, mais sa situation géographique à l'articulation de trois provinces historiques l'expose à un questionnement identitaire que corroborent ses multiples variations d'appartenance territoriale et administrative tout au long de son histoire. Jusqu'à la création du canton de Boëge en 1860 rattaché à l'arrondissement de Thonon, les huit communes de la vallée ne forment pas un ensemble homogène, rattachées les unes au Faucigny, les autres au Chablais selon les exigences du moment.

Vallée de moyenne montagne à vocation agricole où domine traditionnellement l'élevage bovin, son relatif isolement topographique l'épargne longtemps des pressions humaines et des nuisances liées au passage des grandes voies de circulation. Aujourd'hui, l'explosion économique et l'urbanisation croissante des métropoles de Genève et d'Annemasse la confondent dans une vaste périphérie urbaine « à la fois banlieue éclatée, campagne maintenue et aire de loisirs de proximité »<sup>1</sup>.

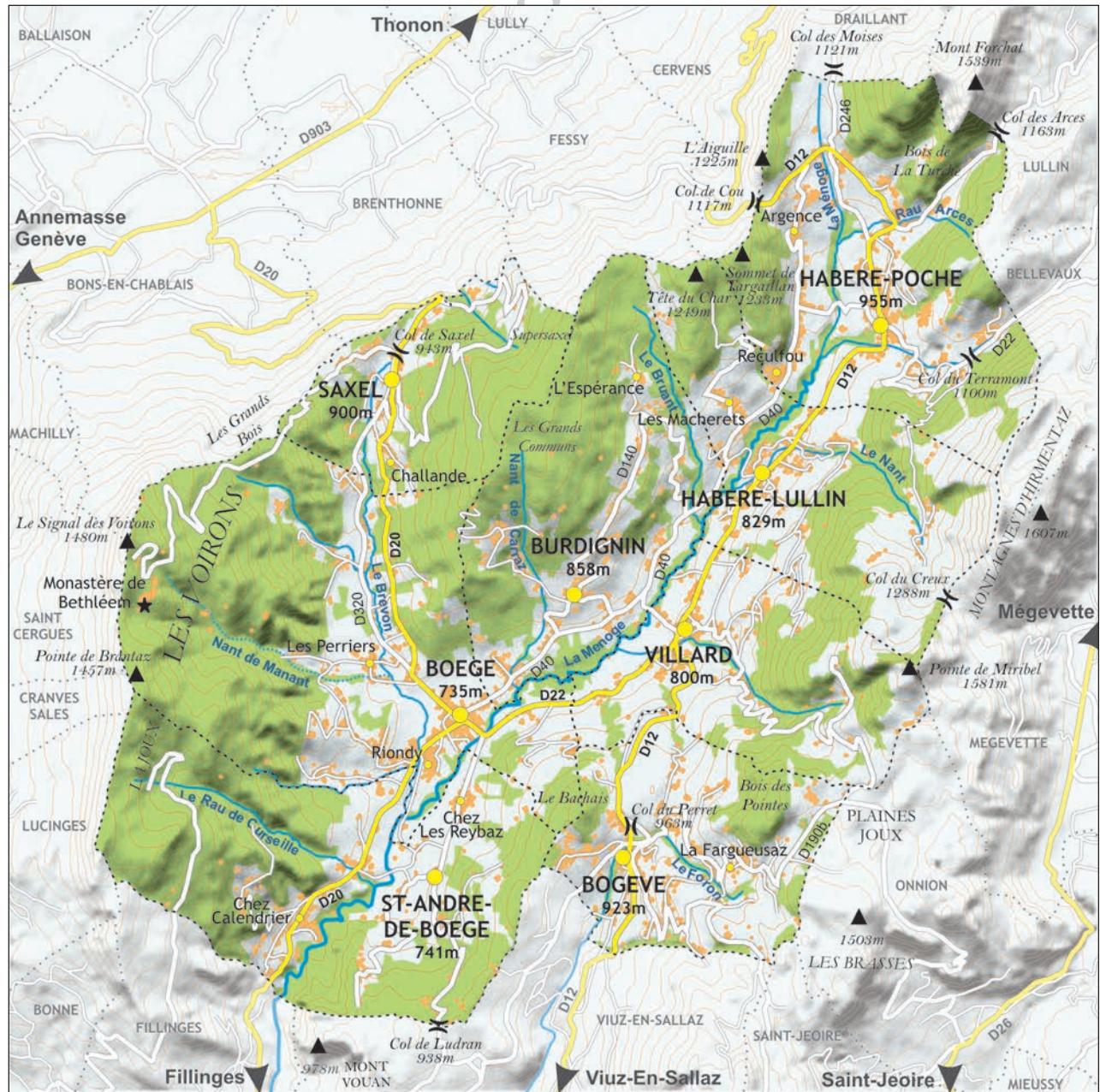
La trame paysanne ancestrale reste encore bien visible, sur laquelle se superposent l'habitat et les marques d'activités plus récentes du

tourisme et de l'industrie. Lieu de transit, desserte locale, itinéraire touristique, le territoire de la Vallée Verte multiplie toujours les ambiguïtés. Le défi environnemental, économique et social de la Vallée Verte repose aujourd'hui sur une gestion équilibrée de la polyvalence du milieu. Comment maintenir un système élevage-forêt nécessaire à l'entretien des territoires, au moment où l'écart se creuse entre la valorisation foncière d'un sol, support d'activité agricole, promis à l'urbanisation ou aux infrastructures touristiques ?

Ce livret, par une approche qui croise géologie, histoire et géographie, tente d'interpeller le lecteur sur l'identification des particularismes paysagers, patrimoniaux et géographiques de la vallée. La question « *Quelle identité et quel avenir pour la Vallée Verte à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle?* » reste en suspend. Si les données géomorphologiques sont premières, c'est l'action de l'homme qui est le moteur de tout progrès. Les mutations en cours sont suffisamment importantes pour qu'une réflexion s'engage le plus largement possible : la mobilisation des seuls habitants « de souche » n'est ni suffisante ni pertinente. Ce travail collectif doit déboucher sur un projet de territoire permettant d'échapper à une banalisation rampante que les procédures administratives de protection, les outils d'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme ne peuvent à eux seuls empêcher.

<sup>1</sup> Citation de Pierre PREAU géographe.

# Présentation générale



**Le canton de Boëge** rattaché à l'arrondissement de Thonon-les-Bains dans le massif du Chablais, regroupe **huit communes** :

- Habère-Poche, Habère-Lullin, Burdignin, Villard, Boëge (chef-lieu de canton) et Saint-André-de-Boëge sont implantées le long de la Menoge, dans un axe dominant Nord-Est /Sud-Ouest.
- Saxel se situe en amont de Boëge dans la vallée secondaire du Brevon, affluent principal de la Menoge sur sa rive droite.
- Bogève est traversée par le Foron, autre affluent de la Menoge sur sa rive gauche.

Un maillage de routes structure l'ensemble de son territoire, des fonds de vallée aux coteaux, en s'inscrivant dans un réseau plus large de circulation, à la confluence d'autres vallées.

- L'accès principal se fait au niveau de Pont de Fillinges, en empruntant la D20. A Boëge, la D20 monte vers Saxel puis redescend vers Bons-en-Chablais.
- Le deuxième axe important de la vallée est la D12 en provenance de Viuz-en-Sallaz ; elle raccorde Bogève, Villard, Habère-Lullin et Habère-Poche puis se poursuit en direction de Thonon.
- Entre Boëge et Villard, la D22 raccorde la D20 à la D12.

Les nombreuses voies passant par les cols de la vallée favorisent aussi les échappées vers les communes voisines extérieures au canton de Boëge.

- Le col de Cou en direction de Thonon (22 km) ;
- Le col des Moises en direction de Perrignier et Draillant ;
- Le col des Arces vers Lullin, Reyvroz et la vallée de la Dranse ;
- Le col de Terramont en direction de Bellevaux et la vallée du Brevon ;
- Le col de Saxel ouvre l'accès vers Annemasse (23 km), Genève (30 km) et Thonon (24 km) en passant par Bons-en-chablais.
- Le col de Ludran au sud de Saint-André,

regarde vers Pont de Fillinges et Viuz-en-Sallaz.

Depuis Pont de Fillinges, « l'autoroute blanche » A40 Genève-Chamonix n'est qu'à quelques kilomètres. La D907, axe majeur qui relie Annemasse à Samoëns le long de la vallée du Giffre, traverse Pont de Fillinges et Viuz-en-Sallaz, au débouché sud de la Vallée Verte.

#### **Quelques chiffres et références :**

- Superficie du canton : 7935 ha.
- Population : estimée en 2003 à 6014 habitants (+ 5,38 % depuis 1999, + 25,24 % depuis 1990).
- Population active : en 1990, 2196 personnes ; en 1999, 2651 personnes (soit + 21%).
- Evolution des surfaces urbanisées de 1991 à 2003 : + 14 ha pour Boëge ; moins de 10 ha pour les autres communes.

En 2003, le paysage est constitué majoritairement **d'espaces naturels** (45%) et **agricoles** (51%) au sein desquels la forêt tient une large place (3445 ha, soit 43% de la superficie totale du territoire).

Le bois constitue l'une des ressources principales de la vallée.

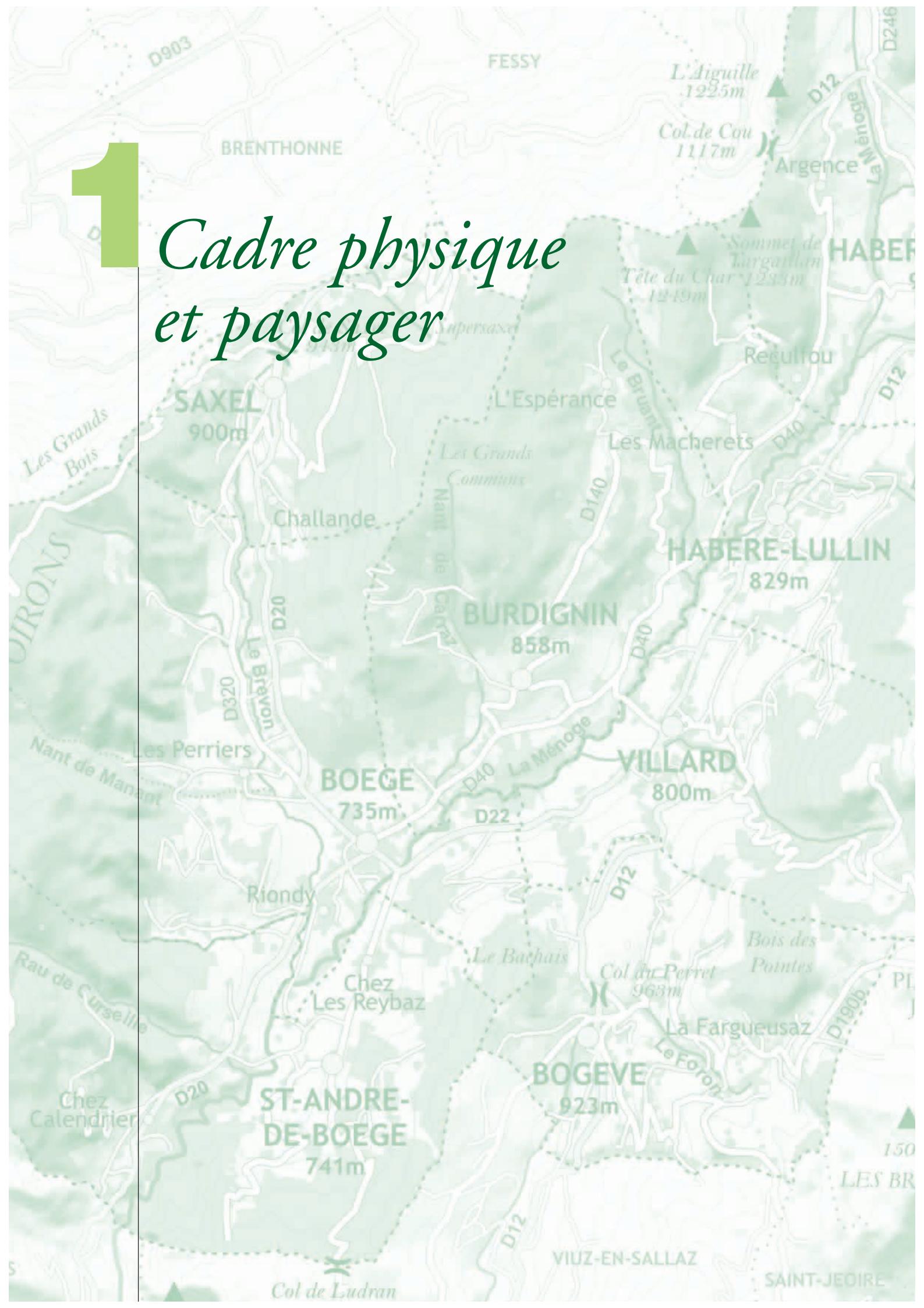
En comparaison, le territoire de la Haute-Savoie est composé de :

- 53,5% d'espaces naturels (dont 39% de forêts).
- 40% de sols agricoles.
- 6,3% de surfaces urbanisées.



# 1

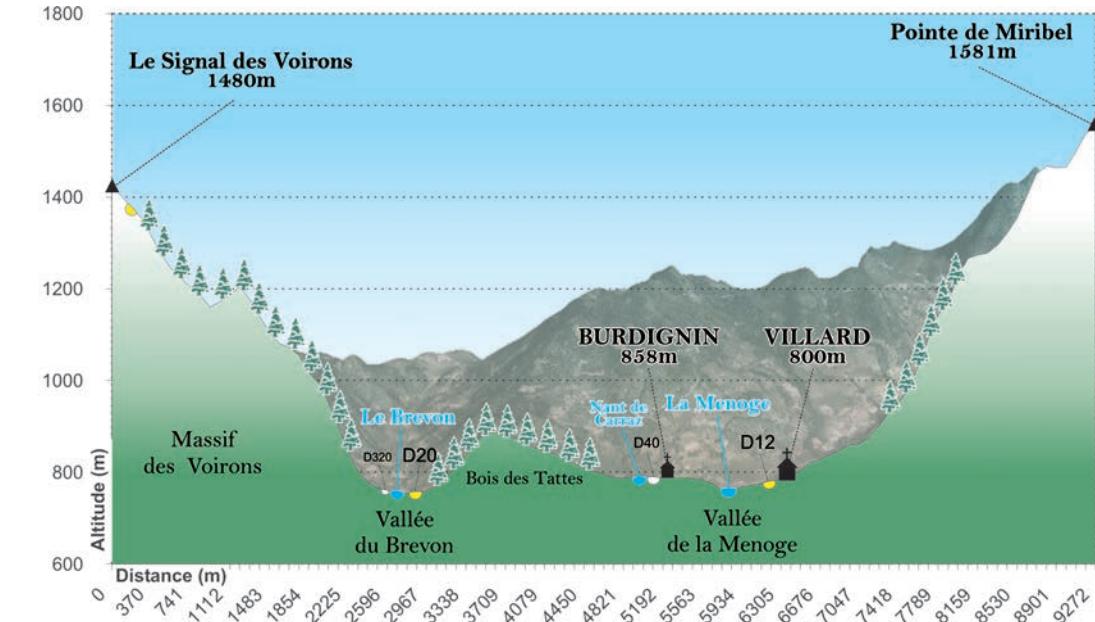
## Cadre physique et paysager



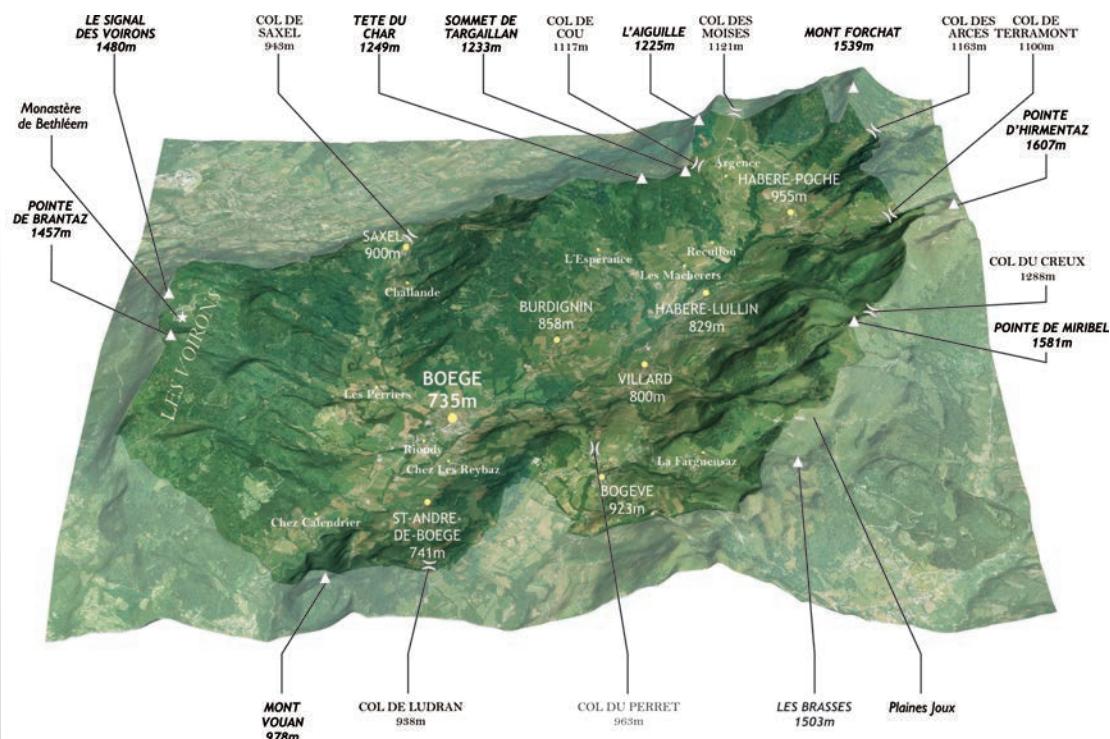
# Cadre physique et paysager

## 1

Vue en coupe de la Vallée Verte.



Topographie en relief, carte orthophoto.



## I. Topographie

Ceinturée par de vastes massifs forestiers et des moyennes montagnes au relief doux, la Vallée Verte, drainée par la Menoge, est relativement fermée mais peu encaissée. Globalement orientée Nord-Nord-Est / Sud-Sud-Ouest sur une vingtaine de kilomètres, elle est délimitée :

- à l'ouest par la ligne de crête du massif des Voirons qui culmine au Signal des Voirons (1480 m) ;
- au nord par la Tête du Char (1249 m), le sommet de Targaillan (1233 m) et le Mont Forchat (1539 m) ;

- à l'est par la montagne d'Hirmentaz (1607 m) et la pointe de Miribel (1581 m) ;
- au sud par le Mont de Vouan (978 m) et la chaîne des Brasses (1503 m).

De 735 m en fond de vallée à Boëge, au confluent de la Menoge et de la vallée secondaire du Brevon, l'altitude atteint 1000 m au niveau des cols, puis 1500 m sur les pointes sommitales. Trois communes de la vallée se situent au-delà de 900 m : Habère-Poche, Saxel et Bogève.

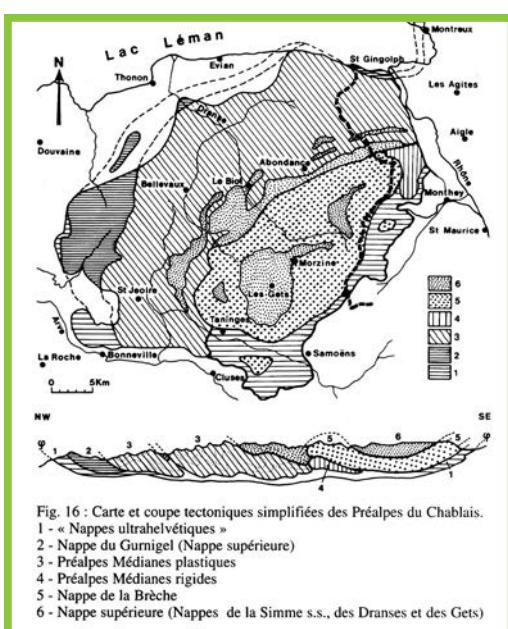
L'étendue du réseau hydrologique de la Vallée Verte influe sur le modèle du territoire, notamment sur le versant ouest de la Menoge, côté Voirons. La toponymie des Voirons ou «evoerons»



Habère-Poche et le Mont Forchat.



Massif d'Hirmentaz,  
Habère-Poche.



Repères géomorphologiques de la Vallée Verte.

signifie d'ailleurs « montagne des eaux », d'origine celtique *eva*, eau. Une multitude de petits ruisseaux s'écoule perpendiculairement au lit de la Menoge, dans une succession de petites cluses, formant un relief arrondi de type collinaire accentué par l'érosion de la roche tendre. Ce relief de moyenne montagne ne possède pas les repères habituels des chaînons calcaires, mais rassemble plutôt des hautes croupes et des vallons herbeux.

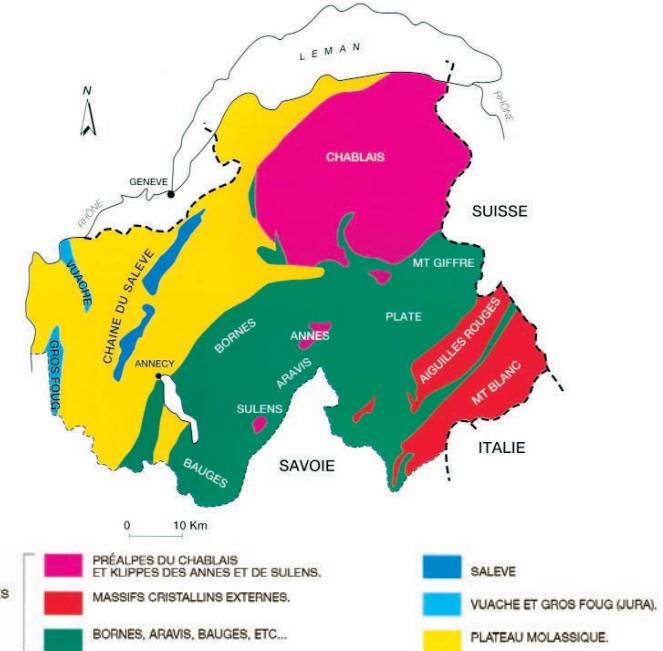
La pente des versants, peu prononcée, varie légèrement selon leur orientation et leur découpage par les torrents qui les traversent. Les replats ou plateaux sommitaux sont rares pour les Voirons et le Vouan, mais importants au nord de Saxon, autour de Miribel et des Brasses où se situent les principaux alpages.

Entre lac Léman et chaîne du Mont-Blanc, les contours réguliers de la vallée de la Menoge lui confèrent une identité géographique distincte, plus imprécise à son débouché sud.

## II. Géomorphologie du territoire

Une large part du territoire de la Haute-Savoie se situe dans l'aire occidentale de la chaîne alpine. Trois grandes zones géologiques sont identifiées :

- Les Préalpes du Chablais auxquelles appartient le massif du Chablais.
- Le domaine delphino-hélvétique, dans lequel se regroupent les massifs du Haut-Giffre, de Platé, des Bornes-Aravis et des Bauges.



- Les massifs cristallins externes, dits des Aiguilles Rouges, du Mont-Blanc et de Belledonne.

Le Salève, le Vuache et le Gros Foug sont rattachés au Jura.

Le Plateau molassique est une dépression creusée au front de la chaîne alpine, comblée essentiellement par les produits de l'érosion des Alpes.

Esquisse géologique simplifiée de la Hte-Savoie.

# 1

La vallée de la Menoge, sise dans le massif du Chablais, fait partie des Préalpes du Chablais qui se singularisent par une superposition de roches (nappes) d'âges (entre 230 et 35 millions d'années) et de natures (grès, calcaires, marnes, argiles, etc.) très diversifiés, formées dans des milieux marins différents. D'origines plus orientales que le massif du Mont-Blanc, ces nappes ont subi, après leur formation, un déplacement de plusieurs centaines de kilomètres et reposent actuellement à l'avant des Alpes comme un corps étranger.

Située entre le massif des Voirons à l'ouest (pointe à 1480 m) et les montagnes d'Hirmentaz (1607 m) et des Brasses (1503 m) à l'est, la Vallée Verte permet d'observer les trois unités géologiques suivantes :



Meulière  
de "la Corbière",  
St André.

## • Les «nappes ultra-helvétiques» ou Préalpes inférieures

Ecailles constituées de calcaires, de marnes, de marno-calcaires, de niveaux gréseux, de calcschistes et de grès marno-micacés d'âge jurassique supérieur (150 millions d'années) à tertiaire (35 millions d'années) qui forment le soubassement des autres nappes, elles affleurent dans les parties basses des Voirons, les collines du Faucigny, au Col de Châtillon...

## • La nappe du Gurnigel

Cette nappe, qui forme les Voirons, les Allinges et le Vouan, comporte des grès, des conglomérats et des marnes d'âge tertiaire (65 à 37 millions d'années). Les géologues l'intègrent au sein de la nappe supérieure.

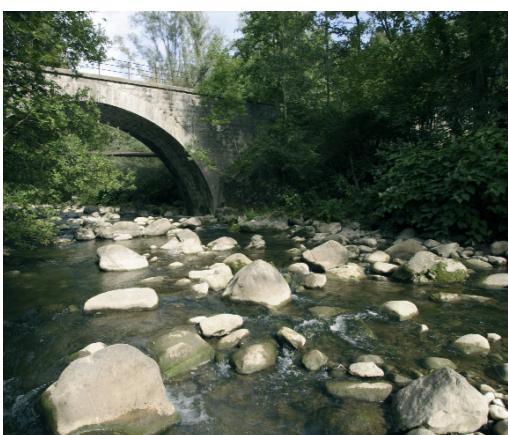
*L'exploitation des grès et des conglomérats des Voirons et du Vouan pour la fabrication des meules remonterait au XVIII<sup>e</sup> siècle., jusqu'à l'extinction de l'activité au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces meules servaient de roues pour les moulins installés sur la Menoge, mais aussi à broyer les fruits, les céréales et à aiguiser les outils. Sur les parois de certaines carrières, on trouve la trace de minuscules coquillages (Nummulites) rappelant l'origine marine de la roche.*

*Le Mont Vouan, surnommé la « Molire », comporte quantité de meulières. Les plus belles sont « La grande gueule » et « La meulière à Vachat » sur la commune de Viuz-en-Sallaz. Elles ressemblent à des cavernes avec des cavités cylindriques qui correspondent aux meules enlevées. Son extraction de la roche et son transport jusqu'au fond de la vallée, représentaient un travail considérable.*

*Dans les Voirons, une meulière existe au lieu-dit de la Corbière, sur la commune de Saint-André. Elle s'étend sur plus de 200 m de long.*

*Les marnes, roches composées d'argiles et de calcaire, ont servi au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à la fabrication de briques, de poteries et de faïences ; des ateliers sont attestés à Boëge entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.*

*La Menoge  
au Pont Morand*



### • La nappe des Préalpes Médianes

La nappe des Préalpes Médianes, qui occupe le milieu du massif (d'où son nom) et repose sur les Préalpes inférieures et sur la nappe du Gurnigel, est constituée de dolomies, de gypses, d'argilites, de calcaires, de brèches et de marnes d'âge triasique (220 millions d'années) à tertiaire (40 millions d'années). Elle constitue le Môle, les Brasses, la Pointe de Miribel, l'Himentaz, le Mont Forchat, la Dent d'Oche, le Pic de Mémise, le Mont Chauffé, le Mont de Chillon, les Cornettes de Bise... Elle est classiquement divisée en Médianes Plastiques (à prédominance de terrains calcaréo-marneux) bien représentées dans le Chablais et Médianes Rigides.

*Le plateau de Plaines Joux, entre Miribel et Hirmentaz, sur les communes de Villard et Bogève, présente un relief karstique. Le karst, un ensemble de formes superficielles (dolines<sup>1</sup>) et souterraines (grottes, gouffres) résultant de la dissolution de roches carbonatées (calcaires, dolomies) par les eaux acides, comporte des stocks d'eau souterraine sensibles à la pollution.*



*Karst  
de Plaines Joux*

Vers l'est et le nord, on rencontre d'autres nappes qui surmontent l'édifice du Chablais : la nappe de la Brèche (Pointe de Marcelly, Roc d'Enfer, Pointe d'Angolon, Vallon de Tavaneuse, Mont de Grange, Les Hauts Forts...), la nappe des Dranses (Pointe de la Gay, Arête et Pointe des Follys, Pointe du Paradis...), la nappe de la Simme (à l'ouest de la Côte d'Arbroz, à l'ouest de Morzine...) et la nappe des Gets (Pointe de Chéry, Vuargne, Crête des Rochassons...).



*Ripisylves  
de la Menoge  
(arrière plan :  
Habère-Poche  
et le col des Moises).*

Le fond de la vallée de la Menoge est rempli par des moraines, des dépôts quaternaires d'origine glaciaire et des alluvions modernes.

## III. Typologie des différentes composantes du paysage

L'évolution des paysages transcrit de manière visible le rapport de la nature et du travail des hommes, témoin de processus économiques, sociaux et géologiques enchevêtrés les uns dans les autres. Le premier support du paysage est le relief lentement modelé depuis des millénaires, sur lequel repose la végétation. Par-dessus cette donnée initiale de plus en plus floue, se superposent les traces de l'intervention humaine. Nous allons tenter un classement sous forme de « motifs » de paysage aisément identifiables.

### Les paysages peu humanisés, à dominante naturelle

#### ■ La Menoge et ses affluents

Affluent important de l'Arve en rive droite, la Menoge prend sa source dans le nord de la Vallée Verte, dans la tourbière du plateau des Moises, à 1121 m d'altitude, sur la commune de Draillant. En amont de Boëge, la vallée s'élargit progressivement, formant des terrasses alluviales autour de Villard. En aval, la Menoge s'ouvre davantage et reçoit en rive droite le Brevon drainant la vallée de Saxel, puis le Rau de Curseille à Saint-André. De là, la rivière s'engouffre entre les Voirons et le massif du Vouan, évoluant comme un torrent au niveau des gorges de Curseille jusqu'au pont Morand (commune de Fillinges). A Bonne, la Menoge s'enrichit d'un autre affluent, le Foron de Bogève, avant de se jeter dans l'Arve à Vétraz-Monthoux (405 m d'altitude).

**Son cours a une longueur de 27,5 km et une pente moyenne générale de 2,4 %.**

Les bandes boisées qui bordent le lit de la rivière - les ripisylves - structurent nettement le

<sup>1</sup> Doline : petite cuvette circulaire à fond plat, caractéristique de la topographie calcaire.

# 1

Tourbière des Moises, Habère-Poche.



paysage. Elles sont constituées de diverses essences feuillues qui disparaissent en certains endroits du fait des extractions de granulats et de sables. Schématiquement, on trouve les saules et les aulnes près de l'eau, les frênes et peupliers sur le talus et les chênes en haut des berges.

#### ■ Les grandes masses boisées

La Vallée Verte se compose de forêts très denses dont les principaux massifs - Les Voirons, le Vouan, les Grands Communs - sont aussi drus que la Chartreuse (dans le Dauphiné). Il s'agit de forêts caractéristiques de l'étage montagnard humide et frais, mélanges de feuillus (hêtres, chênes, frênes) et de résineux à partir de 1000 m (sapins et épicéas).

**Le sol de la vallée est abondamment boisé à 43 %, soit 3445 ha de forêts.** En comparaison, l'étendue forestière de la Haute-Savoie couvre plus du tiers de sa superficie, alors qu'à l'échelon national, 27 % du territoire est boisé. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en France, la forêt a doublé de surface aux dépens des terres agricoles et des alpages. A Saxon, la forêt est omniprésente puisqu'elle recouvre 61 % du territoire. Saint-André, Boëge puis Burdignin possèdent plus de la moitié de leur superficie en bois. A l'échelle du canton, la mise en valeur et l'entretien de ces vastes espaces verts sont compliqués par leur morcellement : 64 % des forêts sont privées, le reste étant confié à l'ONF (Office National des Forêts) par les communes propriétaires.

#### ■ Les micro-sites à préserver

Certains milieux naturels, à la fois fragiles et puissants, sont favorables à la biodiversité (faune, flore) dont certaines espèces rares ou ayant un intérêt écologique, sont protégées au niveau départemental, voire national.

Limite naturelle entre Chablais et Faucigny, la partie supérieure du massif des Voirons est classée en ZNIEFF de type 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique<sup>1</sup>) et reconnue d'intérêt communautaire par la Directive européenne « Natura 2000 ». L'arrêté de biotope de 1987 reconnaît la richesse de sa flore dont certaines espèces sont isolées : sabot de vénus, saule faux-daphnée, gagée jaune...

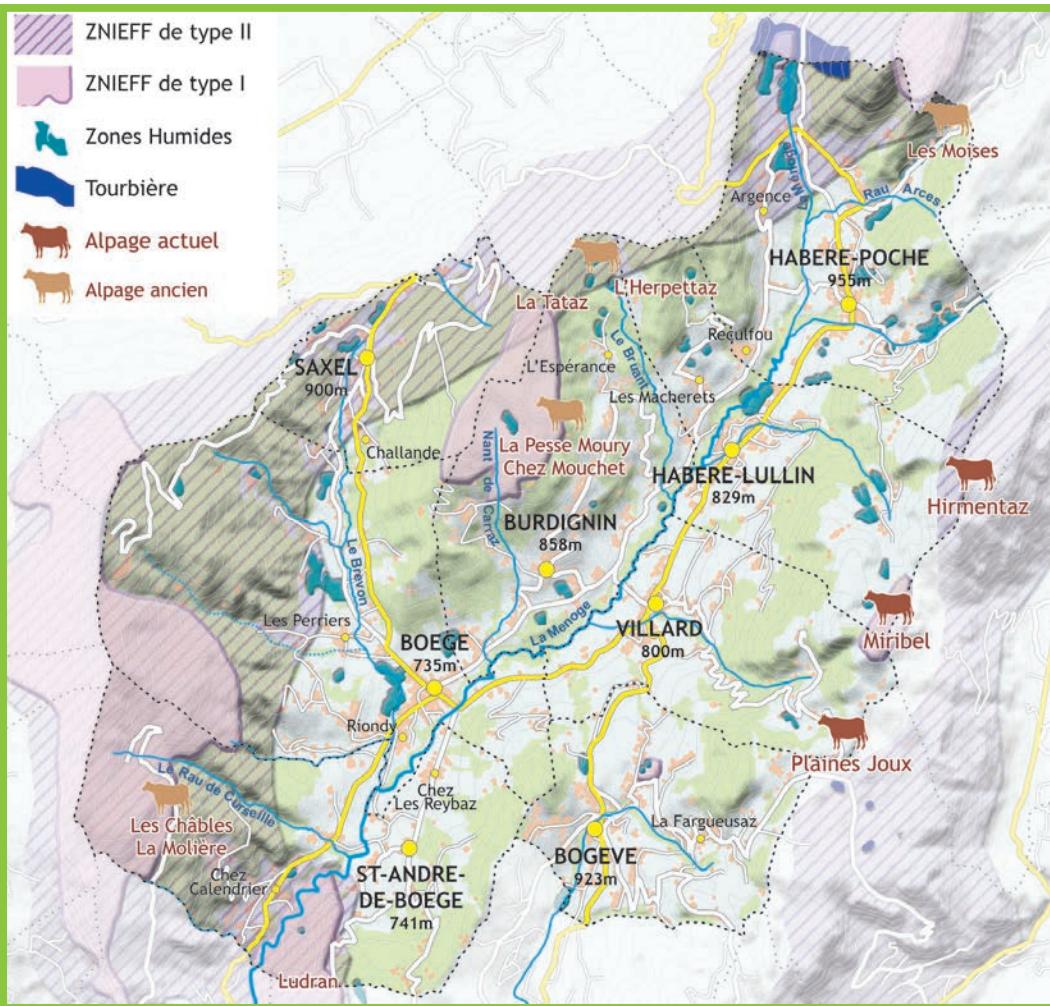
Le calme des lieux constitue aussi un refuge pour de nombreux mammifères (cerf, chevreuil, lynx, renard...) et oiseaux exceptionnels (grand tétras, gélinotte, héron cendré, perdrix grise...). Egalement classés en ZNIEFF de type 1, le Mont Vouan, les Grands Communs, les Moises et la pointe de Miribel dissimulent autant d'espèces remarquables.

La présence de nombreux petits ruisseaux qui viennent grossir la Menoge, tant en rive droite qu'en rive gauche (le ruisseau des Arces, le Nant, le Béroué Rau...) produit de nombreuses zones humides, vastes réserves d'espèces animales et végétales protégées (lézard vivipare, couleuvre à collier, espèces rares d'orchidées, de silènes, de carex...). Les toponymes liés à l'eau (hydronymes) révèlent la nature de ces terrains : les Moises (terres marécageuses), les Mouilles et Mouillettes, les Lavouets (lagunes) ou encore Sèchemouille à Villard, ancien lieu humide, aujourd'hui asséché.

L'existence de tourbières sur le plateau des Moises et aux environs de Plaines Joux constitue encore une richesse écologique exceptionnelle : sphaignes, phragmites...

©Centre de la Nature Montagnarde .

<sup>1</sup> Les ZNIEFF de type 1 sont des sites de superficie en général limitée, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent soit des espèces remarquables, soit au moins un type d'habitat de grande valeur écologique. Les ZNIEFF de type 2 concernent des grands ensembles naturels riches et peu modifiés avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs zones de type 1.



### Les espaces ruraux

Bien que l'activité agricole soit en régression dans la vallée (de 176 exploitations agricoles en 1988, on passe à 84 en 2000), la ruralité marque encore fortement ses paysages.

De profonde tradition pastorale, les pâturages et prés de fauche des coteaux et fonds de vallée constituent une véritable mosaïque de vert tendre, structurée par des haies d'arbres et parsemée d'une multitude de hameaux. Les constructions agricoles sont assez dispersées au fil des différents étages de l'activité pastorale. Les champs de culture (principalement maïs) et les vergers se mêlent timidement à ce tableau de carte postale.

Les alpages d'altitude, au-delà de 1000 m, combinent espaces de pâture et habitat traditionnel (fermes d'alpage).

Enfin, les indices de l'artisanat et de l'industrie traditionnels autour du bois n'apparaissent que secrètement dans le paysage : quelques scieries avec leurs vieux moulins et leur canal d'aménée d'eau.



Alpages de Plaines-joux.



Canal d'aménée d'eau, scierie de Carraz, Burdignin.

# 1

## **Les noyaux urbains**

Ils correspondent au tissu bâti dense, aux rues et équipements publics, aux fonctions institutionnelles et commerciales que l'on trouve dans les centres-villages. Ceux-ci sont des pôles autour desquels gravitent de nombreux hameaux.

Le centre de Boëge, autour de l'église, de la mairie et de la place du marché, détient un caractère de forte centralité urbaine en tant que chef-lieu du canton de la Vallée Verte.



Rue de Boëge.



Vue aérienne  
du centre-bourg  
de Boëge.

## **Les quartiers résidentiels**

Depuis les années 1980, la Vallée Verte est devenue une zone de résidence recherchée pour son cadre rare, non loin des grands pôles d'activités de Genève et d'Annemasse.

En 1990, le nombre de résidences secondaires recensées dans le canton de Boëge est de 1682, légèrement supérieur à celui des résidences principales. Il convient néanmoins de préciser que ce chiffre est faussé par la présence de résidents suisses qui, bien que déclarés « résidents secondaires », vivent pratiquement à l'année dans la vallée. Les accords bilatéraux ratifiés par la Suisse et l'Union européenne des quinze le 1er juin 2002, officialisent et autorisent la résidence permanente des frontaliers dans la vallée, qu'ils soient actifs ou non.

Les communes du canton proches des axes de communication orientés vers le Genevois et la Suisse (Saint-André, Boëge, Saxel et Bogève) sont les plus touchées par l'extension de l'habitat résidentiel. Des maisons individuelles de style pavillonnaire composent des « grappes bâties » peu denses mais très exposées visuellement.

Les bâtiments d'habitat collectif sont essentiellement concentrés dans les communes les plus concernées par l'activité hivernale : Habère-Poche avec la station des Habères ; Bogève avec les Brasses.



*Pavillons à Boëge.*



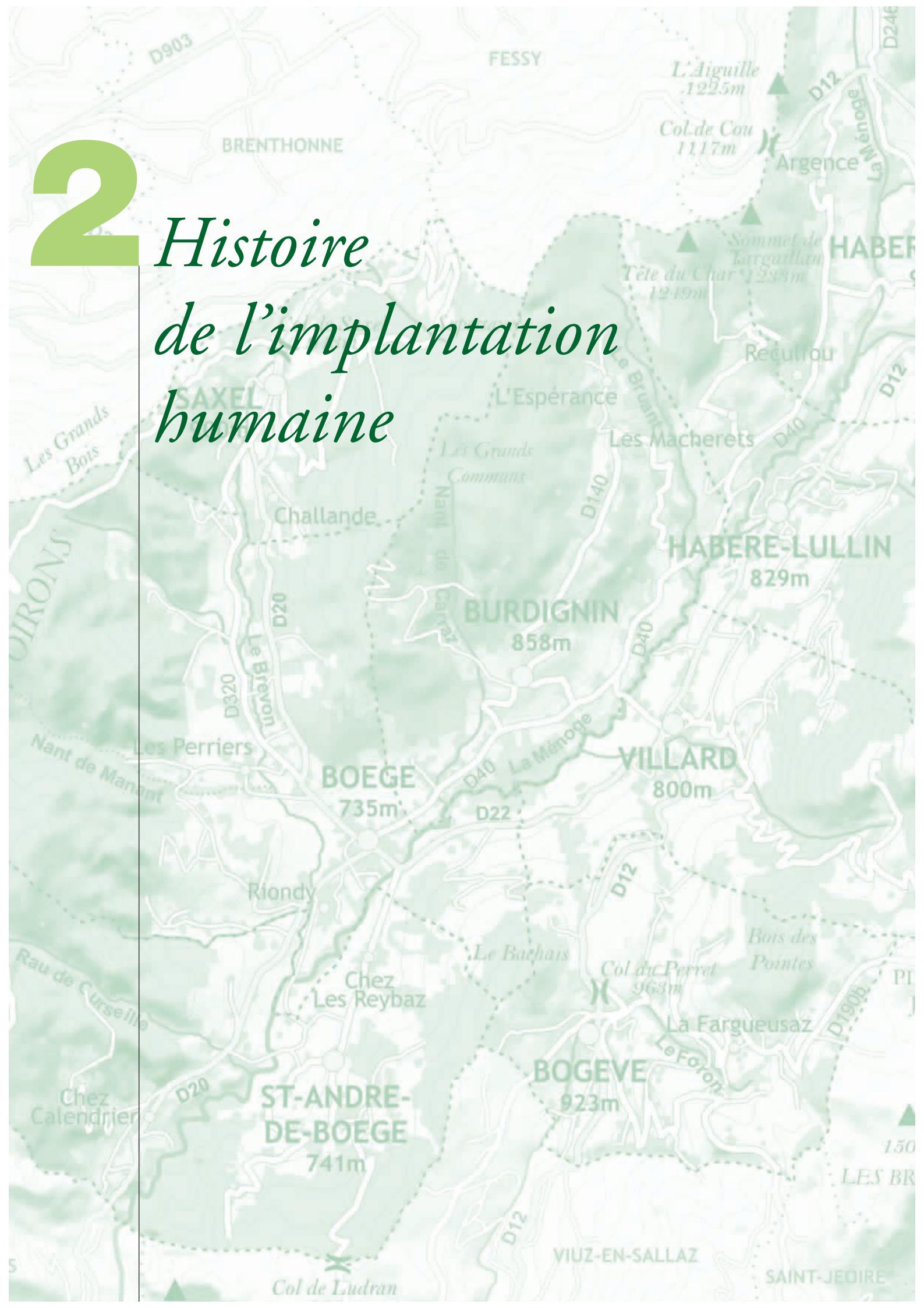
*Habitat collectif,  
Habère-Poche.*

**- COL DE GOL -**  
**ARRETONS NOUS ICI.**



# 2

## *Histoire de l'implantation humaine*



# 2

## *I. Des premières occupations de la vallée à l'an mil*

*Hache taillée  
en silex,  
découverte  
au lieu-dit  
"Les Crottets",  
commune  
d'Habère-Poche,  
datable  
du Néolithique moyen  
(vers 3500 av. J.C.).  
(Coll. GRA  
de Thonon-les-Bains :  
cl. J. Serralongue,  
CG 74).*

*Pendeloques en bronze  
(5,7 cm et 4,5 cm),  
d'origine italique,  
découvertes à  
Habère-Lullin et datées  
du VIIe siècle av. J.C.  
©(Coll. Musée d'Art et  
d'Histoire de la Ville  
de Genève,  
inv. n° C 834 et 835 ;  
Cl. Mag).*

*Statuette d'Hercule en  
bronze (ht. 9,1 cm),  
découverte  
à Habère-Lullin.  
Identifiable par la peau  
de lion reposant  
sur son avant-bras  
gauche et la massue  
qu'il serre dans  
sa main gauche,  
le dieu tient  
également une corne  
à boire  
dans son autre main.  
©coll. Musée d'Art  
et d'Histoire  
de la Ville de Genève,  
inv. n° C827 ;  
cl. J.-M. Yersin).*

### **Les premières traces d'occupation humaine**

De l'origine du peuplement de la vallée de la Menoge jusqu'à l'apparition de la féodalité, les traces archéologiques et toponymiques sont infimes.

Des occupations moustériennes sont avérées dans la vallée du Risse (Onnion) qui remontent à près de 39 000 ans avant J.-C., où l'homme côtoie l'ours et le lion des cavernes, mais aussi les panthères, les hyènes et les loups... En Vallée Verte, le premier témoignage de l'apparition de l'homme est une hache taillée en silex de forme oblongue trouvée récemment à Habère-Poche au lieu-dit « les Crottets », datée d'environ 3500 ans avant notre ère.



La découverte d'une poignée d'objets en bronze permet de poser un nouveau jalon historique : durant le dernier millénaire avant J.-C., les hommes de la vallée et plus généralement de l'ensemble de l'arc alpin, doivent confronter leur mode de vie à celui de nouvelles populations hallstattiennes puis celtes venues des plaines du Danube. Ces éleveurs de bétail qu'ils conduisent à cheval profitent de conditions climatiques favorables pour entretenir un commerce avec l'Italie, en attestent les objets de parure en bronze recueillis à Habère-Lullin, datables du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Cette lointaine



époque nous a transmis encore le nom de la Menoge qui proviendrait d'une racine liguro-celtique dont le radical *men* signifie pierre.

Bien après, au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Allobroges « gens venus d'un autre pays », s'établissent entre le Rhône et le Mont-Blanc, le lac Léman et l'Isère, englobant le territoire de la Vallée Verte. Ils sont vaincus par les armées de la République romaine en 121 avant J.-C. Leur territoire réapparaît sous l'appellation de la cité de Vienne un siècle plus tard.

### **Sous l'occupation romaine**

Malgré la proximité de Genève, important foyer de romanisation, la Vallée Verte n'a livré encore que de modestes traces des siècles passés sous occupation romaine.

Deux statuettes en bronze du dieu Hercule, découvertes l'une à Habère-Lullin, l'autre à Boëge, nous informent d'un probable culte des sommets, hypothèse que viennent soutenir des textes précisant qu'un autel dédié à Jupiter fut détruit sur les Voirons aux environs de l'an 500 par Domitien, évêque de Genève.

Par ailleurs, l'instauration d'un régime d'ordre et de sécurité amène le progrès social et agricole (apparition du droit, utilisation de la charre et de la herse) ainsi que le savoir-faire en matière de construction de routes.

D'après le docteur Pinget de Villard (1800-1883), deux voies romaines se croisaient à Boëge. L'une était une bifurcation partant de Viuz-en-Sallaz branchée sur la voie de



la vallée du Giffre, remontant vers Bogève, Villard jusqu'à Burdignin. En 1715, lors d'un éboulement entre les Trables et chez Pallud (« Au déluge »), à la limite de Bogève et de Viuz, un tronçon de la voie aurait été enseveli. Des lampes, armes anciennes et monnaies romaines trouvées à Bogève en 1825, semblent indiquer la présence d'un habitat sur cette voie secondaire. L'autre route suivait le cours de la Menoge en partant de Fillinges. A la frontière de Villard et d'Habère-Lullin, le lieu-dit « l'Etrat » (dérivé du terme signifiant « route » en latin), renforce la thèse de l'existence d'une route romaine dans la vallée.

L'affaiblissement de l'Empire romain à partir du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., est suivi de l'arrivée progressive de nouvelles populations venues une fois encore du nord de l'Europe.

### Sous le royaume burgonde

En 443, les Burgondes originaires de Scandinavie s'installent dans la Sabauidia (ou Sapaudia, littéralement pays de sapins d'où vient le nom de Savoie), formant à l'époque la province romaine des Séquanes. Leur roi Gondebaud (474-516) choisit Genève pour résidence. Bien accueillis par les populations locales, les Burgondes appliquent la « Loi de l'Hospitalité », recevant « les deux tiers des terres, le troisième restant la propriété des gens du pays ». Seule une petite monnaie d'or d'Anastase (491-518), un triens frappé à Ravenne, atteste d'une occupation humaine à Boëge à cette époque.

La propagation du christianisme aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles après J.-C., la conversion du roi burgonde Sigismond et l'apparition des sièges épiscopaux, notamment à Genève vers 400, ouvrent une ère nouvelle.

Avant la destruction de l'ancien prieuré de Burdignin en 1862, une inscription en caractères gothiques fut relevée par le Docteur Pinget. En voici la transcription :

« Ce monument, dédié à Marie, Mère du Christ Sauveur, fut l'ouvrage des frères Acoemètes par les prières desquels saint Georges a terrassé le dragon du pays ; et Dieu a voulu que

cela fut fait par Maxime, évêque de Genève, avec le secours de Sigismond, roi de Bourgogne, l'an 516. Cette inscription est des Kalendes de Juin, l'an du Seigneur 1300 ».

Pour illustrer ces écritures, une fresque ornait le chœur de l'église où l'on voyait l'évêque montrant au souverain couronné le Saint abattant le dragon. Cette peinture commémore la victoire du christianisme sur le paganisme dans la vallée de Boëge et tend à dater de 516 la construction de l'église primitive dans le hameau de Carraz. C'est ainsi que la tradition situe à Burdignin le premier sanctuaire chrétien de la vallée. Il convient néanmoins de rester prudent dans l'interprétation de cette inscription relatant des faits survenus 800 ans plus tôt et dont la transcription est sujette à caution.

## *II. De l'an mil à l'avènement du royaume sarde*

Après la chute du royaume burgonde en 534, la Savoie est soumise à la domination franque des rois mérovingiens puis carolingiens. En 843, au partage de l'Empire de Charlemagne, la Savoie fait partie de la Lotharingie avant d'être annexée en 888 au second royaume de Bourgogne. Une fois celui-ci défait par les incursions hongroises et sarrasines, la Savoie se trouve finalement rattachée en 1032 au Saint Empire Romain Germanique. Les gouverneurs de chaque province érigent des principautés indépendantes tout en demeurant les vassaux de l'empereur. La Savoie se met à l'heure de la féodalité.

### Trois familles seigneuriales concurrentes

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, la redistribution des cartes dans les Alpes du Nord se fait entre les principaux dignitaires de la cour du dernier roi de Bourgogne. Apparaissent ainsi trois familles seigneuriales, vite concurrentes : les comtes de Genève, les sires de Faucigny et les comtes de Savoie.

**Les comtes de Genève**, dont les posses-

# 2

sions s'étendent du lac Léman au lac du Bourget (Genevois, Bugey), du plateau des Bornes au voisinage de l'Arve, luttent contre les évêques de Genève auxquels ils doivent hommage. Contraints de reconnaître les droits épiscopaux sur Genève, ils abandonnent toute prétention sur la ville pour résider au château d'Annecy au XIV<sup>e</sup> siècle.

**Les sires de Faucigny**, vassaux des comtes de Genève, étendent leur domination dans les vallées de l'Arve, du Giffre, de l'Arly, du Risse et de la Menoge. Leurs domaines en Faucigny s'entrecroisent avec ceux des comtes et des évêques de Genève. Entre 1268 et 1355, ces territoires changent de propriétaires : d'abord aux mains des Dauphins du Viennois par le jeu des alliances matrimoniales, puis de celles de la couronne de France qui s'en sépare en 1355 au profit des comtes de Savoie, dans le contexte de la Guerre de Cent ans.

Au XI<sup>e</sup> siècle, le premier seigneur connu de la **Maison de Savoie** est Humbert dit « aux blanches mains », comte de Maurienne, de la Savoie propre et de la vallée d'Aoste. Le Chablais et le nord du Dauphiné lui sont donnés par l'empereur Conrad qu'il soutient contre le comte de Genève. Amédée VI, dit « le comte Vert » (couleur de son armure), obtient le Faucigny en 1355 et s'empare de la plus grande partie du Piémont. Son successeur, Amédée VII, dit « le Comte Rouge » (son épée est souvent ensanglantée) accroît les possessions du comté jusqu'à Nice. Sous le long règne d'Amédée VIII (1391-1451), le comté de Genève est acquis en 1401. Son activité diplomatique pendant la Guerre de Cent ans, lui vaut de recevoir la couronne ducale par l'empereur Sigismond, en 1416.

## **La vallée de la Menoge, territoire convoité**

### ■ **Les seigneuries laïques**

Jusqu'en 1355, la vallée de Boëge, dans sa plus grande partie, est soumise aux seigneurs du Faucigny. Ceux-ci font construire un châ-

teau au Mont Forchat, à 1539 m d'altitude, à la limite du Faucigny et du Chablais. Territoire contesté par la maison de Savoie, le château est assiégié en 1308 par les troupes du comte qui ne peuvent le réduire à néant.

Les sires de Faucigny possèdent encore une maison forte à Villard, rendez-vous de chasse qui figure sur la mappe sarde au lieu-dit « le Baron ».

Pour contrôler leur vaste territoire, les sires de Faucigny offrent des terres (le fief) et leur protection aux seigneurs locaux, en échange de redevances et de l'hommage vassalique (serment de fidélité).

• **Les seigneurs de Boëge**, attestés au XII<sup>e</sup> siècle, comptent parmi les principales familles nobles de la vallée de la Menoge, vassaux des barons de Faucigny. Le **château de Rochefort**, perché sur un éperon rocheux du versant est des Voirons, leur est donné en fief par le Dauphin du Viennois, seigneur de Faucigny (d'après une déclaration de Pierre de Boëge en 1268). Construction de la première époque romane (XI<sup>e</sup> ou début du XII<sup>e</sup> siècle), cette forteresse est la plus ancienne de la vallée. Ruinée par les assauts successifs des comtes de Savoie et de Genève au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, elle est remplacée par le **château dit de Marcossey**, édifié sur le versant méridional du Mont Vouan (sur la commune actuelle de Viuz-en-Sallaz). Habité par les seigneurs de Boëge puis par la famille de Montvagnard, vassale des ducs de Savoie, le château est incendié le 21 mai 1589 par les soldats des comtes de Genève alliés aux troupes bernoises.

Situé sur l'emplacement actuel de la place du bourg de Boëge, le **château de Montvagnard** subsiste jusqu'à l'annexion française de 1860. En 1535, l'évêque de Lausanne, beau-frère d'Antelme de Montvagnard, y séjourne pour fuir les persécutions des Bernois accusés au protestantisme de Calvin. Le manuscrit original des actes du Concile de Trente (1545-1563) est retrouvé dans les archives des seigneurs de Montvagnard.

- **La seigneurie de Lullin** dont les terres sont situées en Chablais, est liée aux comtes de Savoie dès le XII<sup>e</sup> siècle. Elle comprend de vastes territoires aux abords de Lullin, passant le col des Arces jusqu'au château d'Habère-Lullin dont les ruines subsistent au cœur du village, à côté de l'église.



Dès l'origine, les nobles de Lullin détiennent, semble-t-il, la plus haute juridiction sur leurs terres (droit de vie ou de mort sur les hommes relevant de la seigneurie). Cette distinction se reconnaît aux fourches patibulaires<sup>1</sup> dressées à l'entrée du fief, à la limite d'Habère-Lullin et de Villard.

Entre le début du XIV<sup>e</sup> siècle et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie d'Habère-Lullin passe entre les mains de différentes familles (les Ferney, les Genève-Lullin) avant d'échoir aux **Gerbaix de Sonnaz** de grande renommée : dès 1250, Guillaume de Gerbaix était Grand Maître des Templiers. Le 1<sup>er</sup> février 1597, le duc Charles-Emmanuel de Savoie élève la seigneurie de Lullin au rang de marquisat.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les châtellenies ou mandements (groupement de seigneuries) sont créés pour parvenir à un système de gestion des fiefs cohérent. Cette organisation limite la multiplication des centres politiques et contrôle les pouvoirs des vassaux par l'intermédiaire du châtelain<sup>2</sup>. Boëge, Burdignin, Le Villard et Sassel dépendent du **mandement de Bonne**, sur les terres des sires de Faucigny (les Habères n'en font pas partie car elles relèvent du Chablais).

L'histoire de la féodalité ne s'en tient pas aux seules seigneuries laïques. Il faut aussi compter sur le jeu du pouvoir temporel exercé par le clergé, contribuant à une imbrication fort complexe des fiefs.

## ■ Les seigneuries ecclésiastiques

- Grâce à des donations, **l'évêque de Genève**, seigneur de la terre épiscopale, possède au sein de son diocèse – étendu du Jura au Mont-Blanc, du lac Léman au lac du Bourget –, un certain nombre de terres qualifiées de mandements épiscopaux. Parmi celles-ci, le **mandement de Thiez** (ou Thy, du nom du cours d'eau), situé dans le Faucigny en terre de Sallaz. Il comprend les communautés rurales de Bogève, Saint-André, Viuz-en-Sallaz et Ville-en-Sallaz. Au sud du chef-lieu de Ville-en-Sallaz, près du lac du Môle et du ruisseau du Thy, se trouvait la vaste résidence administrative des évêques, assiégée en 1291 par les armées du Dauphin allié au comte de Genève. Il n'en reste plus que quelques pierres aujourd'hui.

- **Le clergé régulier** n'est pas non plus étranger au monde féodal.

Implantée dans la vallée de la Menoge dès la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, **l'abbaye de Saint-Jean-d'Aulps** détenait des alpages, forêts et granges à Habère-Poche. Elle exerçait aussi son droit de haute justice sur les hommes de Poche, Lullin et Sassel, privilège accordé en 1317 par le Dauphin Hugues de Faucigny<sup>3</sup>. De nombreux conflits l'opposaient à la seigneurie de Lullin à propos de l'étendue de ses droits et de sa juridiction propre.

## Apparition des centres religieux de la vallée

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, l'implantation monastique est dense en Chablais, comptant la présence de deux abbayes illustres qui favorisent la diffusion du christianisme au-delà de leur territoire.

**L'abbaye cistercienne de Saint-Jean-d'Aulps**, fondée vers 1097 par des moines de l'abbaye de Molesme en Bourgogne, devient une puissante seigneurie ecclésiastique. Elle fonde à son tour le monastère d'Hautecombe en 1101.



Armoiries  
de la famille  
De Sonnaz,  
Château  
d'Habère-Lullin.

Carte postale  
Château  
d'Habère-Lullin.

<sup>1</sup> Colonnes  
qui supportent  
une traverse de  
bois  
où les criminels  
sont pendus.

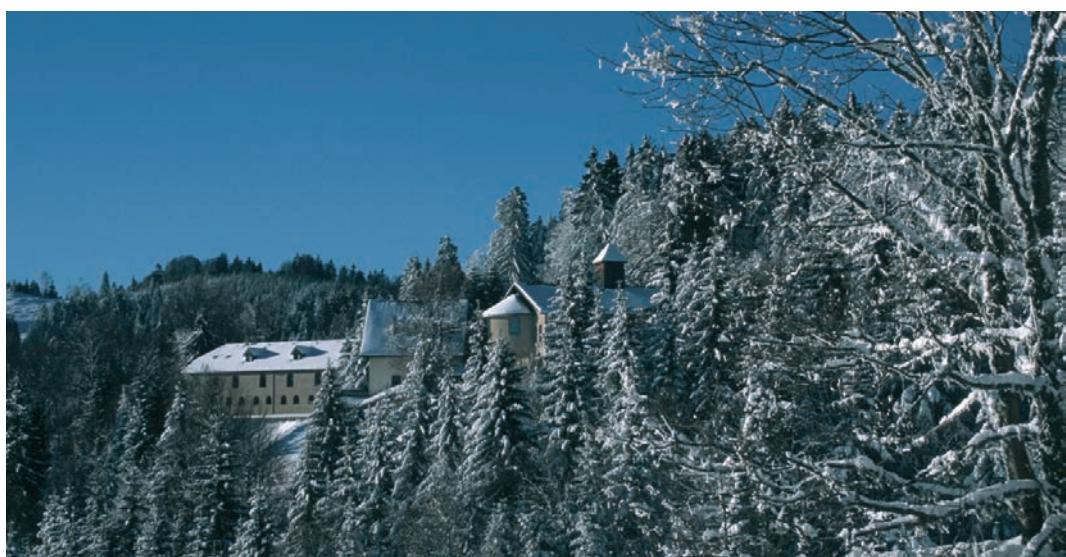
<sup>2</sup> Administrateur  
délégué par  
le seigneur,  
chargé de la  
défense  
du château,  
de la police,  
de la justice ainsi  
que de la tutelle  
des communau-  
tés d'habitants.

<sup>3</sup> Inventaire inédit  
n° 475, Académie  
Savésienne.

# Histoire de l'implantation humaine

## 2

Monastère  
de Bethléem  
aux Voirons.



**L'abbaye d'Abondance**, fondée en 1108 par les abbés de Saint-Maurice-d'Agaune en Valais, se trouve rapidement à la tête de vastes domaines fonciers. Elle est à l'origine de la création de deux abbayes dans le Faucigny : Sixt en 1144, puis Entremont vers 1154. De nombreux petits prieurés ruraux s'élèvent à côté des abbayes.

- **Le prieuré de Burdignin**, fondé autour de 1096 par Guy de Faucigny et Pierre de Boëge, accueille des moines bénédictins dépendant de l'abbaye d'Ainay à Lyon, puis des chanoines augustins de l'abbaye de Filly (à Sciez). En 1536, les Bernois envahissent le nord du Chablais pour imposer la religion réformée, mais épargnent les biens du prieuré qui se trouve à l'époque en Faucigny. L'édifice, d'époque romane, est malheureusement détruit en 1862.

- L'histoire de l'**ermitage des Voirons** est beaucoup plus agitée. En 1451, une modeste chapelle est élevée sur le sommet des Voirons par le seigneur Louis de Langin dont le fief se trouve sur le versant occidental de la montagne. Cinq ans plus tard, l'évêque de Genève, Jean-Louis de Savoie, y nomme un premier recteur. Au fil du temps, l'édification d'autres chapelles trouve un aboutissement dans la création d'un petit ermitage où s'installent quatre prêtres. La présence d'une statuette de la Vierge Noire dans la chapelle Notre-Dame des Voirons attire de nombreux fidèles en pèlerinage dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En 1536, les Bernois saccagent l'ermitage, reconstruit peu après pour accueillir des Dominicains. Au cours du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, plusieurs incendies involontaires se succèdent, mais la Vierge Noire est toujours préservée des flammes. Elle est conservée aujourd'hui dans l'église de Boëge. Aujourd'hui, les bâtiments du monastère de Bethléem accueillent une centaine de religieuses.

Statue  
de la Vierge Noire,  
église de Boëge.

### La légende du Cou tordu :

*En 1536, au cours du sac de l'ermitage des Voirons par les Bernois, un dénommé Burgnard, habitant du Chablais et calviniste enragé, s'empara de la statue de la Vierge Noire, l'attacha avec des cordes et la traîna sur les pentes de la montagne en blasphérant : « Viens, viens, ma petite Maure, si tu as tant de pouvoir qu'on dit, montre-le moi ! » Soudain, la statue se bloqua et Burgnard tourna la tête pour chercher l'obstacle. Mais son cou resta à jamais tordu, témoin de la puissance de Marie.*

• Au XII<sup>e</sup> siècle, le **décanat d'Allinges** (groupe de paroisses au sein du diocèse de Genève) rassemble, entre autres, les paroisses de Boëge, des Habères<sup>1</sup>, de Villard puis de Saxel.

Dédiée à saint Maurice, la paroisse de Boëge est confiée au premier prieur bénédictin de Contamine-sur-Arve aux environs de 1120. Une bulle du Pape Alexandre III de février 1180, confirme l'abbé d'Aulps dans la possession de l'église Saint-Pierre d'Habère-Lullin. Le chœur du sanctuaire, classé parmi les monuments historiques, est d'influence gothique tardive (XV<sup>e</sup> siècle) et comporte une peinture murale de l'Annonciation.

La paroisse de Villard est, semble-t-il, érigée en 1302. Les religieux du prieuré de Burdignin viennent jusque-là y célébrer la messe. Il n'existe alors qu'une petite chapelle qui, agrandie en 1305, devient l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

Intégrée plus tardivement au décanat d'Allinges, la paroisse de Saxel, dédiée à sainte Madeleine, remonterait au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Rattachée au Chablais depuis 1355, les Bernois s'empressent de l'occuper. Un curé y est nommé en 1359 par dom Guillaume, abbé d'Aulps. Unie à la paroisse de Brenthonne puis de Bons-en-Chablais, toutes deux soumises à l'ennemi protestant, Saxel revient au catholicisme grâce à saint François de Sales qui l'érige en paroisse indépendante en 1611.

<sup>1</sup> Avant 1841, les paroissiens d'Habère-Poche et d'Habère-Lullin sont réunis sous l'autorité d'un même curé. Ce n'est qu'en 1837 qu'est autorisée l'érection d'une chapelle à Habère-Poche, qui devient paroisse en 1841 sous l'invocation de saint François de Sales.



Peinture murale de l'annonciation, église d'Habère-Lullin.

### Saint François de Sales et son rôle dans la Contre Réforme :

Né en 1567 au château de Sales à Thorens, d'une famille de noblesse rurale, François de Sales étudie le droit à Paris puis à Padoue où il obtient son doctorat, avant de devenir avocat au barreau de Chambéry. C'est l'époque où l'Eglise romaine, face au protestantisme, se lance dans le grand mouvement de la Contre Réforme. Après une crise religieuse personnelle, François de Sales renonce à ses titres de noblesse pour devenir prêtre en 1593. Mgr de Granier, l'évêque de Genève, lui confie l'évangélisation du Chablais, presque entièrement passé au calvinisme. Parcourant le territoire à cheval ou à pied, François de Sales convertit les calvinistes du Chablais : il publie des textes qu'il placarde dans les lieux publics et prêche sur les places de marchés. Après des mois d'insuccès, il parvient à célébrer Noël à Thonon en 1596. Le Chablais redevient catholique. En 1602, François de Sales est nommé évêque de Genève.

Le 25 août 1606, il visite les paroisses de Bogève et Saint-André où il constate une grande pauvreté.

- Situées dans le mandement de Thiez, rattachées au **décanat de Sallanches**, les paroisses de Bogève et Saint-André sont soumises à la juridiction temporelle de l'évêque de Genève. L'église Saint-Etienne de Bogève, érigée vers le XI<sup>e</sup> ou le XII<sup>e</sup> siècle, est tout d'abord confiée aux moines du prieuré Saint-Jean-de-Genève. Au XIII<sup>e</sup> siècle, elle passe aux mains de l'abbaye d'Ainay à Lyon, cession confirmée en 1250 par une bulle du pape Innocent IV.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-André dépend du prieuré Saint-Jean-de-Genève. Son érection en paroisse a lieu, semble-t-il, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

## Paysannerie et artisanat

### ■ Cadre de la vie rurale et paysannerie

Le servage est la condition générale des paysans qui représentent au début du XIV<sup>e</sup> siècle, plus de 90 % de la population du diocèse de Genève. Attachés de génération en génération à la terre d'un seigneur, les serfs peuvent être vendus ou donnés avec la terre qu'ils cultivent et doivent remplir des corvées (entretien des bâtiments seigneuriaux, construction des routes...').

Pour résister à la lourdeur des taxes féodales et s'organiser vis-à-vis des seigneurs, les paysans se regroupent en communautés. Les « communiers », chefs de famille de ces communautés, se réunissent en assemblée générale pour adopter les règles de fonctionnement de l'institution, accepter ou non les « étrangers »... Les syndics, agents administratifs et de contrôle, sont les intermédiaires entre les communiers et le seigneur ; ils veillent au respect des droits de chacun sur les biens communaux (bois, alpages...).

### ■ Monde paysan et travail agricole

Consignées sous les appellations d'« esserts », les grandes entreprises de défrichement mises en œuvre dans la vallée par les « moines-paysans » à partir du XI<sup>e</sup> siècle, contribuent à l'ouverture des paysages et au développement de pratiques agricoles appropriées au relief et au climat. L'altitude éteigne la végétation et influe sur les cultures.

- Au-dessus de la forêt, entre 1200 et 2000 m, se trouvent les vastes pâturages d'altitude appelés « alpages ». De juin à octobre, le son des clarines signale les troupeaux qui y montent : c'est « l'emmontagnée ». Les femmes séjournent dans des « fermes d'alpages ». La toponymie de la vallée rend hommage à ces



Statue  
Saint-François  
de Sales,  
Mont Forchat.

<sup>1</sup> « Nous voyons dans un acte passé à Burdignin, en dessous de l'église, le 16 février 1293, Aimon et Etienne de Troches, frères et damoiseaux, vendre à Richard, prieur de Chamonix, le nommé Berthod, fils de feu Guillaume du Nant de Burdignin, naguère leur homme-lige, ainsi que les fils nés et à naître du dit Berthod. La vente est faite pour 70 sous genevois dont les frères de Troches donnent quittance. Témoin : Jacob, curé de Burdignin; Rodolphe son frère ; Nicolas Métral de Burdignin ; Etienne et Guillaume du Nant, frères. »

# Histoire de l'implantation humaine

## 2

Alpage de Ajon  
au Villard.



Pommiers  
Chez Novelty  
à Boëge.

gardiens de troupeaux : « la Bergère » à Habère-Poche, « les Bouviers » qui s'occupent des bœufs à Bogève, et « les Chevriers » à Boëge, Bogève et Villard. Cette remue des bêtes et des gens durant la belle saison, permet de préserver les prés de fauche autour des hameaux, en vue de l'affouragement hivernal.

Les hommes restés au village s'occupent de la fenaision. Le foin est soigneusement recueilli dans des grands sacs de toile (les « canavé ») ache-minés jusqu'au fenil, lieu de stockage contenu sous le volume de la toiture des fermes. Pour préserver le fourrage des incendies, celui-ci est également conservé dans de nombreuses « granges » ou « grangettes » situées à une étape intermédiaire entre alpages et hameaux, puis distribué l'hiver à l'aide de grosses luges « becquets » en fonction des nécessités.

A la fin de l'été, les bêtes redescendent au village : c'est « la démontagnée ». Elles vivent alors à l'étable contiguë à la ferme, avec pâture des regains (deuxième pousse) à l'automne. En dehors de l'élevage des vaches, moutons, chèvres et porcs, celui des jeunes mulets est réputé dans la vallée, de même celui des poulardes.

*Les vols de bétail sur les alpages communaux sont nombreux au Moyen-Age. Le procès qui marqua le plus les mémoires, opposa les habitants de Villard et des Habères revendiquant les mêmes droits sur les alpages de la Glappaz, au pied de la montagne d'Himentaz. Les habitants d'Habère-Lullin s'approprièrent les bêtes des propriétaires de Villard alors qu'elles paissaient sur les alpages. Le conflit dura plus de 150 ans (de 1672 à 1840) et s'acheva par l'attribution des alpages aux habitants des Habères.*

- A côté de l'élevage, la productivité moyenne des sols de la vallée de la Menoge, accrue par l'irrigation en canaux à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, permet de diversifier les exploitations agricoles.

Les méthodes d'utilisation ancienne du sol sont évoquées dans la toponymie locale : « les Battieux » à Habère-Poche sont les lieux de battage ; on trouve aussi « les Sillons » à Burdignin ou encore les « Chavassines ». Le hameau « la Covasserie » situé au nord d'Habère-Poche, dérivé du patois local « covasse », désigne une fournaise servant à l'écoubage. Ce procédé archaïque consiste à rassembler les débris végétaux sous forme de petits tas auxquels on met le feu pour fertiliser le sol après la moisson.

Les **céréales** sont la base de l'alimentation : avec le froment, l'orge, le seigle ou l'avoine, les femmes fabriquent le pain, les bouillies de farines et les galettes. Le lieu-dit « les Avenières », à l'ouest du col de Saxel, désigne des terres ensemencées en avoine. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture de la pomme de terre se propage sur les territoires de Savoie. Son acclimatation à l'altitude permet de diversifier l'alimentation et de palier les crises de subsistance.

Les **légumes** - choux, haricots, fèves, salades et pois chiches - sont cultivés dans le jardin potager (court). On trouve le « Cortet » à Boëge et Bogève, ou encore « Curseille », du latin curtis, à Saint-André.

Les poires et les pommes des **vergers** servent à la fabrication du cidre (la maude) et des rissoles réservés à la consommation familiale (lieux-dits « les Poiriers » à Boëge et Habère-Lullin).

*“Rissoles aux poires de nos grand-mères, les “rzules” : Faites une pâte feuillettée ou la commander chez le pâtissier. Sous votre rouleau à pâtisserie, étendez une bande d'environ 12 cm de large, d'une épaisseur de 2 à 3mm que vous marquez tous les 4 cm. Sur cette pâte, vous passerez un œuf battu avec une petite pincée de sel pour la brillance et vous ferez de même pour la dorure, dessus, lorsque vous refermez la rissole.*

*Préparation du « caquin », c'est-à-dire la compote : il faut*



Champs  
à Habère-poche



Vergers,  
à Habère-Poche



Foins à Burdignin.

*des poires à rissoles, toutes petites, très dures, difficiles à peeler. Les cuire doucement pendant trois heures dans très peu d'eau. Quand les poires sont presque cuites, ajoutez quelques pommes, des « creissons » et finalement du sucre. Après chaque grand-mère a sa touche finale personnelle : raisins secs, pruneaux, figues, une pincée de cannelle ou de vanille...*

*Posez une cuillère de « caquin » sur chaque petite bande de pâte, refermez et dorez.*

*Mettre les rissoles à cuire sur une plaque au four à 200 degrés, pendant 5 à 10 mn. On peut aussi les faire frire.”*

L'huile de noix est produite grâce aux nombreux « Noyers » de Bogève, Villard et Saint-André. Les châtaigniers poussent sur les sols siliceux de Burdignin et Saxel. Enfin, le coteau ensoleillé de Burdignin permettait de cultiver la vigne, au « clos de Retornu », propriété d'un prêtre de Genève en l'an 1300. Ses vins n'étaient pas, semble-t-il, inoubliables.

- Outre les cultures vivrières, la vallée de la Menoge appelée autrefois « combe noire » en raison de ses bois de sapins, offre à ses habitants les richesses de ses forêts.

Jusqu'en 1792, les seigneurs donnent la jouissance de leurs bois aux communiers par un contrat d'albergement, bail de longue durée concédé contre le paiement d'une taxe annuelle.

L'exploitation des bois communaux, sous le contrôle des syndics, sert à la construction des bâtiments communaux (églises, ponts, conduites d'eau...). Chaque famille reçoit annuellement un lot de bois prélevé sur les parcelles communales : c'est le droit d'affouage.

Le bois est utilisé pour le chauffage, la fabrication des ustensiles du ménage et des outils agricoles : fourches, râteaux, poches (louches), échelles, tonneaux, seilles (seaux).

Plus de 300 toponymes de la vallée font référence aux végétaux. Le terme « bois » est employé une trentaine de fois à Boëge, une dizaine de fois à Saint-André et à Villard. L'étymologie même de Boëge, du celte « Boatium », signifie pays de bois et de pâturages.

Le Jorat à Bogève et Habère-Lullin, du celte « juris », désigne un lieu boisé de résineux. Dans le même registre, les dénominations Jovet à Bogève, Plaines Joux à Bogève, Saint-André, Villard et la Joux à Habère-Poche témoignent d'un relief boisé.

### Les arbres de la vallée, à travers la toponymie locale :

#### • **Les feuillus : (jusqu'à 1000 m d'altitude)**

- le hêtre : Fayard à Boëge, avec ses nombreux dérivés Fayet, Favy à Habère-Poche, Fay à Boëge et Habère-Poche, Fayen à Boëge, Feux à Habère-Lullin.
- A Habère-Poche, le lieu-dit Reculfou, signifie forêt de fayards défrichée ;
- le bouleau : les Biolles à Boëge, Burdignin et Habère-Poche, le Biollet à Boëge et Saint-André, le Biolly à Burdignin ;
- le chêne : les Chênes à Habère-Poche, Saint-André et Saxel ;
- le frêne : Frenay à Saint André ;
- l'érable-plane : Plane, Planet à Saint-André ;
- le saule : chez Sougeon à Habère-Lullin, Sougy à Bogève ;
- le tremble : le Trembley à Habère-Lullin, les Trembles à Burdignin ;
- l'aulne vert : le Vernay à Habère-Poche, Vernettes à Saint-André...

#### • **Les résineux : (Au delà de 1000 m)**

- l'épicéa : en patois la Pesse à Burdignin, Habère-Poche, le Pessey à Habère-Lullin, le Pessot à Habère-Poche et la Pennotaz à Boëge ;
- le sapin : en patois Vuargne, les Voirgnises à Boëge), Vuargnoz à Habère-Lullin ;
- le mélèze : les Mélèzes à Boëge ;
- le genévrier : les Genévriers et les Genièvres à Saint-André ;
- le pin arole : les Arolles à Boëge et Saint-André...

# 2

## ■ Artisanat et métiers secondaires

L'emploi du bois permet aussi l'émergence d'industries artisanales locales, comme le bâtiment et la métallurgie artisanale.

### • Les métiers du bâtiment

Sur la Menoge et le Foron, les moulins et les scieries fonctionnent dès le XIII<sup>e</sup> siècle ; on compte encore 11 scieries et 16 moulins dans la vallée au XIX<sup>e</sup> siècle. L'eau est amenée dans les rouages des moulins par un canal de dérivation (brief). L'ère industrielle et l'arrivée de l'électricité portent un coup fatal à ces petites industries, démontées pour la plupart aujourd'hui.

Seule la toponymie locale rend compte de ces anciennes installations : « la Scie » ou « la Scierie » à Saxel, Villard et Bogève ; « sous Bézière », « sur la Bézière » ou « Bédière » à Boëge, Habère-Poche et Saxel, désignant les biefs en patois ; « vers le Moulin », « Moulin neuf », « Très le moulin » et « Moulin de l'Epalud » à Habère-Poche, Villard et Burdignin.

L'exploitation des ressources du sol de la vallée apporte les matériaux complémentaires à la construction.

Le tuf extrait dans les « Toves », « la Tovassière », ou « champ de Tove » à Burdignin et à Villard, est un matériau poreux, formé de concrétions calcaires consolidées sous l'action de l'eau. Il est employé pour les murs de soutènement, les piliers, les chaînages d'angle, les clochers... Les différents types de calcaire de la vallée, notamment celui d'Hirmentaz (calcaire blanc-jaune du Trias, gris-blanc, gris noir ou rose d'âge Jurassique) sont utilisés pour le renforcement de certaines parties d'édifices (encadrements des

ouvertures...). A Villard, en 1830, six ouvriers sont occupés à la taille de la pierre ; à Habère-Lullin, on trouve aussi une carrière de brèche veinée de rouge tendre et de blanc.

Dans les fours à chaux, au « Raffort » de Villard, la chaux provient de la calcination du calcaire ; mélangée de sable et d'eau, elle forme le mortier qui sert de liant dans la construction. Les maçons de Villard, réputés pour leur savoir-faire, sont employés par Amédée VIII en 1409, pour la construction du monastère de Ripaille (Thonon-les-Bains).

### • Le travail des métaux

L'Almanach du Duché de Savoie de l'an 1830 signale « une clouterie à Saint-André, depuis longtemps arrêtée ». Le dictionnaire du Duché de Savoie de 1840 note l'existence d'une coutellerie Lacroix à Bogève « Chez Lacroix ». Les forgerons « chez Favre » à Bogève et Villard, les soufflets de forge actionnés par les moulins « la Forge » à Boëge et les martinets « le Martinet » à Villard confirment l'existence d'une petite métallurgie locale. Le combustible utilisé à l'époque pour fondre les minerais est le charbon de bois. A Habère-Poche, le charbon est tiré des « Charbonnières ».

Enfin, les meules servent à aiguiser les lames des outils tranchants (épées, couteaux, faux...), en attestent les lieux-dits la « Molière » à Saint-André et Boëge.

### • Les petits ateliers spécialisés

A Saxel au Moyen-Age, on fabrique l'osier à partir du saule (« Vorzier » en patois). On y trouve des fabricants de cierges de cire d'abeilles, des sabotiers, des rempailleurs et des tisserands.

La culture du chanvre dans les « Chenevières », offre le linge indispensable à chaque famille. Les moulins actionnent les battoirs pour obtenir la filasse de chanvre utilisée ensuite par les tisserands de la vallée.

Les peaux des animaux sont également transformées en cuir par les tanneurs. Les écorces de chênes ou de sapins sont broyées par les battoirs, pour extraire le tanin qui rend les peaux imputrescibles.

A Villard, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle., sont établis des tanneurs, au lieu-dit « les Noyers », tisserands, cordonniers et tailleurs d'habits.

*Encadrement de porte  
en pierre de taille,  
“Chez Paccot”,  
Habère-Poche.*

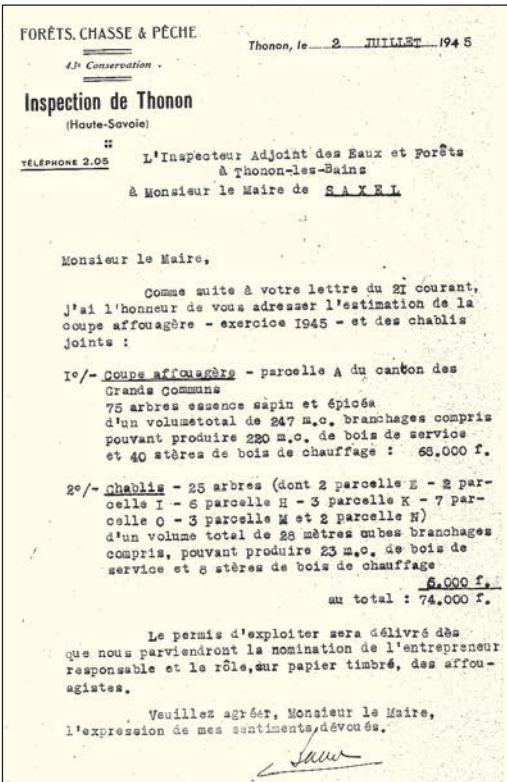
1875 JG



2089. - BOEGE. - Rue de la Menoge



Boëge,  
rue de la Menoge.



Scierie Châtelain  
à Carraz, Burdignin.

Coupe affouagère  
de la commune de Saxel  
(juillet 1945),  
archives mairie de Saxel.

Années	Boëge	Bogève	Burdignin	Habère-Lullin	Habère-Poche	Saint-André	Saxel	Villard	Total
1338	160		149				31	116	feux
1411	77	60	65			21	14	60	feux
1481	52	40	44			16	11	35	feux
1517		50				16		60	feux
1561*	1030	423	468			210		648	habitants
1605	120	65	65		120	50		70	feux

\* En 1561, un recensement est opéré sur l'ensemble du duché de Savoie pour la levée de la gabelle (impôt sur le sel avec obligation pour chaque sujet du duc d'acheter une certaine quantité de sel par an). A cette date, le Chablais, Ternier et Gaillard, et Gex sont occupés par les Bernois et les Valaisans. C'est pourquoi le dénombrement des populations des paroisses d'Habère-Lullin, Habère-Poche et Saxel, rattachées au Chablais, est inexistant.

La quasi totalité des cahiers de recensement est conservée et classée dans la série SA des Archives de la Savoie.

## Economie et populations

- Le premier recensement effectué en 1338 en Faucigny par les commissaires pontificaux, fait apparaître une population de 50 000 à 60 000 habitants, reflet de la renaissance démographique et économique du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans le mandement de Bonne, Boëge compte 160 feux<sup>1</sup>, Burdignin 149, Saxel 31 et Villard 116, soit au total plus de 2000 habitants pour ces quatre paroisses.

Cette « surpopulation » est confrontée à la peste noire en 1348. La population de la vallée chute de moitié entre 1338 et 1411, puis des deux-tiers à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Un texte du XVIII<sup>e</sup> siècle signale une maladrerie à Boëge, fondée par les seigneurs de Rochefort dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Cet « établissement hospitalier », situé en dehors du village du côté de Saxel, servait à isoler les malades contagieux.

- La reprise démographique s'amorce doucement au début du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1561, les chiffres sont presque comparables à ceux de 1338.

L'occupation modérée des Bernois en Chablais à partir de 1536, ne touche guère la vallée de la Menoge. La seigneurie des Habères parvient à repousser leurs assauts. A cette époque, les bourgs de Savoie ont presque tous des marchés et des foires, grâce à l'octroi des franchises communales. Par lettre patente du 27 février 1530, Antelme de Montvagnard, seigneur de Boëge, obtient la création de la foire aux bestiaux de la Saint-Maurice le 22 septembre, ainsi que la confirmation du marché hebdomadaire les mardis sur la place de Boëge. En plus des droits commerciaux sur les marchés locaux, les seigneurs de Boëge perçoivent la leyde (redevance) sur le grain et le sel apportés aux marchés de Sallanches. En 1625, deux nouvelles foires sont

instaurées à Boëge : celle de Mai le jour de la Sainte-Croix et celle de la Saint-Symphorien le 23 août.

- Mais la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle perturbent l'essor démographique et économique de la vallée.

- En 1613-1617, 1629-1632, puis 1690-1692, de nouvelles épidémies de peste frappent le Faucigny et le Chablais. Par ailleurs le « petit âge glaciaire », de 1590 à 1850, provoque des hivers rigoureux qui engendrent des crises de subsistance. Cela se traduit par des pics de mortalité, de 1629 à 1653.

- Dans le contexte des guerres européennes du XVII<sup>e</sup> siècle, les ducs de Savoie rompent l'alliance avec la France, ce qui entraîne de nombreuses incursions des armées de Louis XIII puis Louis XIV sur le territoire savoyard. Le Chablais et le Faucigny servent de base de rassemblement aux troupes ducales nourries et logées par les autochtones (19 cavaliers cantonnés à Boëge de novembre 1683 à juillet 1684). Certains paysans fuient définitivement vers les grandes villes (Lyon, Paris) ou plus loin en Belgique et en Allemagne, d'autres s'expatrient temporairement vers la Franche-Comté et les pays alémaniques pour exécuter des petits travaux saisonniers, compléments de ressources indispensables aux maigres revenus agricoles. Par exemple, la famille Hudry-Paccot du Villard, partie en 1694 en Lorraine avec ses quatre enfants.

- Les troubles politico-religieux entre le duché et la Genève protestante éprouvent aussi les populations locales.

<sup>1</sup> On compte 1 feu pour 5 ou 6 personnes

*L'attitude des ducs envers les protestants est fluctuante au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les phases de persécutiōn sont nombreuses, mais la liberté de culte est accordée aux protestants du Piémont en 1561, et à ceux du Chablais trois ans plus tard. En 1686, l'alliance de la Savoie avec les puissances protestantes favorise la « Glorieuse rentrée des Vaudois ». Partisans d'une secte chrétienne créée dans les Alpes piémontaises au XII<sup>e</sup> siècle par Valdo, réfugiés en Suisse pour échapper à l'inquisition puis acquis au calvinisme en 1532, les Vaudois exilés décident de prendre le chemin du retour. Le 17 août 1689, ils partent du Léman entre Yvoire et Nernier, atteignent le soir même Viuz-en-Sallaz en passant par Sciez, le col de Sassel et Boëge, et arrivent une semaine plus tard en Piémont, malgré les difficultés des routes de montagne et en évitant une armée de 22 000 hommes.*



THE LAKE OF GENEVA, FROM THE COL DE VOIRON.

(SWITZ.)

LE LAC DU GENÈVE VU DU COL DE VOIRON.

DER GENFER SEE. VON DER SPITZE DES VOIRON.

Pour les populations de la Savoie du Nord (Faucigny, Chablais, Genevois), l'influence économique de Genève n'est pas négligeable ; c'est pourquoi la cohabitation entre catholiques et protestants est pacifique, dictée par des enjeux commerciaux et des conditions de vie commune. Dans la vallée, les coquetiers, petits revendeurs, se rendent à pied chaque semaine sur la place de Genève pour approvisionner les Genevois en produits frais.

Avec l'émergence de l'ère industrielle, d'une bourgeoisie d'affaires et le développement des infrastructures routières, Genève apparaîtra au cours des siècles suivants comme le débouché économique naturel de la Savoie du nord, tandis que la Savoie du sud restera davantage axée sur la ligne Chambéry-Turin.

« Le lac de Genève vu du col des Voiron », 1837, lithographie colorée de William BROCKEDON (1787-1854). Collection particulière.

### *III. La Vallée Verte de l'Etat sarde à l'Annexion française*

Au cours de la guerre de succession d'Espagne, la Savoie, d'abord alliée à la France, se range aux côtés de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Hollande (1703). Après d'interminables négociations entre la France et la coalition, le traité d'Utrecht de 1713 met un terme à la guerre. Le duc de Savoie retrouve ses possessions en Savoie et en Piémont, et obtient la couronne de Sicile. Cinq ans plus tard, le traité de Londres l'oblige à échanger la Sicile contre la Sardaigne. Victor-Amédée II porte alors le titre de roi de Sardaigne mais conserve Turin comme capitale politique du royaume.

#### **Sous le Régime sarde (1713-1792)**

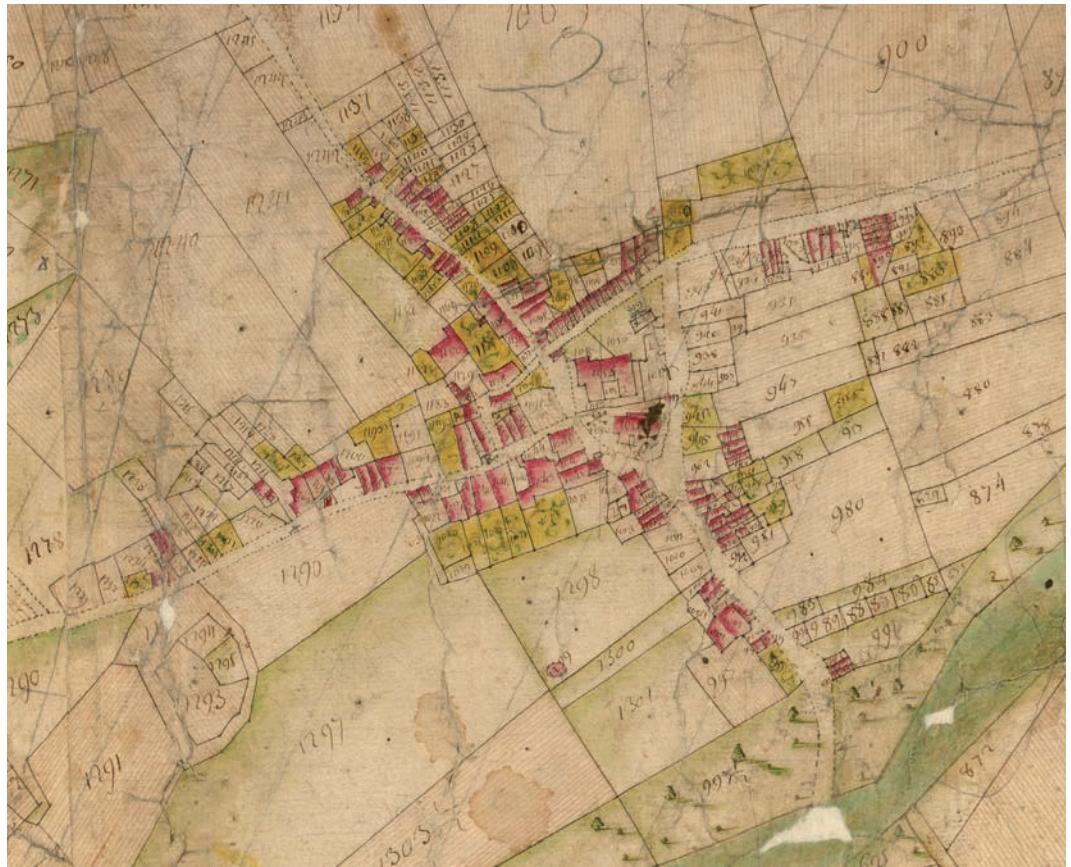
Durant les règnes de Victor-Amédée II (1675-1730) et Charles-Emmanuel III (1730-1773), l'administration savoyarde vit sous le régime piémontais centralisateur qui vise la suppression des particularismes locaux, par les « Royales Constitutions » de 1723.

Le duché, divisé en six provinces - Savoie propre, Genevois, Faucigny, Chablais, Maurienne et Tarentaise -, est soumis à un Intendant Général de Savoie nommé par le roi, le plus souvent d'origine piémontaise. Il a des pouvoirs étendus et subordonne les six intendants particuliers de province. Boëge, Villard, Burdignin, Saint-André et Bogève dépendent de l'Intendance du Faucigny, tandis que Saxel, Habère-Poche et Habère-Lullin relèvent du Chablais.

En 1738, les conseils de communauté sont remaniés. Les acteurs de la vie sociale et politique sont étroitement contrôlés par le secrétaire de la communauté, chargé de faire appliquer les circulaires de l'Intendant. Il perçoit la taille et les gabelles, surveille les conseils de communautés, contrôle leurs délibérations, au détriment des syndics.

*Extrait de la mappe  
numérisée n°58  
de la commune  
d'Habère-Lullin  
(copie de la mappe  
de 1732).*





*Extrait de la mappe numérisée n°186 de la commune de Boëge (copie de la mappe de 1733).*

« Faute à la communauté de Burdignin d'avoir apuré dans les trésoreries de cette ville le montant de la taille et capitulation du courant mois de may et de juin prochain, malgré l'avis qu'elle en a reçu de Messieurs de la Délégation, logera jusqu'à ce qu'elle y aye satisfait, le présent Dragon, à raison de quinze sols (...) Avec avis que si, dans huit jours, tout n'est pas apuré, nous doublerons la brigade.

Bonneville, le 4 may 1746. Signé : Buenacho »

La Savoie, évacuée le 11 février 1749, reprend son souffle.

Une autre réforme remarquable favorise l'éman-  
cation des terres. **L'Edit royal d'affranchis-  
sement** de 1771 impose aux communautés  
rurales de se libérer des droits seigneuriaux  
(corvées, prestations en nature, taxes diverses)  
en les rachetant grâce à la vente des biens  
communaux. Dans la vallée de la Menoge, les  
contrats d'affranchissement font apparaître de  
fortes disparités entre les différentes commu-  
nautés : Bogève, divisée en 9 fiefs de taille iné-  
gale, est la commune la plus grecée de droits  
féodaux (15 129 livres), à l'inverse de Saxel, un  
seul fief (189 livres).

A l'aube de la Révolution française, les  
Savoyards acquis aux idées révolutionnaires  
émigrent dans les villes françaises (Paris, Lyon)  
où ils fondent des clubs révolutionnaires et  
recrutent une armée de 2500 hommes qu'ils  
baptisent « la légion des Allobroges ».

## De la Convention à l'Empire (1792-1815)

Le 22 septembre 1792, les troupes révolution-  
naires françaises, aidées par la légion des  
Allobroges, entrent en Savoie. Les troupes sardes ne résistent pas. Un mois plus tard,  
une Assemblée de députés élus, dite des  
« Allobroges », se réunit à Chambéry. Les 26 et  
27 octobre, elle abolit les titres de noblesse, les  
priviléges et confisque les biens du clergé. Le  
27 novembre, la Convention adopte le ratta-  
chement de la Savoie à la France, souhaité par  
la majorité des députés savoyards. La **Savoie**  
**devient le 84<sup>me</sup> département français** sous  
le nom de « Mont-Blanc » (chef-lieu Chambéry),  
et comporte sept districts, subdivisés en can-  
tons.

La vallée de la Menoge est une nouvelle fois  
divisée :

- Boëge, Bogève, Burdignin, Saint-André et Villard dépendent du canton de Viuz-en-Sallaz (district de Cluses) ;
- Sassel est rattachée au canton de Bons, tan-  
dis qu'Habère-Lullin et Habère-Poche sont  
reliées au canton de Lullin (district de Thonon).  
En 1798, à l'occasion de la réunion de Genève  
à la France, le département du Léman est créé  
en partie sur les territoires du Mont-Blanc ; l'en-  
semble des communes de la vallée est alors  
transféré au Léman.

# Histoire de l'implantation humaine

## 2

### Arrêté du Directoire du district de Cluses, daté du 8 janvier 1794 :

« Tout individu qui saisira mort ou vif, ou fera saisir un prêtre réfractaire dans ce district, aura 1200 francs de récompense ; Toute maison où sera retiré un prêtre réfractaire, au sù du propriétaire, sera rasée ; Tout citoyen qui aura donné asile, retraite ou secours, ou aura recelé un prêtre réfractaire, ou aura employé son ministère, sera traité comme suspect et emprisonné jusqu'à la paix ;

Tous les parents des prêtres réfractaires qui infectent encore ce district seront mis en état d'arrestation et leurs biens séquestrés ; Les Sociétés populaires, les Comités de surveillance et les Municipalités seront responsables de l'inexécution de cet arrêté ; Tout citoyen qui dénoncera un particulier ou une municipalité aura 500 francs de récompense. »

Dans un premier temps, la Révolution est accueillie favorablement, mais bien vite, les Savoyards contestent les mesures imposées par les régimes successifs<sup>1</sup>. Fin mai 1794, les jeunes gens de la vallée sont réquisitionnés pour participer à l'effort de guerre contre l'Autriche et la Prusse : certains s'enfuient, plutôt que de servir sous les drapeaux de la Révolution. **L'emprunt forcé**, en vertu de la loi du 18 décembre 1795, oblige les contribuables à avancer au gouvernement des sommes d'argent, proportionnellement à leurs ressources. Les habitants de Villard adressent des pétitions aux administrateurs du département du Mont-Blanc. « Nos bras suffisent à grand'peine à faire vivre nos familles, et nous ne pouvons pas contracter des dettes pour devenir créanciers de la République ». Le résultat de ces réclamations fut heureux ; l'emprunt forcé est réduit de 3950 livres à 2050 livres.

En février 1793, c'est l'entrée en vigueur de la **Constitution civile du clergé** qui déclare le clergé français indépendant du Saint-Siège (nationalisation des biens du clergé, élection des prêtres par les paroissiens...). La plupart des prêtres de la vallée refusent de se soumettre au serment schismatique et s'exilent en Suisse ou en Piémont, à l'image du curé de Villard, Révérend Michon, âgé de 75 ans, qui s'enfuit « son breviaire sous le bras, un bâton à la main et les yeux pleins de larmes ». Certains prêtres se cachent et sortent la nuit pour porter les derniers sacrements, célébrer les baptêmes ou la messe. Mais les activités secrètes de l'abbé Joseph-Marie Béné, qui dirige l'école primaire de Boëge en 1793, sont découvertes :

Cluses, le 17 avril 1793

« Citoyens,  
Le Directoire a appris avec douleur que vous laissez fonctionner dans votre commune, au mépris de la loi, un prêtre qui a refusé de lui obéir ; il vous transmet extrait de son procès-verbal de ce jour. Vous êtes invités de vous conformer à son contenu de point en point sous votre responsabilité, en faisant mettre le prêtre Béné en état d'arrestation, suivant la loi.  
Le Directoire du district de Cluses »

Le 7 Pluviôse de l'an II (26 janvier 1794), Albitte, commissaire de la République dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc, exige que « toutes les cloches encore existantes soient descendues, brisées et envoyées au chef-lieu du district ». Dans la vallée, cet arrêté provoque la stupeur. Deux cloches de l'église de Villard sont sauvées, mais les autres dont celles de Boëge sont fondues à Bonneville pour servir à la confection de canons.

En 1795, la vente des biens ecclésiastiques débute à Villard et se termine à Boëge. Les acquéreurs sont peu nombreux, représentés par les notables, tandis que les plus modestes paysans, restés fidèles à la religion, se détournent de ces transactions. Les biens de la mense curiale de Boëge, comportant dix-neuf lots de terre, rapportent difficilement la somme de 19 345 livres versée en assignats<sup>2</sup>.

Le 23 juin 1794, malgré la Terreur, deux mille fidèles se réunissent à Miribel pour célébrer le culte. Sur ce sommet était érigée depuis 1774 une croix en chêne, lieu de pèlerinage.

Après l'exécution de Robespierre le 28 juillet 1794, les curés exilés rentrent dans leur paroisse. Les persécutions se poursuivent jusqu'à la chute du Directoire en 1799. Accueilli avec soulagement par les populations, le Concordat de 1801 de Bonaparte met fin au schisme religieux et le clergé recouvre ses biens.

Pour marquer la pacification religieuse sous le Consulat puis l'Empire<sup>3</sup>, le sculpteur de Villard, François-Marie Felisaz, érige en 1803 une croix oratoire dite « Croix de la Veillaz Derrière » à l'endroit où se dressait l'arbre de la liberté. Située à la sortie du chef-lieu, sur la D12, elle est aujourd'hui classée au titre des Monuments Historiques. Les 17 croix du calvaire de Miribel taillées dans le marbre rose d'Hirmentaz, sont également son œuvre (1804-1805). La vierge monumentale, qui culmine à 1586 m d'altitude, a été érigée plus tard, en 1878, par les soins du curé de Villard et le concours de tous les paroissiens.

<sup>1</sup> La Convention (ou régime de la Terreur) : septembre 1792 octobre 1795 ; Le Directoire : octobre 1795 novembre 1799.

<sup>2</sup> Papier-monnaie créé sous la Révolution française dont la valeur est assignée sur les biens nationaux.

Son cours se déprécie rapidement en raison de la flambée des prix et de la faillite de l'Etat. En 1795, l'assignat a déjà perdu les quatre- cinquièmes de sa valeur nominale.

<sup>3</sup> Le Consulat, sous la Constitution de l'an VIII: novembre 1799 - mai 1804 ; L'Empire fondé par Napoléon Ier : 1804 - 1815.



*Croix  
de la Veillaz Derrière,  
1803 (Villard).*

*Calvaire de Miribel.*

Sous l'Empire, les industries textile et métallurgique se multiplient, notamment à Contamine-sur-Arve et à Sallanches grâce aux capitaux genevois. Par ailleurs, l'aménagement du réseau routier transalpin progresse (route du Mont-Cenis, tunnel des Echelles, entretien du col du Petit-Saint-Bernard...). Les défaites de Napoléon contre l'Europe coalisée l'obligent à abdiquer en avril 1814 et à se réfugier sur l'île d'Elbe. Au Congrès de Paris de mai 1814, la Savoie est partagée entre la France et le royaume sarde, provoquant des polémiques, surtout en Savoie du Nord où la majeure partie de la population demande son rattachement à la Confédération helvétique. Après les « Cent jours » de Napoléon et son ultime défaite à Waterloo, le second traité de Paris de novembre 1815 corrige les erreurs du précédent, en donnant l'ensemble de la Savoie à l'Etat sarde. Toutefois, 16 communes haut-savoyardes sont rattachées à Genève, laquelle est entourée d'une petite zone franche de 150 km<sup>2</sup> autour de Saint-Julien-en-Genevois (la zone d'Annemasse en est exclue)<sup>1</sup>. En cas de conflit, il est décidé que la Savoie du Nord serait neutralisée.

### **Le « Buon Governo » ou la Restauration sarde (1815-1860)**

Sous la Restauration sarde, la vallée de la Menoge est encore divisée : Habère-Lullin, Habère-Poche et Saxel dépendent du mandement de Bons, en Chablais ; les autres communes relèvent du mandement de Saint-Jeoire, en Faucigny<sup>2</sup>.

#### • Renouveau de l'architecture religieuse :

Le catholicisme étant considéré comme religion d'Etat, l'église est le centre de la vie communautaire. Pour effacer les ruines révolution-

naires et accueillir une population en forte croissance, un vaste mouvement de reconstruction des églises est entrepris en Savoie.

Le courant **néo-classique** apparu dès le XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe, prône le retour à la tradition antique : colonnes et chapiteaux, frontons, emploi des ordres dorique et ionique... La rigueur de ce style, qualifié parfois de « sarde » alors qu'il n'est pas soutenu par l'administration piémontaise, s'impose en Savoie à partir de 1815.

Les églises édifiées à Saint-André, Bogève, Saxel, Habère-Poche et Villard représentent ce courant architectural.



*Portail à pilastres  
et fronton  
de l'église  
de Bogève.*

<sup>1</sup> Du point de vue du droit international, une zone franche est une zone d'échanges dans laquelle les restrictions douanières sont abolies, sous réserve de quotas dans lesquels les franchises s'appliquent.

<sup>2</sup> Une modification s'opère en 1818 : la commune de Saxel est transférée au mandement de Douvaine, en Chablais. Une autre réforme administrative aura lieu en 1842.

# Histoire de l'implantation humaine

## 2



Eglise d'Habère-Poche  
construite en 1840.

Coupeole du chœur  
de l'église  
de Bogève.

Retable de l'autel  
de l'église de Villard,  
surmonté  
d'une sculpture  
du baptême du christ.

Clocher octogonal  
et façade principale  
de l'église de Boëge.

<sup>1</sup> Constituée depuis le 26 septembre 1815, la Sainte-Alliance est un pacte de solidarité entre les monarchies russe, autrichienne et prussienne, contre le principe de « liberté et de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Le système est dominé par le chancelier autrichien Metternich.

<sup>2</sup> La péninsule italienne est morcelée en 12 petits Etats contrôlés par les Autrichiens.

<sup>3</sup> Le référendum est en partie truqué ; de nombreux bulletins Non sont camouflés.

En France, le courant **néo-gothique** concurrence le néo-classique dès le Second Empire (1852-1870). Dans le diocèse d'Annecy, le chanoine Poncet est le propagateur de ce nouveau style qu'il considère comme « le seul véritable art chrétien ».

Entre 1855 et 1858, l'église de Boëge est reconstruite par les architectes Joseph Michaud, de Montriond, et Anselme Chauplanaz, de Morzine, dans le style néo-gothique. De même influence architecturale, l'église de Burdignin est édifiée en 1861 par l'architecte italien Imperatori.

La période sarde voit aussi se multiplier les oratoires et croix de chemin le long des routes, à proximité des hameaux, sur les cols ou les reliefs. Ces petits sanctuaires sont érigés pour demander la protection d'un saint ou en remerciement d'une guérison.

- L'année 1848 est marquée en Europe par les mouvements libéraux et nationalistes opposés à l'absolutisme des pays de la Sainte-Alliance<sup>1</sup>. Le 4 mars 1848, Charles-Albert de Savoie octroie le Statuto, constitution libérale prévoyant un Sénat et une Chambre des députés. Peu après, l'unification italienne est engagée par son ministre, Cavour, avec le soutien des troupes napoléoniennes<sup>2</sup>. **La Savoie est annexée à l'Empire français** au prix de cette aide militaire, cession ratifiée par le traité de Turin du 24 mars 1860 qui prévoit néanmoins de consulter les populations par un plébiscite. La Savoie du Nord (Chablais, Faucigny et Genevois) souhaite être rattachée à la Confédération helvétique pour conserver ses débouchés économiques vers Genève. Préparé soigneusement par Napoléon III, le plébiscite des 22 et 23 avril 1860 prévoit alors l'annexion à la France en même temps que la création d'une « grande zone » franche s'étendant de la Suisse à la quasi-totalité de la Haute-Savoie (plus de 3000 km<sup>2</sup> de surface). Le fameux bulletin de vote *Oui et Zone* recueille ainsi une écrasante majorité: 130 533 Oui, contre 235 Non et 34 nuls<sup>3</sup>.



Années	Boëge	Bogève	Burdignin	Habère-Lullin	Habère-Poche	Saint-André	Saxel	Villard	Total habitants
1726		209	268			94		224	mâles
1743				503	396		199	337	-
1756	596	301	347	335	431	141	130	338	mâles
1776	720	450	451	404	516	209	158	480	3388
1783	859	469	445	1161		239	184	583	3940
1806	1044	598	515	490	672	247	188	679	4433
1815	1119	628	581	591	732	305	214	816	4986
1822	1265	710	613	495	807	364	250	770	5274
1838	1435	742	700	703	879	406	229	828	5922
1848	1604	736	763	643	823	387	291	800	6047
1858	1427	702	696	533	661	327	252	668	5266
1861	1402	734	667	582	701	357	269	740	5452
1866	1526	743	703	560	710	351	273	784	5650
1872	1446	755	726	601	717	678	298	757	5978
1876	1476	782	686	571	743	727	301	751	6037
1881	1536	784	701	502	820	724	265	757	6089
1886	1605	756	705	513	808	683	278	744	6092

## Economie et populations

### • Surpeuplement

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est marqué par une croissance démographique forte sur l'ensemble du territoire savoyard, conséquence de l'amélioration de la condition paysanne (affranchissements, cultures de la pomme de terre et du maïs...). En 1783, la population est comparable à celle de 1338 : on compte 40 000 Chablaisiens et 60 000 Faucignierands.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, deux pics de population sont enregistrés sur l'ensemble des huit communes de la Vallée Verte : plus de 6000 habitants en 1848 ainsi qu'autour de 1880 (on retrouve 6000 habitants au dernier recensement).

Entre ces périodes, la vallée connaît une régression temporaire de sa population due à :

- la participation de la Brigade de Savoie à la guerre de Crimée contre la Russie (1855), puis la préparation du contingent savoyard à l'offensive militaire contre les Autrichiens en Italie ;
- l'émigration traditionnelle vers les villes (Genève, Lyon, Paris...) accentuée par les mauvaises récoltes de 1847, la hausse du prix du grain et la pénurie de matière première (bois de chauffage, de construction...).

• L'accroissement rapide de la population de la vallée engendre des vagues d'émigration, compte tenu du manque de terres cultivables et de la faiblesse des rendements agricoles.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, « le Chablais est le plus beau pays de toute la Savoie mais le plus misérable, partie par défaut des cultivateurs, partie par le mauvais esprit des paysans qui préfèrent d'aller servir les Genevois et les Suisses qui les payent largement, à la culture de leurs propres biens ».

Ce constat est moins défavorable pour la vallée de la Menoge où l'on cultive à des altitudes élevées, au détriment des forêts surexploitées ; néanmoins les migrations hivernales s'orientent vers la Suisse où les salaires y sont plus intéressants. Sur la place du Molard à Genève, les ouvriers saisonniers, les mollardiers, louent leurs services comme domestiques de ferme, ramoneurs, aiguiseurs ou frotteurs de parquet... En été, certains redescendent en plaine pour effectuer les travaux agricoles, tandis que les effeuilleuses partent effeuiller les vignes autour de Genève, dès le début du mois de juin. A Villard, les hommes partent en automne comme rémouleurs.

De temporaires, les migrations deviennent parfois définitives : vers la France, comme Pierre Mouthon de Villard qui s'exile à Vesoul ; vers l'Allemagne, comme la famille Jorat de Bogève qui s'installe à Stuttgart.

A partir de 1720, l'implantation de l'industrie horlogère dans la vallée de l'Arve permet aux paysans d'accroître leurs revenus par une deuxième activité d'ouvrier-horloger. Dans la vallée de la Menoge, le métier de « représentant en bijouterie » est traditionnellement exercé par les hommes des Habères. Jacques Gavard, originaire de Saint-André, s'installe marchand-bijoutier à Paris. L'Ecole professionnelle d'horlogerie de Cluses créée en 1849 est une alternative à l'émigration massive de la main-d'œuvre.

• Au XIX<sup>e</sup> siècle, la notion d'urbanisme apparaît : les projets d'aménagement des centres-bourgs et les constructions se multiplient. Le bourg de Boëge dont la population augmente de plus de 50 % entre 1806 et 1848, subit de profonds changements. Sur la place, le château est détruit en 1815, le cimetière déplacé à l'écart des habitations, et l'église déplacée en 1858, libérant un vaste espace aménagé en champ de foire.

## Histoire de l'implantation humaine

# 2

la Grenette de Boëge date de 1853.

Les mesures taillées dans la pierre sont plus anciennes.



• Le désenclavement de la vallée s'esquisse à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, profitant à l'ensemble des acteurs économiques, commerçants, notables et agriculteurs. Les patrimoines fonciers s'en trouvent revalorisés, comme en atteste l'avocat Duchesne de Boëge dans un écrit de 1770 : « Quand j'ai acheté ma propriété des Voirons, les chemins de Boëge n'étaient point faits. Ces biens n'étaient affermés que 600 livres. Ils le sont aujourd'hui 1230 livres. Cela prouve, je crois, l'amélioration et l'augmentation de la valeur des biens de cette vallée ». L'ouverture de la vallée vers les principaux axes de communication encourage surtout les échanges commerciaux avec la Suisse. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un texte précise que « le principal débouché des froments, des avoines, des porcs, des veaux, beurre, moutons, bois et volailles est Genève. Le nombre de volailles que vend la vallée est très considérable et n'est pas égal en tout temps; il consiste principalement en poulets et poulardes. On peut estimer que la vallée débite 700 volailles par semaine envoyées de l'autre côté de la frontière ».

Plan de Boëge élaboré par B. Vaudaux Ruth Architecte.

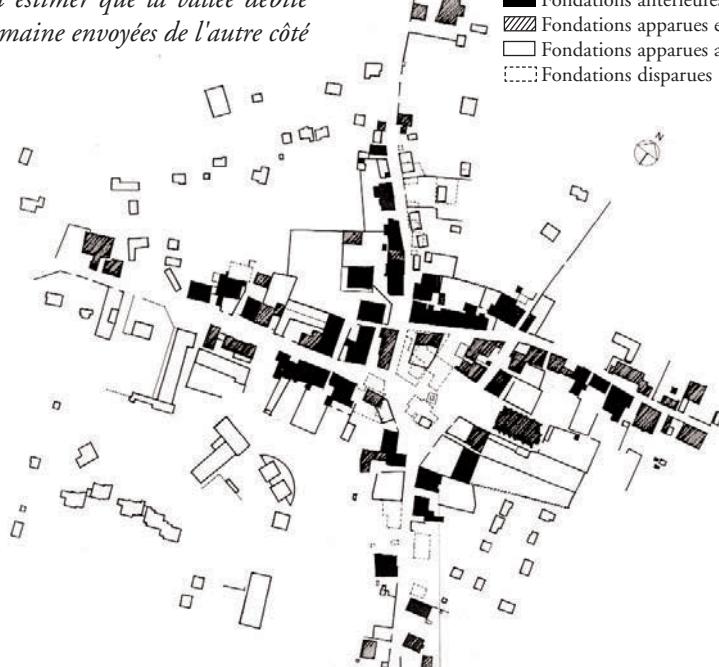
A l'aube de l'ère industrielle, l'économie de la vallée de la Menoge est de plus en plus tributaire de la métropole genevoise pour l'écoulement de ses produits agricoles.

La correspondance datée du 14 juin 1819, entre Monsieur Mouchet, de Villard, et la famille De Normandie, de Genève, en témoigne :

« Monsieur,  
Comme Monseigneur De Normandie a trouvé excellentes les tommes de chevrotin que Madame votre épouse a eu la bonté de lui envoyer, il vous prie très instamment de lui faire l'amitié de lui en envoyer encore une douzaine des mêmes, en m'en marquant s'il vous plaît le prix que je vous ferai d'abord rembourser (...)  
Monsieur et Madame De Normandie vous font mille compliments, de même qu'à Madame Mouchet.»

Boëge 1992

■ Fondations antérieures à 1728  
▨ Fondations apparues entre 1728 et 1913  
□ Fondations apparues après 1913  
□ Fondations disparues



## *IV. La Vallée Verte de 1860 à nos jours*

### **Boëge, un canton en constitution**

- Par décret impérial du 29 juin 1860, l'ancien duché est divisé en deux départements : la Haute-Savoie et la Savoie actuelles. La Haute-Savoie, qui correspond aux provinces du Chablais, du Faucigny et du Genevois, est découpée en quatre arrondissements : Annecy, Bonneville, Saint-Julien et Thonon.

Les communes qui constituent naturellement la vallée de la Menoge, sont alors réparties comme suit :

- Boëge, Bogève, Burdignin, Saint-André et Villard appartiennent au canton de Saint-Jeoire, dans l'arrondissement de Bonneville ;
- Sassel relève du canton de Douvaine, tandis que les deux Habères dépendent de celui de Thonon, dans l'arrondissement du même nom. Lors du voyage en Savoie de Napoléon III, du 27 août au 7 septembre 1860, le maire de Boëge, François-Antoine Dumont, lui adresse un courrier pour l'informer de cette division territoriale qui entrave le fonctionnement administratif et commercial de la vallée<sup>1</sup>.

Impact réel ou heureux hasard, dès la fin de l'année 1860, des modifications territoriales sont adoptées. **Par décret du 20 décembre 1860, le canton de Boëge est créé**, unifiant enfin les huit communes de la vallée. Ce nouveau canton relève de l'arrondissement de Thonon, en Chablais.

Après l'Annexion, l'administration savoyarde se soumet aux exigences de la centralisation française. Tout au long de la III<sup>e</sup> République, fleurissent les mairies (élection du maire par les conseils municipaux à partir de 1882). Dans les campagnes, le bâtiment est couplé à l'école primaire obligatoire, gratuite et laïque depuis Jules Ferry ; l'enseignement de la langue française y est imposé, le patois local abandonné. A Boëge, la mairie-école est construite en 1860, puis agrandie en 1882 pour accueillir l'école primaire supérieure de garçons ; celle

de Saint-André date de 1877, celle de Villard de 1881 et celle de Sassel de 1882 (comporte une école mixte et une école enfantine). Les autres mairies-écoles sont toutes construites après 1880. A Villard, on compte aussi la présence du Cours Complémentaire ou « école primaire supérieure de filles », ancêtre du collège Jean-Marie Molliet.



*Mairie-école de Villard édifiée en 1881.*

- De 1860 à la veille de la Première Guerre mondiale, les progrès techniques métamorphosent **le réseau de communication** du territoire savoyard ; ponts, tunnels, routes et voies ferrées se multiplient, bravant les reliefs accidentés.

En 1888, l'instituteur de l'école primaire de Boëge écrit : « Le chemin de Grande Communication n° 20, venant de pont de Fillinges au sud de la vallée, traverse le territoire de Boëge, allant jusqu'à Sassel ; la plupart des villages sont reliés à cette route par des chemins vicinaux en mauvais état. La localité est actuellement reliée à Annemasse par deux services de voitures ; l'un journalier part de Boëge à 4 heures du soir et y revient vers 11 heures ; l'autre, qui n'a lieu que les lundis, mercredis et samedis, part de Boëge à six heures du matin pour être de retour à huit heures du soir. » La mise en place de **relais de voitures** facilite la mobilité des personnes et détermine le rapprochement avec Annemasse, carrefour industriel et commercial en plein essor. Entendons qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la « voiture » est un moyen de locomotion hippomobile (diligence) utilisé par les riches commerçants, bourgeois ou voyageurs romantiques. Jusqu'à la Première Guerre

<sup>1</sup> Extrait de la lettre de François-Antoine Dumont en 4e de couverture.

# Histoire de l'implantation humaine

## 2

« Boëge »,  
1837,  
lithographie colorée  
de Brockedon  
(1787-1854).

Collection  
particulière.



mondiale, les autochtones se déplacent à pied, les bêtes de somme servant à transporter les marchandises.

Dès 1890, un nouvel élan est donné à l'ouverture de la vallée, grâce au Conseiller général du canton de Boëge, Monsieur Saitlet, qui lance l'idée d'aménagement d'une voie ferrée pour relier son canton au tramway à vapeur d'Annemasse-Samoëns. Après délibération du Conseil général le 22 août 1895, la commande est faite au C.E.N. (Compagnie des chemins de fer Economiques du Nord) ; le tronçon ferroviaire partait du Pont de Fillinges pour aboutir 8 km plus loin au chef-lieu de Boëge, en remontant la Menoge. Mais l'étude des travaux est stoppée net avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Parallèlement, le **service automobile** se met en place dans la vallée. Le 23 juillet 1905, la première voiture fait son entrée à Boëge, au milieu d'une foule en liesse. En moins de 30 minutes, l'automobile a parcouru la distance du Pont de Fillinges à Boëge. Un service régulier entre Boëge et Annemasse, via le Pont de Fillinges et Bonne-sur-Menoge, est prévu dès le 1er août.

Dans les années d'après-guerre, le projet du **tramway de la Vallée Verte** reprend ; il est prévu de prolonger le tracé de la voie ferrée jusqu'à Habère-Poche, soit en tout 16

km, et d'électrifier le réseau. L'achat des 350 parcelles auprès des propriétaires concernés s'avère une tâche délicate avec quelques recours à l'expropriation. Les travaux démarrent en 1923 : terrassements, ponts en béton armé, aqueducs, murs de soutènement... Trois ans plus tard, ils sont arrêtés sur décision du Conseil général : les terrassements établis sur des alluvions instables le long de la Menoge, s'écroulent les uns après les autres, tandis que l'utilisation de plus en plus grande de l'automobile dans l'entre-deux-guerres laisse présager la ruine du projet.

Dès 1935, deux services automobiles desser-

vent en effet la vallée en direction de Fillinges, Bonne et Thonon. Quant au tramway d'Annemasse-Samoëns, il effectue son dernier trajet le 14 mai 1959.

Les vestiges de certains ouvrages sont encore visibles aujourd'hui : le pont des Chapotines à Curseilles (Saint-André) ou encore celui de Mijouet à l'entrée de la vallée. Le magnifique pont en béton armé de 28,50 m d'ouverture, « Chez Préquin » entre Burdignin et Villard, est dynamité en 1948.

Grâce à l'accessibilité automobile, l'accueil touristique fait désormais partie des priorités locales, comme moyen d'enrayer l'exode rural.

### La Vallée Verte à l'heure du tourisme

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le **tourisme alpin** concerne exclusivement les villes d'eaux dotées de thermes et de palaces pour accueillir une clientèle aristocratique. Les Alpes encore méconnues sont surnommées les « monts affreux ». Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'influence des premiers alpinistes (Balmat, Paccard, De Saussure...), du romantisme et des récits des voyageurs anglais, la montagne cesse d'être considérée comme maléfique et hostile. La beauté et le sentiment de la nature décrits par Rousseau et les peintres paysagistes gagnent les sensibilités de la haute société occidentale ; la mode des séjours en montagne s'instaure pour les gens aisés.

• Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le **tourisme de villégiature** estival est un luxe à la portée de quelques voyageurs attirés par le spectacle de la nature, le calme et l'air pur. Les équipements sont rares et isolés, édifiés surtout dans les Préalpes à des altitudes moyennes.

Dans le journal « Le Léman » du 21 septembre 1861, on signale l'affluence de nombreux étrangers aux Voirons, depuis l'inauguration de l'hôtel des Chalets. Situé à environ 1300 m d'altitude, à l'emplacement actuel du monastère de Bethléem, son accès est facilité par un service de voitures en provenance de Boëge. Le 22 juillet 1894, ce même journal annonce la réorganisation de l'hôtel qui compte désormais 50 chambres et salons avec piano et billard.



Y est spécifié que « **les Voirons constituent une station climatique des plus agréables** ».

A l'époque, en ville, la population est frappée par la tuberculose qui se propage aisément à cause de la promiscuité et de l'insalubrité des concentrations urbaines, accentuées par le développement industriel. En l'absence de vaccin efficace, le seul traitement est d'envoyer les malades respirer l'air pur de la montagne. C'est pourquoi des stations dites « climatiques » se développent.



*“Les Primevères”  
à Argence  
(Habère-Poche).*

Après la Seconde Guerre mondiale, **deux pré-ventoriuns** - établissements de soin préventif pour les malades atteints de primo-infection - sont créés dans la vallée de la Menoge : le premier au village de l'Espérance à Burdignin, fondé en 1945 pour les enfants âgés de 13 à 18 ans ; le second, « les Primevères », à Argence (Habère-Poche), pour les jeunes enfants entre 2 et 13 ans.

La découverte de l'antibiotique contre la tuberculose permet d'éradiquer la maladie dans les années 1950.

Parallèlement à ce tourisme climatique estival, la villégiature d'hiver fait son apparition dans l'entre-deux-guerres avec la naissance de la pratique du ski en tant que loisirs.

- D'abord vu comme un moyen de locomotion à l'usage des rares personnes qui doivent se déplacer en hiver (médecin, facteur...), **le ski prend son essor** au début du XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition des sports d'hiver. En 1907, le Club Alpin Français organise le premier Concours international de ski au Mont-Genève, tandis que les premiers Jeux olympiques d'hiver se déroulent à Chamonix en 1924.

L'une des plus anciennes fabriques de skis, l'entreprise Duret, s'établit à Habère-Lullin dès 1925. Les premiers signes d'activités de glisse dans la vallée datent de cette période. Malgré l'absence de remontées mécaniques, la pratique du ski en tant que sport de détente, est bel et bien mentionnée par Louis Charrière, le maire de Boëge en 1914 :

« Grâce aux pentes sans pareilles de ses collines qui permettent d'établir en hiver de longues pistes pour le ski et la luge, cette région attire chaque année, en décembre, janvier et février, un nombre toujours croissant d'amateurs de sports d'hiver.

[...] L'hiver étant généralement sec et froid dans la vallée, les sports hivernaux sont appelés à prendre une grande extension. On y rencontre



*Boëge,  
le chalet des Forêts.*

A partir de 1916, le dépistage de la maladie est systématique grâce à la découverte des rayons X et de la cuti-réaction. Des établissements spécialisés, les sanatorias, sont édifiés dans l'entre-deux-guerres, pour isoler et soigner les malades.

Dans la vallée de la Menoge fleurissent des « **maisons d'enfants** », établissements à caractère médical ou seulement climatique. Le premier guide sur la vallée de la Menoge écrit par Louis Charrière, maire de Boëge et fondateur du syndicat d'initiative en 1910, reflète cette obsession de l'hygiène et du bon air : « Par ses eaux de sources froides, limpides et digestives, par son climat privilégié, par l'action bienfaisante d'une nourriture saine et d'un laitage exquis et parfumé, de beurre et de miel estimés, la vallée de Boëge passe à juste titre pour une station climatérique des plus recherchées où l'on peut, pendant plusieurs mois, faire ample moisson d'air pur, de repos et de santé ».

# *Histoire de l'implantation humaine*

*Boëge,  
Hôtel de Savoie.*

quantité de pistes excellentes sur une longueur de plusieurs kilomètres, notamment dans les communes de Bogève, Villard et Boëge où existent de vastes champs aux pentes vallonnées qui permettent des exercices variés de skis, de luges et aussi de bobsleighs ainsi que de très beaux emplacements pour patinoires. [...] Il convient de noter que, depuis quelques

années, Bogève, qui est admirablement située pour les sports d'hiver, est devenue un centre pour les nombreux skieurs venant de Genève pour s'adonner à leur sport favori sur une piste d'une longueur supérieure à 4 km partant de Château-Cornu pour aboutir au chef-lieu. »



*Boëge,  
Hôtel de la Balance.*

Le premier téléski de la Vallée Verte est même inauguré à Bogève en 1930, mais démonté peu après pour être installé aux Gets. Si la politique d'aménagement touristique n'en est qu'à ses premiers balbutiements, les infrastructures d'accueil - hôtels et cafés-restaurants – se modernisent, bénéficiant des nouveaux matériaux de construction (béton armé) et des technologies modernes : chauffage central, électricité, W.-C. avec chasse-d'eau, relais de voitures, téléphone à proximité... En 1924, Habère-Lullin est la première commune de la vallée à se doter d'un réseau d'électricité, puis d'une adduction d'eau en 1927. L'installation du téléphone automatique rural entrepris dans un certain nombre de cantons savoyards, entre 1935 et 1938, est retardée dans les cantons de Boëge, Annemasse, Douvaine, Saint-Jeoire et Thônes en raison du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale ; elle est effective aux alentours de 1953.

Malgré les améliorations des équipements touristiques, les villégiatures d'hiver sont rares et réservées à une clientèle bourgeoise. Grâce à l'explosion des temps de loisirs qu'incarnent en France les congés annuels de 1936, les séjours en montagne se généralisent dans les années d'après-guerre, été comme hiver.



**BOÈGE (HAUTE-SAVOIE)**  
 Station Climatique AUTORISÉE PAR MÉTÉO.  
**HOTEL DE LA BALANCE**  
 PENSION DÉTACHÉE (également RESTAURÉ).  
 Téléphone 5.  
**Ed. DUBOIS, PROPRIÉTAIRE**  
 Membre du Touring-Club de France : à l'entrée de la station de la Source d'Arve : de l'Alpiniste des  
 AMBASSADEURS POUR FAMILLES, CAMPING, HÔTELS, BAINS, SPA, GOLF, SANTÉ, SÉJOURS  
 ENFANTS, VACANCES, RANDONNÉES, VOYAGES.  
**HOTEL DE SAVOIE**  
**(BOÈGE)**  
**Louis BAUDIN, Propriétaire.**  
**GRANDE HOTELLERIE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE,**  
 avec meubles de l'époque.  
**ÉLECTRICITÉ** ☺ **TELEPHONE**  
**Prix de Pension : Fr. 6 par jour.**  
**BOÈGE**  
**Café-Restaurant des Voirons**  
**CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX**  
 Grande Salle de Sociétés, Salle à Danse, Salle à Jeux, Salle à Commando,  
 Nouvelle Proscenium.  
**MAGASIN DE CHAUSSURES**  
 RÉPARATIONS, CHAUSSURES DE MONTAGNE.  
 Alfred GROBEL.  
**Hôtel de l'Ermitage des Voirons**  
 Attitude 1600 m.  
 Le seul ayant un sur Gondrev.  
**PENSION**  
 LES 3 REPAS ET LA CHAMBRE, de Fr. 7.- à 10.- par jour  
**CUISINE DE RÉGIME**  
 Fortis de saign., soupe, ragoût, coq au vin, vaches laitières à l'hôtel.  
 Téléphone No. 1, relais à Boëge.  
 DRÔME : VALENTY, tel. à Sainte

*Extrait du guide illustré "Boège et la vallée" (1914).*

- Dans les années 1950, la banalisation de l'automobile, l'allongement des congés payés et l'élévation du niveau de vie produisent une explosion de la demande touristique, quelle que soit la saison. Le tourisme se démocratise au bénéfice de l'ensemble des acteurs économiques de la région.

Dans un premier temps, les activités de plein air de moyenne montagne (randonnées pédestres, pêche à la truite, vélos...) suffisent à attirer un grand nombre d'enfants en Vallée Verte. Colonies de vacances et classes vertes se succèdent dans les anciens établissements de santé réhabilités en centres de vacances ou dans les corps de fermes transformés en hébergements collectifs.

Au milieu des années 1960, l'industrie du ski ayant pris une large place dans l'économie de la région, la Vallée Verte est tentée de bénéficier, elle aussi, des ressources d'une saison d'hiver. Les collectivités se regroupent en syndicats intercommunaux pour mettre en valeur les massifs des Brasses et d'Hirmentaz. Cette période coïncide avec la fin de l'exode rural et une reprise démographique dans les campagnes.



Bogève,  
Club Alpin.

Cadre de réflexion pour les élus et la population, un plan d'aménagement rural de la vallée (P.A.R.) est mis en place par le syndicat intercommunal du canton de Boëge dès les années 1971-1972. Son objectif est de dégager des vues communes sur les potentialités de développement de la vallée, en conciliant vie rurale - agriculture, artisanat - et activité touristique. Pour stimuler l'économie de la vallée, il est décidé de construire de nouveaux équipements (terrains de jeux, tennis, piscine, domaines skiables) et d'améliorer les infrastructures (réseau d'eau, assainissement, électrification, réseau routier).

**Restaurant-Pension de Famille**  
F. MAITRE, Propriétaire.  
**(Boëge Haute-Savoie)**  
CUISINE BOURGEOISE. — CHAMBRES CONFORTABLES.  
RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS ET AUX TOURISTES

**SERVICE DE TRANSPORTS AUTOMOBILES**  
THONON LULLIN LES HABÈRES BOÈGE PONT DE FILLINGS  
Entreprise Chedal et Dupras frères,  
à Lullin

SERVICE JOURNALIER ET RÉGULIÈRE  
CONCERNANT L'ALPES ET LA PLATEAU DU NOUVEAU  
VITIERS POUR EXCURSIONS

**Café-Restaurant du Commerce**  
BOÈGE  
RESTAURATION A TOUTE HEURE  
BONNE CAVE THÉ CHOCOLAT  
PETIT DÉJEUNER A. BELTHAME

**C. RATON**  
PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE  
BOÈGE HAUTE-SAVOIE  
PRODUITS FRAIS ET SOIGNÉS

**Boulangerie-Epicerie fine**  
BOÈGE  
ANTOINE REFLUMAZ  
Cartes postales. Articles pour touristes.  
CONSERVES DE TOUTES MARQUES

**BOÈGE HOTEL de la POSTE**  
15 Chambres. — Salle de bains. — Confort moyen. — W.-C. avec évier d'eau. — Arrangements pour familles, without séparer et séparés. Téléphone 04-Villars-en-Montagne. — Service de voitures gratuit pour les passagers, de la gare de Villars-en-Montagne à l'hôtel. — Voiture à volonté, à petit et coûteux aérément à l'hôtel.

PENSION de Fr. 5.— à 6.—, vin compris. J. PERRILLAT.

**FROMAGERIE DE SÉCHEMOUILLE**  
Commune de VILLARD « BOÈGE »  
FROMAGES façon Emmenthal. BEURRE extra-fin.  
MOLLIET ET LAVOREL. Fromages.  
Fromages aménagés à l'établissement. Gâteau de reproducteurs de pain noir breveté châtaignier de la vallée d'Aoste.

**A. LAYAT PÈRE & FILS**  
BOÈGE  
MENUISERIE. ÉBÉNISTERIE. MEUBLES  
SALON DE COIFFURE :: PARFUMERIE

**CAFÉ SAUTHIER**  
BURDIGNIN (Chexbres)  
VUE MAGNIFIQUE SUR TOUTE LA VALLÉE  
CONSOMMATIONS DE CHOIX  
PETITS GOUTTERS. THÉ. CAFÉ

Pour tout vos achats de PAPETERIE adressez-vous à la  
**PAPETERIE BRIQUET & FILS, S.A.**  
GENÈVE  
Corsetière, 17, tél. 02 1.122. 3, rue du Mont-Blanc, 1200, 02 22 11 22 22  
La meilleure achatabilité. Prix modérés. Envoyez de catalogues sur demande.

Le potentiel d'accueil est augmenté par la création de 10 gîtes ruraux en 1973, dont cinq communaux sur la commune d'Habère-Poche (les premiers de France).

Dans les années 1980, les jeunes stations de la Vallée Verte continuent de se déployer malgré les caprices du temps et la concurrence des grandes stations. La politique touristique de la vallée mise sur la qualité de l'accueil et la mise en valeur des espaces naturels. L'augmentation du nombre de chambres d'hôtes et des petites auberges favorise le contact avec les habitants. De nouvelles remontées mécaniques sont édifiées sur les sommets les plus élevés. Habère-Poche se dote d'un télésiège triplace l'hiver 1980-1981, puis d'un autre en 1986-1987. A cette date, les communes de Bellevaux et d'Habère-Poche mettent en place une billetterie commune, permettant aux skieurs de se déplacer indifféremment sur les deux versants du massif d'Hirmentaz ; ce sont ainsi 20 téléskis et 4 télésièges, soit 30 pistes balisées qui s'offrent aux skieurs. En 1988, le syndicat des Habères se crée, regroupant les communes d'Habère-Poche et d'Habère-Lullin, en vue d'agrandir le domaine skiable jusqu'à Miribel. Autour de Boëge, le massif des Brasses possède 14 téléskis et 3 télésièges, comptant plus de 50 km de pistes.

Dans les années 1990, la recherche de diversification de produits touristiques aboutit à la création d'une base de vol à voile sur le plateau des Moises à Habère-Poche. Aujourd'hui, le projet « Alpes du Léman » démarré officiellement en 2003, coordonne les desseins touristiques de plusieurs ensembles : la vallée du Brevon, le massif d'Hirmentaz, la Chèvrerie, la Vallée Verte, le massif des Habères, la vallée du Risso et le massif des Brasses. Autour d'un Contrat de Plan « stations de moyenne montagne », des commissions travaillent sur la professionnalisation des acteurs locaux du tourisme, ou sur l'orientation future des stations de ski et sur l'expansion des activités estivales.



“Boëge, skieurs.”



Télésièges  
des Habères  
(Hirmentaz).

### Les graines de champions

Malgré les caprices du temps et l'ensoleillement irrégulier, les jeunes de la vallée et des environs se sont bien défendus dans les disciplines de ski de fond et biathlon. Le Ski Club de Villard né au début des années 1900 a surtout remporté des podiums en championnat de France Junior (par équipe, filles en 1993 et 94 et garçons en 1995), grâce à un entraînement stimulé par Daniel Desjacques, Professeur de gymnastique au collège de Boëge. Citons Thurel, Vuarambon, Pinget, B. Meynent, Cêtre, Anne-Laure Condevaux (avec participation aux JO de Nagano en 1998), Bouvier, Fort, Berchet, Dufourd et Audrey Roch en individuel.



Le collège de Boëge, toujours en ski de fond, a remporté le podium mondial des associations sportives en 1991, deuxième en 1995 et la troisième en 1999.

L'entreprise Duret Ski, précurseur du monoski, a été mise à l'honneur lors de manches de coupe de France pro-amateur en bosses, au derby de la Meije dans les Hautes Alpes et coupe du monde en kilomètre lancé, grâce à 5 jeunes de la Vallée : Chadaud, Converset, X. Duret, Layat et P.Y. Meynent.

La station des Habères a également eu son représentant aux JO Handisport de Nagano en 1998 avec une médaille de bronze en géant pour Gilles Place.

# Histoire de l'implantation humaine

## 2

Fruitière  
d'Habère-Lullin.



### Economie et populations

• De l'Annexion à l'entre-deux-guerres :  
En 1861, le premier recensement français dénombre 264 559 habitants en Haute-Savoie, dont 60 205 pour l'arrondissement de Thonon. Soixante ans plus tard, la population du département tombe à 236 000 habitants (55 000 pour l'arrondissement de Thonon). Cette baisse s'explique par le processus d'expatriation massive des Savoyards vers les grands centres urbains (Genève, Lyon, Paris), principalement les agriculteurs touchés par la mévente des céréales et le phylloxéra qui s'abat sur les vignobles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'économie rurale se spécialise alors vers une production laitière. L'intensification de l'activité pastorale passe par la création de coopératives (les fruitières) chargées de transformer le lait en fromage (tomme, reblochon, gruyère...), puis de le vendre.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle., toutes les communes de la Vallée Verte possèdent au moins une fruitière.

Malgré cette spécialisation, la Vallée Verte subit de plein fouet l'exode rural. Son taux de mortalité reste élevé du fait de l'état sanitaire, du vieillissement de la population et des pertes humaines pendant la Première Guerre mondiale (240 habitants morts au combat). Un certain nombre d'agriculteurs de la vallée, notamment originaires de Bellevaux, émigrent jusqu'en Argentine.

Les paysans de la Savoie du Nord connaissent pourtant une élévation du niveau de vie liée à l'établissement de la « grande zone franche » de 1860 entre les cantons de Genève et Vaud, le Faucigny, le Chablais et une partie du Genevois. La réussite de l'industrie horlogère de Cluses, favorisée par la mécanisation de ses ateliers grâce à l'aménagement hydroélectrique de l'Arve à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle., maintient les emplois. La guerre stimule par ailleurs son activité par la commande de pièces d'armements (têtes d'obus, instruments de pointage...). L'année 1914 marque sa reconversion dans le décolletage.

Années	Boëge	Bogève	Burdignin	Habère-Lullin	Habère-Poche	Saint-André	Saxel	Villard	Total
1848	1604	736	763	643	823	387	291	800	6047
1858	1427	702	696	533	661	327	252	668	5266
1861	1402	734	667	582	701	357	269	740	5452
1866	1526	743	703	560	710	351	273	784	5650
1872	1446	755	726	601	717	678	298	757	5978
1876	1476	782	686	571	743	727	301	751	6037
1881	1536	784	701	502	820	724	265	757	6089
1886	1605	756	705	513	808	683	278	744	6092
1891	1533	725	637	538	795	696	241	697	5862
1896	1403	745	657	534	801	657	259	702	5758
1901	1248	710	629	528	748	623	221	711	5418
1906	1161	705	623	516	680	619	218	698	5220
1911	1096	690	620	453	701	553	227	657	4997
1921	948	628	504	408	592	490	206	574	4350
1926	1010	578	503	384	545	495	199	562	4276
1931	1013	553	374	386	533	463	171	536	4029
1936	995	560	346	398	508	450	164	529	3950
1946	921	540	328	347	514	382	150	410	3592
1954	914	502	362	375	511	386	183	444	3677
1962	744	430	312	349	435	334	161	440	3205
1968	843	423	313	374	452	295	201	473	3374
1975	990	454	371	370	464	297	186	444	3576
1982	1056	490	306	395	511	329	205	468	3760
1990	1267	675	439	514	662	469	255	521	4802
1999	1415	830	569	634	729	516	348	666	5707



• Des années 1920 aux années 1970 :  
A l'inverse des villes savoyardes qui connaissent une stabilisation puis une reprise démographique, la population du canton de Boëge ne cesse de chuter : entre 1921 et 1968, près de 1000 habitants quittent le sol de la vallée. L'année 1962 marque son niveau le plus bas : seulement 3205 habitants. Nombre d'agriculteurs se tournent vers des emplois complémentaires dans le secteur secondaire (industrie lourde, aluminium, décolletage, bijouterie mécanique...) Le décolletage de la vallée de l'Arve, pilier de l'industrie savoyarde, devient le premier centre mondial dans les années 1970 : il emploie 7000 salariés composés à 50 % d'ouvriers-paysans. L'essor du secteur tertiaire (services, commerces, tourisme) favorise également des situations composites (symbole du paysan-moniteur). Ces reconversions partielles, souvent saisonnières, permettent de maintenir une population et une tradition agricole dans la vallée.

« La Vallée Verte où la Résistance est bien implantée pendant la seconde Guerre mondiale (parachutage, création de camps de réfractaires au S.T.O. à Ajonc, Forchat...) connaît un drame le 25 décembre 1943. Le soir de Noël, un bal se déroulait au Château d'Habère-Lullin où se réunissaient les jeunes de la vallée. Trois agents de la Gestapo d'Annemasse infiltrés en Vallée

Verte, avertissent les Allemands de la présence de jeunes réfractaires, soupçonnés de terrorisme. Les SS encerclèrent puis incendièrent le château. Vingt cinq jeunes furent fusillés et huit autres déportés. Deux seuls reviendraient, portant ainsi à trente et une le nombre de victimes de ce Noël sanglant . »

#### • Des années 1970 à nos jours

Signe d'une croissance démographique retrouvée, le premier grand projet intercommunal du SIVOM du canton de Boëge est la construction du collège Jean-Marie Molliet (nom porté par le maire de Villard en 1860), inauguré le 2 novembre 1973 par son initiateur, Raymond Bouvier, maire de Bogève, vice président du Conseil général de la Haute-Savoie et Séateur. Conséquence de la vitalité économique et touristique du département, de l'attractivité de la zone frontalière et de la qualité du cadre de vie, le phénomène de « rurbanisation » apparaît en Vallée Verte : + 27,7 % de croissance démographique entre 1982 et 1990, soit une variation annuelle de + 3,07 % largement supérieure à celle du département (+ 1,8 %).

La nature même de la population de la vallée s'en trouve changée, diversifiée : de moins en moins origininaire du sol, de plus en plus périurbaine, résidant ici mais travaillant ailleurs. En 1990, sur 2070 actifs recensés dans la Vallée Verte (artisans, commerçants, chefs d'entreprise, ouvriers...), seulement 33,1 % travaillent dans le canton de Boëge ; 45,3 % exercent une activité professionnelle dans le département ; 21,6 % en dehors du département (majoritairement en Suisse).

Ces quinze dernières années, le visage démographique du canton montre une progression plus modérée. L'importance du solde migratoire tend à diminuer au profit de l'excédent naturel (population jeune en âge de procréer).

L'arrivée massive de nouvelles populations « urbaines » et la mobilité importante des actifs, illustrent la vocation de plus en plus résidentielle de la Vallée Verte et accompagnent la transformation des paysages : les espaces agricoles régressent au profit d'une urbanisation diffuse.

Monument aux morts de Villard, et clocher à bulbe surmonté d'une flèche.



# 3

## *Un territoire en mutation*



# 3

Villard-sur-Boëge  
et Miribel.

35. VILLARD-SUR-BOËGE et MIRIBEL



*dynamiques. Il ne donne pas les solutions ou les réponses ; il questionne en espérant que ses intuitions soient bonnes. Ce qu'il a en tête, ce sont moins des faits précis bien catalogués que des scénarios d'évolution économique, sociale, culturelle... (ou l'inverse dans l'ordre de ces schémas), en quelque sorte des grilles de lecture qu'il teste sur le cas particulier à étudier."*

**La Vallée Verte, une ville nature.** La vallée d'hier, telle qu'on l'imagine, est celle d'une harmonie entre les formes villageoises, les espaces agricoles qui tiennent le paysage, l'architecture traditionnelle et surtout une proximité fonctionnelle et sociale. Cette vallée n'est plus et cède la place à un autre type de territoire. Cette métamorphose peut s'apprécier par la progression du couvert forestier.

Paradoxalement, la croissance de la forêt traduit en fait l'appartenance de la vallée à une périphérie urbaine, à une ville qui prolifère. La forêt est un marqueur de la déprise agricole et de la nouvelle hiérarchie qui s'instaure dans l'occupation du territoire. La dynamique d'urbanisation ne s'oppose pas à la ruralité ancienne, elle la « digère ». Les personnes qui choisissent d'habiter en Vallée Verte le font en adhérant à un mode de vie qui exclut la ville mais impose une nature urbanisée. L'urbanisation totale n'est pas à craindre de même que l'enforestation complète ; il s'agit plus d'un nouvel équilibre en cours de recherche. Ainsi, l'agriculture au même titre que la forêt, deviennent péri-urbaines. La Vallée Verte existera dans le cadre d'un développement urbain compris comme tel.

A.D.

Villard-Miribel.

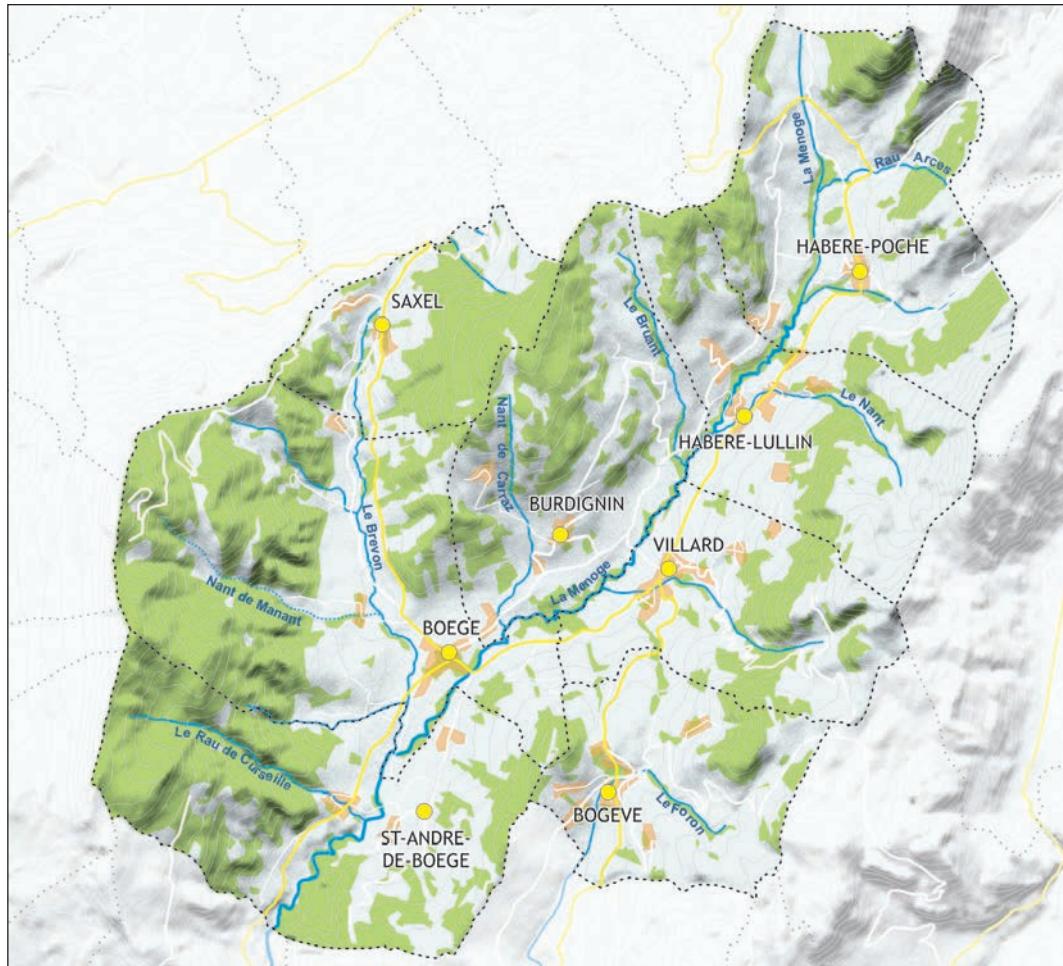
## *Regard d'un géographe*

Ce chapitre propose le regard d'un géographe, étranger aux linéaments qui composent la petite région de la Vallée Verte. Il ne prétend pas dire le fond des choses, il est plutôt en quête d'indices pour tester l'identité et la cohérence interne de la relation, ici, des hommes et de leur milieu.

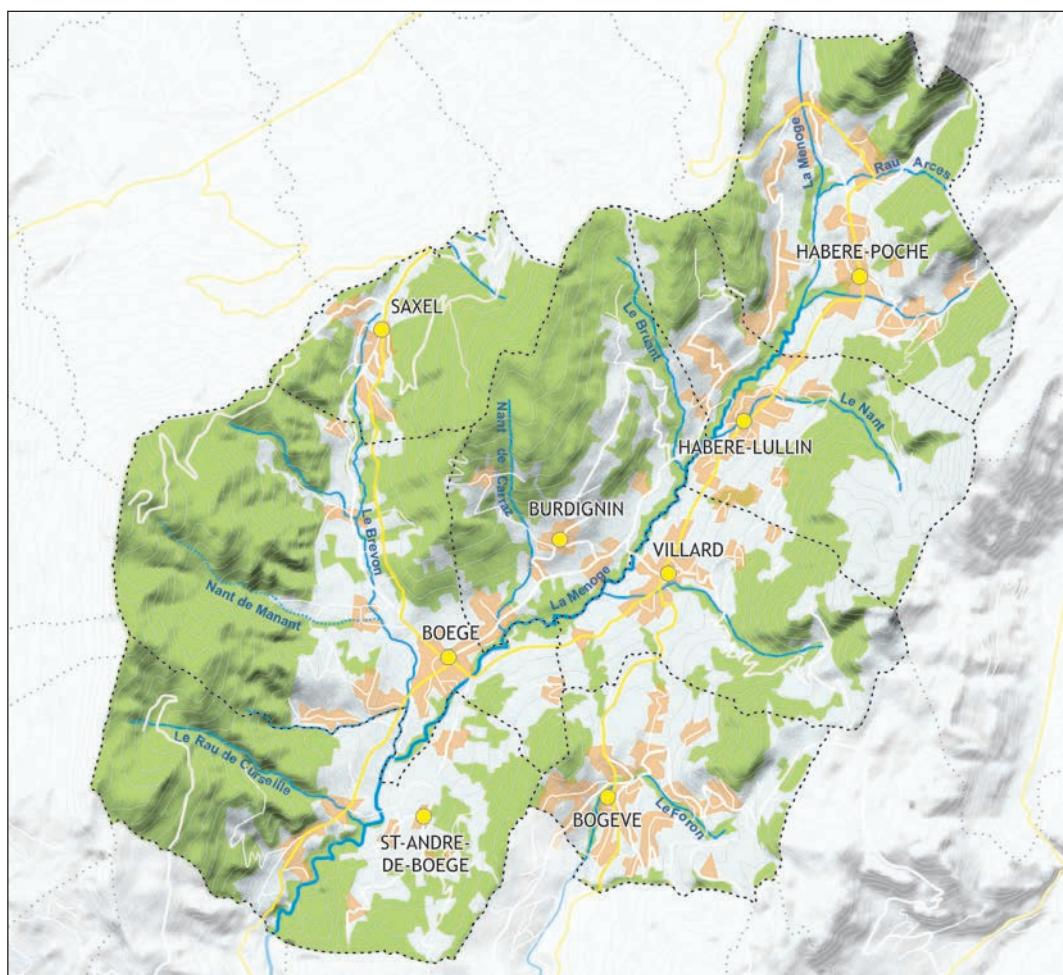
Le géographe que nous avons choisi d'interroger sur la Vallée Verte est Pierre Préau, Professeur émérite à l'Université de Savoie. Pour accompagner ses propos, nous avons recherché des éléments, iconographiques et cartographiques, significatifs de la transformation du territoire.

*"Cette contribution n'est pas le couronnement actuel des analyses spécialisées du milieu physique, de l'histoire, de l'économie..., de la Vallée Verte. Elle suppose qu'il faudrait une étude de terrain, de la sociologie des groupes qui constituent la population. Elle souhaite introduire quelques questions qui inévitablement se posent aux habitants anciens et nouveaux de ce territoire.*

*La démarche du géographe est inverse, complémentaire des approches scientifiques pré-déterminées dans les cadres de chaque discipline. Il ne lui incombe pas de tirer une synthèse ; au contraire, il tente de partir d'une vision globale de la situation actuelle, d'en déceler les composantes et les*



Evolution de la forêt entre 1960 et 2005.





Habère-Lullin.

## I. Cadre naturel et identité

### Le cadre naturel forge-t-il une identité Vallée Verte significative?

La réponse est en apparence « oui », mais non sans nuances.

**La géographie offre une délimitation claire** au moins sur trois côtés : le chaînon des Voirons au nord-ouest, des passages en coulisses faciles entre d'autres chaînons au nord-est (cols des Moises, des Arces, de Terramont), l'échine de l'Hirmentaz relayée par les Brasses à l'est. C'est plus flou pour les débouchés vers l'aval au sud-ouest vers Fillinges et Viuz-en-Sallaz.

**La topographie donne une unité d'aspect.** C'est un faisceau de vallons et de croupes autour de 750 à 1000 m, peu inscrit en creux dans les chaînons qui l'entourent et avec une relative rupture de pente à l'aval que soulignent la Menoge, le Foron et l'ensellement de Viuz. Imprimée dans ce milieu, l'économie traditionnelle nous a légué un ensemble sylvo-pastoral homogène qui compose toujours les lignes de force du paysage.

Le terme générique de « Vallée Verte » est cependant réducteur. Il est fait de deux bassins versants peu distincts l'un de l'autre : celui de la Menoge et du Brevon le plus important, celui du Foron et surtout d'une diffluence mal repérable à l'aval vers Viuz-en-Sallaz et sur un axe de circulation qui tangente la Vallée Verte d'Annemasse à Saint-Jeoire.

### Cette Vallée Verte a deux originalités.

• **La géologie** lui assigne une place dans l'architecture des Alpes. Si l'on compare les nappes charriées du Chablais à une pile d'assiettes, on en a ici l'assise avec son rebord surélevé qui donne les Voirons et le front du deuxième étage dans la crête Hirmentaz – Les Brasses. Le Chablais est d'ailleurs une originalité en France des massifs préalpins. Il représente une « hernie » charriée de 30 à 35 km de côté au-delà du repère commode du front des

Préalpes calcaires ; il annonce la situation classique des Préalpes Vaudoises et Bernoises, mais particulière « sur France ».

La géologie propose un canevas, les hommes disposent. Le moutonnement des fortes collines de la Vallée Verte offre un potentiel naturel de production sensiblement supérieur à la moyenne des massifs préalpins, sauf peut-être le vaste bassin du cœur des Bauges. Une forte économie agricole et forestière, un élevage tiré vers le bas avec seulement une discrète couronne de prés d'estive à basse altitude, traduisent cette capacité ; l'indice fort est que la densité brute de population (75 à 78 habitants au km<sup>2</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle) est très supérieure à celle des massifs préalpins, souvent du double. La Vallée Verte est dans la zone de montagne, mais avec de singuliers atouts à faire valoir.

- La deuxième originalité tient au **découpage administratif**. Reflet des structures profondes, il est l'indice de réseaux de relations, d'affinités, de montages pour la conduite d'opérations publiques. Et ce qui frappe dans l'histoire de la Vallée Verte, c'est l'ambiguïté de ses modes de rattachement.

La Vallée Verte est aux confins de deux provinces historiques. Le Chablais converge vers Thonon et le canton de Boëge est à sa marge. Le Faucigny est structuré sur le double axe des vallées de l'Arve et du Giffre. Entre deux « tempéraments » collectifs traditionnellement différents, où passe la limite entre les deux et comment fonctionnent les vieux tropismes, s'ils subsistent encore ? Question secondaire : quand il s'agit aujourd'hui d'une politique de pays ou d'un plan régional de développement, comment sont définis a priori les territoires ? D'ordinaire, un massif ou une vallée entrent dans un territoire homogène, à moins que la taille conduise à fractionner en sous-ensemble ; on a ici l'inverse, une unité tirée à l'extérieur par des ensembles différents, un cas unique.

**Il y a une unité apparente du relief confirmée par la création du canton de Boëge en 1860. La cohérence des projets est-elle à cette mesure, en ayant gommé les divergences d'antan ?**

**A-t-on une détermination majeure de l'action publique sur le potentiel propre à la vallée, ou celle-ci est-elle traversée par des mises en perspectives plus générales animées de l'extérieur.**

## *II. Evolution démographique et changement social*

### **Que révèle l'évolution de la démographie comme indicateur du changement social ?**

La démographie sur 150 ans est classique; elle reflète la mutation presque totale du peuplement.

La stabilité de 1860 à 1885 correspond à l'apogée d'une société paysanne, à la fois autosuffisante et capable d'écouler une part de production vers le marché genevois dès que les routes le permettent. On note même une légère croissance, signe qu'une émigration mesurée est compensée aisément par le solde naturel positif. Tous les bras disponibles sont mobilisés pour une agriculture aussi intensive que possible, et les liens au sein des cellules familiales maintiennent la cohésion interne des groupes. Très significativement, Viuz-en-Sallaz mais aussi Ville et La Tour, plus ouvertes sur l'extérieur, perdent dans le même temps plus de 10 % de leur population en 25 ans, amorçant dès 1870 ce qui sera la dominante d'exode rural pendant un siècle, preuve sans doute que la discipline interne des familles se relâche.

Une longue phase de dépopulation perdure de 1885 à la fin des années 1975. Le recul paraît irrépressible, succession de pointes jusqu'à 65 individus par an vers 1900, sanctionnant la guerre de 1914-1918 et avec une forte accélération dans les années 1950. Les rémissions paraissent correspondre à des périodes de difficultés économiques générales qui tarissent les offres d'emploi des usines et des villes. Tous les mécanismes de l'exode rural qui réduisent à un peu plus de la moitié le peuplement d'origine ont fonctionné sans répit :

- décharge d'une surpopulation évidente dans le mode de production paysan traditionnel,
- exode rural agricole qui est à la fois le refus de conditions de vie difficiles et le relâchement des

liens internes des cellules familiales,

- paradoxe découverte du monde extérieur par la Grande Guerre,
- appel de main-d'œuvre par les villes voisines : Genève bien sûr, mais aussi émergence d'Annemasse à partir de 1890-1900, sans parler des courants persistants d'émigration vers Lyon, Paris...

- altération de la structure de la population par le départ des tranches de jeunes adultes : vieillissement, chute de la natalité à fécondité maintenue et encore accélérée quand cette dernière fléchit, solde naturel en risque de devenir négatif.

A s'en tenir aux seuls chiffres, on ne prête pas assez attention à la **mutation socioculturelle profonde**. Le rural de 1970 est complètement différent de celui de 1890. En 1900, on travaille pour vivre dans une finalité de large autosuffisance limitant la commercialisation aux excédents de production : un peu le mythe persistant de « Perrette au pot à lait ». En 1970, on travaille pour gagner sa vie et l'accès à l'emploi est la préoccupation majeure. Certes, on relève des emplois dans les services, le commerce, l'artisanat, les usines proches, mais en nombre très inférieur à la disponibilité de main-d'œuvre de la population paysanne d'origine. L'agriculture a complètement muté de l'exploitation familiale d'origine à des ateliers de production bien structurés mais peu nombreux et soumis à la loi du marché. La pluri-activité estompe un peu la brutalité du passage : est-elle une simple phase de transition ou l'invention d'un mode de vie spécifique... qui à ce moment-là est bien mal encadré par la législation.

En contrepoint, l'évolution des confins de la Vallée Verte vers Viuz est très significative . Le peuplement se stabilise en 1920-1930, fléchit un peu en 1935-1950, se redresse très vigoureusement en 1950-1960. Au lieu du contexte rural en repli du canton de Boëge, l'axe de circulation d'Annemasse vers le Giffre produit une économie plus diversifiée, productrice de commerces et de salariat. L'événement symbolique qui marque bien l'intégration à l'économie générale dans les courants du développement

# 3

des Trente Glorieuses (1945-1975) est la décentralisation à Viuz de l'usine parisienne Gambin : les trois communes de Viuz, Ville et La Tour gagnent 1100 habitants en 30 ans avec une poussée spectaculaire en 1960 (+ 50 %) et retrouvent leur niveau du XIX<sup>e</sup> siècle autour de 3500 habitants. Mais, témoin de la viscosité des structures sociales, la croissance ne touche pas les communes les plus proches, dont Bogève qui ne tarit son exode rural... qu'après 1975-1980.

Le changement est très profond dans les mentalités individuelles après 1950 en ajustement aux règles de la société technicienne contemporaine et aux exigences d'une monétarisation généralisée. Mais dans un cadre rural agreste qui paraît immuable, les effets visibles et collectifs tardent à se manifester au-delà de l'amélioration de l'habitat vers le confort.

L'explosion démographique depuis 1980 est un peu comme un embrasement général après que le feu ait longtemps couvé. La population du canton de Boëge saute en 25 ans de 3310 à 5707 habitants : + 72 % au rythme de près de 100 nouveaux par an... et à une cadence qui est plus du double de la moyenne d'un département qui est déjà un champion de la croissance en France. Elle est moins forte à Viuz et alentour : de 3327 à 5170 unités, + soit 55 % au rythme de plus de 75 personnes par an, en raison paradoxalement de la diffusion d'une croissance auparavant plus polarisée.

La population locale s'est maintenue. Elle a été débordée par un apport majeur de population nouvelle dans la vaste auréole de périurbanisation autour de Genève-Annemasse ; l'unité urbaine qui s'étale de Collonges à Saint-Gervais par Annemasse et Reignier est passée dans le même temps de 65 680 à 85 500 habitants (+ 30 %) mais la tache de l'habitat de banlieue bouscule le peuplement de tous les cantons environnents dans un rayon de 25 à 30 km, amplitude devenue habituelle des déplacements pendulaires domicile/travail.

Jusqu'en 1975, la création des emplois règle

les mouvements de population, positifs quand il y en a, négatifs quand il n'y en a pas. Après 1975, le réflexe résidentiel l'emporte et c'est l'agrément – ou la moindre charge immobilière – du cadre qui l'emporte.

Les accords bi-latéraux entre l'Europe et la Suisse ont récemment accentué le phénomène des résidences de loisirs et les choix de vie d'urbains à la campagne.

**Rien ne laisse envisager à moyen terme une modification de cette déferlante, d'autant moins que les communes urbaines décentralisent leurs équipements lourds en périphérie, ainsi l'hôpital inter cantonal de Contamine-sur-Arve, ... à la porte de la vallée.**

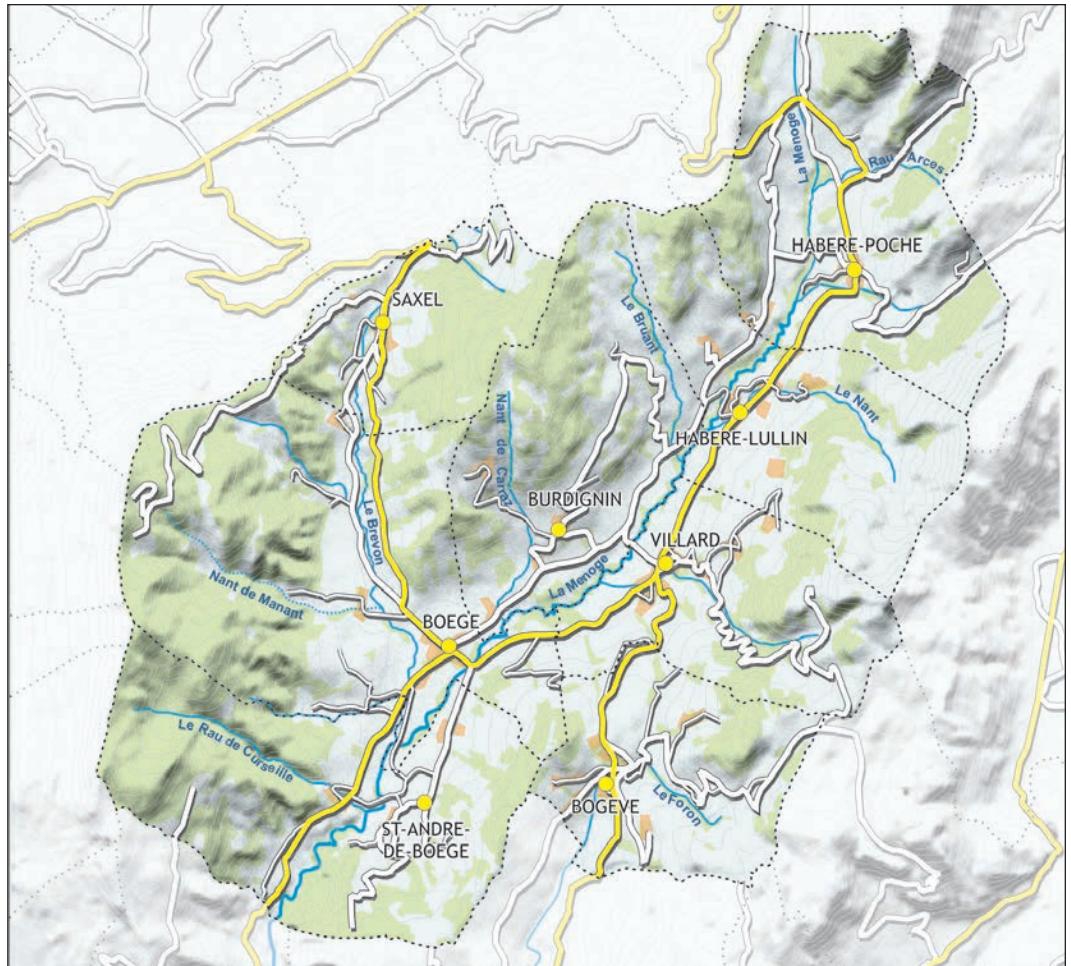
**Peut-on repérer des tendances majeures**

*La Vallée Verte est un territoire de l'automobile. Pour conforter cette affirmation, nous pouvons citer : la disparition des services de proximité, l'absence d'alternative en matière de transport, l'étalement urbain et le peu de centralité. La Vallée Verte n'échappe donc pas au phénomène massif de la périurbanisation. Il est particulièrement soutenu par le développement économique exceptionnel du département et bien sûr par la présence de Genève. En raison de la mobilité et de l'étalement urbain, le développement de l'intercommunalité accompagne la progression du maillage routier.*

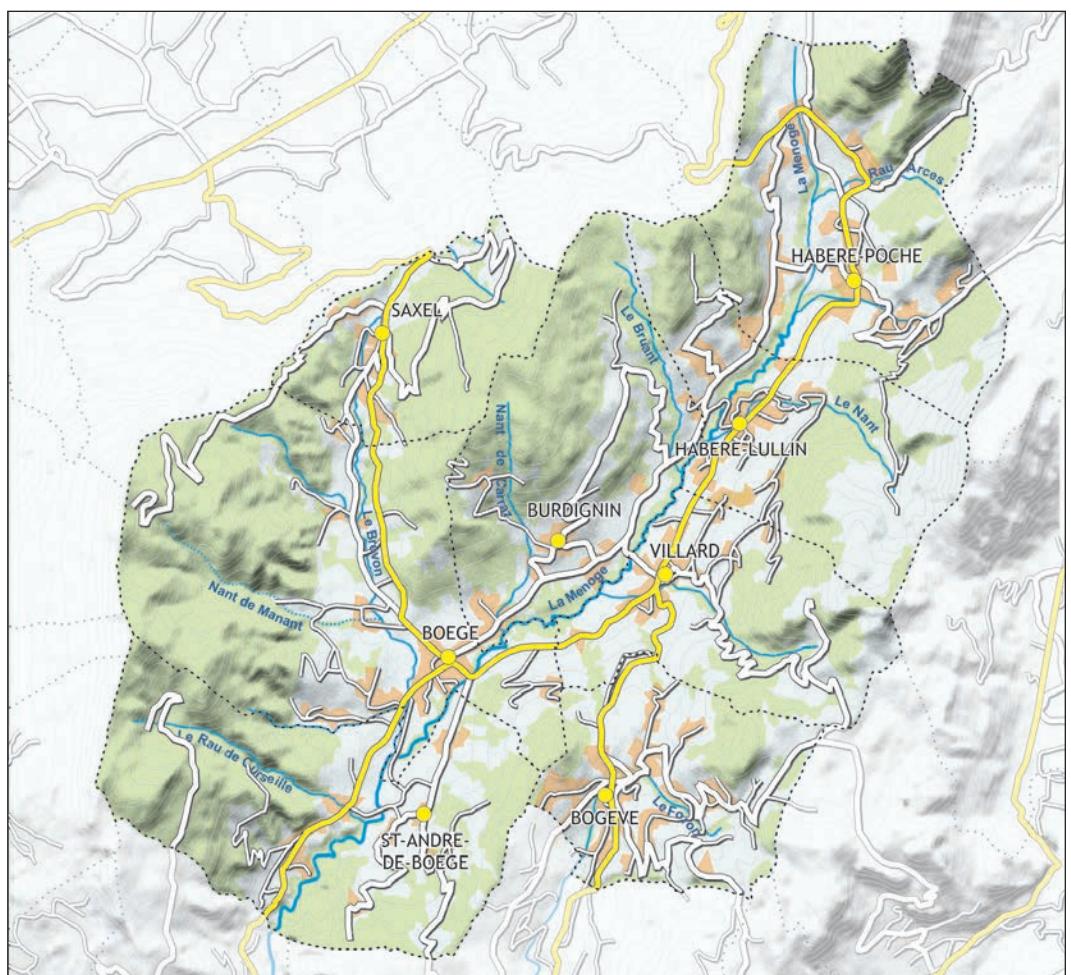
*La forte mobilité des habitants affecte la perception de l'identité du territoire. L'espace de vie se transforme, se dilate, devient multipolaire et nous perdons de vue progressivement ce qui compose la fine trame du site et de ses paysages... Le potentiel de la Vallée Verte est difficilement reconnu par des habitants qui la vivent comme pivot à partir duquel ils vont développer des relations avec d'autres territoires. La mobilité est devenue une affaire de temps, particulièrement en zone de montagne.*

*Les accès à l'autoroute depuis Fillings permettent des allers-retours rapides dans les autres métropoles de la région comme Lyon ou Grenoble.*

A.D.



*Evolution de la voirie entre 1960 et 2005.*



# 3

## *III. Pression foncière et aménagement*

### **comme matériaux d'un futur qui prend forme ?**

Personne ne prédit l'avenir ; il s'élabore dans les tendances lourdes du présent. Ces prolongements que l'on peut supposer peuvent être modifiés par une opportunité que personne n'avait décelée, un événement toujours imprévu. Ils peuvent être infléchis par une décision politique et une nouvelle attitude collective.

L'évolution jamais démentie et même accélérée depuis 30 ans, conduit à faire de la Vallée Verte un parc résidentiel dans la périphérie du pôle urbain Genève-Annemasse (500 000 habitants) : des villages en groupements lâches, beaucoup d'habitat individuel dispersé, des lotissements... Le tissu agricole qui fut continu tend à se fractionner autour d'îlots formés par les exploitations les plus solides. Le terroir se rétracte au profit d'une reforestation qui gagne sur les friches.

On peut envisager plus de 7000 habitants dans le canton de Boëge à l'horizon 2010 : effectif inédit jamais connu auparavant et dans une composition sociologique décalée vers le secteur tertiaire qui est une nouveauté absolue.

L'élément devenu dominant est le développement de l'habitat et la spéculation foncière qui le sous-tend : tout y concourt, une forte demande organisée par les agences immobilières, des prix de vente attractifs qui fractionnent la propriété foncière (ex : patrimoine paysan), une fragilité du maillage foncier qui apparaît bien lors des partages successoraux et qui pèse sur l'élaboration des PLU...

L'enjeu est clair... et politique.

Continue-t-on ainsi, tant qu'il y a de la place disponible et que tout le monde en est satisfait, acheteurs et vendeurs, entreprises du bâtiment et collectivités locales ?

Ou bien a-t-on une idée de ce que sera ce produit à terme – des villas à la place des vaches

dans les prés – et prend-on des mesures pour endiguer cette déferlante ? A condition bien sûr d'imaginer le paysage, la composition sociale, les conditions et les charges de la vie quotidienne qu'on aimerait bien modeler.

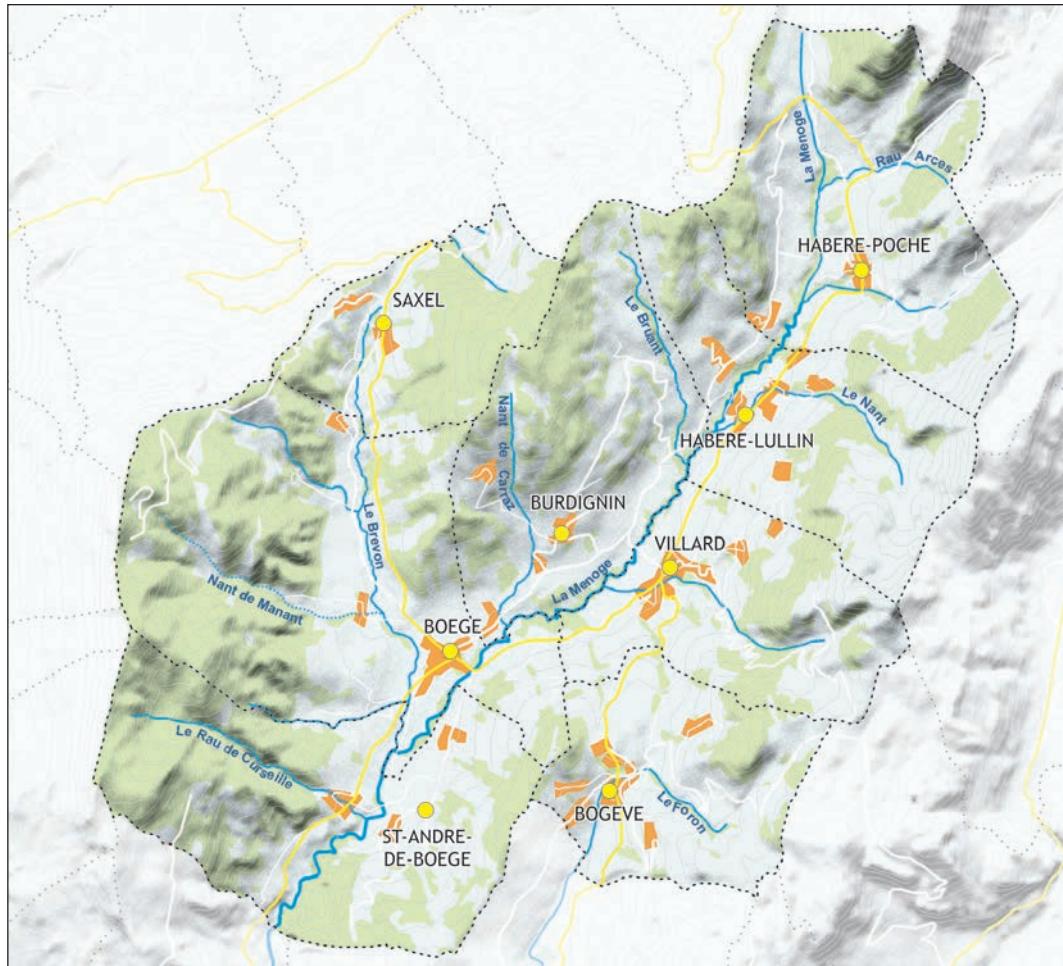
Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les politiques d'aménagement portaient sur les créa-

*La Ville-Vallée-Verte. Les cartes mettent en évidence la progression du nombre d'habitat. Leur « desserrement » sur le territoire montre que nous ne sommes plus dans un système rural autarcique ni dans une société industrielle qui liait emploi et logement mais bien dans la zone d'influence d'une aire urbaine. La demande de maison individuelle reste extrêmement forte liée à une aspiration à plus d'espace et plus de nature. Intégrant les navettes domicile-travail dans leur mode de vie, ces nouveaux habitants n'ont de cesse d'installer leur ville dans la vallée. Accessibilité automobile, architecture des nouvelles constructions, équipements scolaires et sportifs, proximité de l'autoroute, d'un aéroport...*

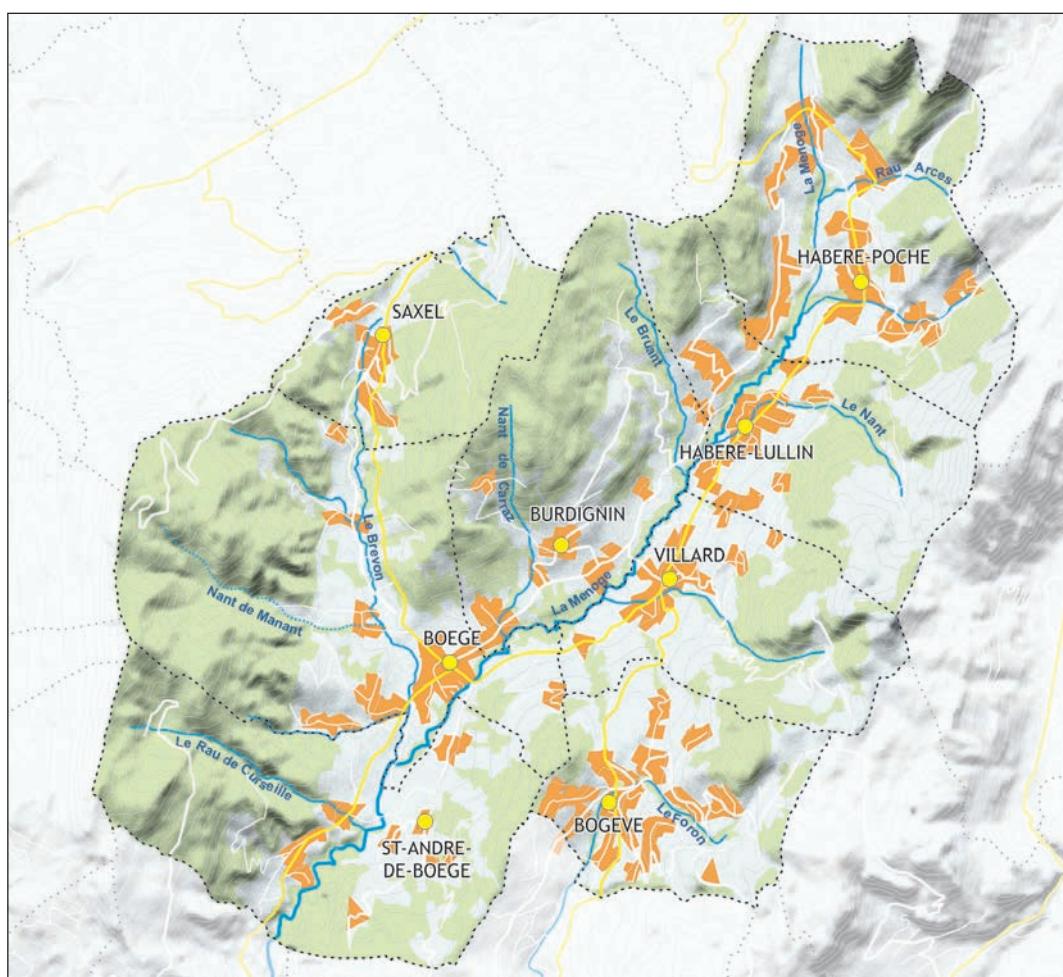
*Jean-Jacques Rousseau dans sa lettre au maréchal de Luxembourg en 1763 disait : « La Suisse entière est comme une grande ville, divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les coteaux, d'autres sur les montagnes. Il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville ». Quartier de ville, la Vallée Verte a pour l'instant une vocation résidentielle à assumer.*

A.D.

tions d'emplois, l'implantation d'entreprises nouvelles, l'équipement de zones d'activité. Si ces finalités demeurent, leur tonalité a complètement changé au temps où le maintien de l'emploi existant est déjà une performance ; et surtout les opérations ont changé d'échelle avec l'interférence des projets locaux et des stratégies régionales. En clair, l'avenir économique de la Vallée Verte ne se détermine pas à Boëge, mais au niveau du tissu de villes qui compose la Haute-Savoie. Mais avec la mobilité acquise par les ménages, on sait que la vitalité des entreprises implantées de Cluses à



*Evolution  
de l'urbanisation  
entre 1970  
et 2005.*



# 3

Saint-Jeoire et Annemasse a son effet direct dans le semis résidentiel dans la verdure... donc dans le canton de Boëge particulièrement attractif à cet égard.

Et le tourisme ?

Ses débuts sont discrets, la Vallée Verte étant plus ressentie comme campagne que comme montagne. Pensions de famille, colonies de vacances au grand air et dans un cadre rassurant, débuts du tourisme social composent le tableau dans les années 1950, comme si les flux touristiques défilaient au bas de la vallée vers le Giffre.

Il s'agit plus d'une valorisation du patrimoine immobilier que de l'établissement d'une économie touristique. De l'extérieur, les investisseurs ne sont pas intéressés à l'équipement de ce canton rural.

Dans les conceptions du moment, en équipant la montagne pour les sports d'hiver, l'initiative privée relayée par l'engagement des collectivités locales a conduit au début des années 1970 à la création de deux ensembles :

- la station d'Hirmentaz, aux confins de Bellevaux et à laquelle s'est raccordée Habère-Poche,
- la station des Brasses depuis Viuz-en-Sallaz appuyée sur Saint-Jeoire en Faucigny et concernant Bogève d'un côté et Onnion de l'autre.

Etonnante réédition des systèmes de valeurs ! Les mêmes alpages qui avaient fortifié ces communes haut perchées sur le rebord de la vallée deviennent champs de ski et base d'économie moderne. Mais le mythe de l'or blanc ne joue ici qu'à la marge. L'altitude est modeste et l'enneigement de plus en plus aléatoire dans le contexte actuel de réchauffement climatique. La position régionale fait que domine une fréquentation de tourisme de proximité, une ambiance d'espace de loisirs pour les citadins tout proches... y compris les nouveaux habitants qui sont les mêmes citadins que ceux d'Annemasse et de Genève et qui ont choisi ce cadre agreste. Or, ce n'est pas le même chiffre d'affaire pour soutenir une économie commerciale touristique comme en

Tarentaise ; on n'est pas dans l'investissement rentabilisable qui fixe les hivernants, mais dans l'équipement collectif d'une société urbanisée.

Il y a là un beau plan de travail et une belle occasion de participation des citoyens aux décisions politiques prises pour eux. Comment faire cohabiter un maintien agricole (c'est encore ce qu'il y a de plus économique pour la gestion de l'environnement), une fonction résidentielle envahissante, l'agrément d'un cadre qu'on équipe discrètement pour les loisirs ?

**La juxtaposition ne va pas de soi car les finalités sont concurrentes sur le même tissu foncier. Et surtout s'estompent les images convenues d'une vallée agropastorale et d'une économie rurale proche de ses racines paysannes ; c'est d'urbanisme qu'il s'agit, même et surtout dans la verdure, et à usage de citadins exigeants qui eux ne sont pas des ruraux !**

## *IV. Regards sur l'habitat*

### **Quelle identité architecturale et paysagère pour la Vallée Verte ?**

C'est par l'interrogation d'un architecte du lieu et du CAUE de Haute-Savoie en tant qu'observatoire des évolutions de l'architecture et des paysages, que des constats sont esquissés.

La question d'un futur architectural qui participerait à la définition d'une nouvelle identité de la Vallée Verte reste posée.

### **L'habitat traditionnel, reflet du mode de vie essentiellement agropastoral**

Les caractéristiques de l'habitat rural traditionnel en Vallée Verte reposent sur une sobriété volumétrique et ornementale, répondant à la fois à des nécessités d'usage ainsi qu'aux contraintes topographiques et climatiques. Construction de base rectangulaire aux proportions imposantes, la maison se compose généralement de deux ou trois pièces d'habitation (la cuisine, le poêle et une autre pièce) et d'une étable qui abrite le bétail, source de chaleur. La

<sup>1</sup> Ferme de village avec balcon en fer forgé.

<sup>2</sup> Maison de village au Villard.

<sup>3</sup> Encadrement en pierre de la Vernaz, ferme de village à Habère-Lullin.

<sup>4</sup> Détail d'un balcon en fer forgé, maison de village au Villard.

<sup>5</sup> Ferme de village à Burdignin.

<sup>6</sup> Façade en tavaillons, ferme de village au Villard.

<sup>7</sup> Détail d'une porte encadrée en pierre de Vernaz, "chez Delarche", à Habère-Lullin.

<sup>8</sup> Ferme "Carraz" à Burdignin.

<sup>9</sup> Maison de village à Boëge.

<sup>10</sup> Pont de grange "La Fargueusaz" à Bogève.



1



6



2



7



3



4



8



5



9



10

# 3

partie supérieure de l'édifice correspond au volume occupé anciennement par le fenil (ou grange), pour stocker le fourrage, véritable isolant thermique. L'accès à la grange se fait le plus souvent par un « pont de grange », procédé ingénieux qui utilise à son avantage les contraintes de la pente (peu de terrassement).

Omniprésent dans la partie haute des pignons et dans les bâtiments d'exploitation agricole, le bois exploité dans la vallée est l'élément dominant de l'édifice. Protection efficace contre l'humidité, l'ossature bois est souvent habillée d'une épaisse paroi de tavaillons ou d'un bardage vertical de teinte sombre. Les murs sont généralement constitués d'un moellonage inégal protégé par un enduit à base de chaux et rarement en pierre apparente.

Le bâtiment est surmonté d'une toiture à deux pans avec faîte désaxé mais parallèle aux façades principales, avançant largement sur la façade sud. Hormis les rares percements destinés à la ventilation des combles, la toiture est dépourvue d'ouverture. Disposées symétriquement sur les façades, les ouvertures sont de petites dimensions, plus hautes que larges et agrémentées de volets à double battant. Les portes et les fenêtres sont fréquemment marquées d'un encadrement de pierre (calcaire de la Vernaz ou molasse), plus ou moins travaillé : linteau droit, plein cintre, anse de panier...

<sup>1</sup> Four à pain  
"Chez Delarche"  
à Habère-Lullin.

<sup>2</sup> Chalet d'alpage  
"La Glappaz"  
à Habère-Lullin.

<sup>3</sup> Ferme de hameau  
"Le Bourgeau"  
au Villard.

<sup>4</sup> Ferme  
"Les Crozats"  
au Villard.

<sup>5</sup> Hangar-grenier  
"Chez Delarche"  
à Habère-Lullin.

<sup>6</sup> Ferme de village  
à Burdignin.

<sup>7</sup> Grange Mamet,  
chalet d'alpage  
à Habère-Poche.

<sup>8</sup> Hangar-grenier  
au Villard.

<sup>9</sup> Chalets d'alpage  
"La Glappaz"  
à Habère-Lullin.

à la grange (la partie « bois » y a parfois totalement disparu). On peut trouver deux niveaux d'habitation.

Quelques éléments d'ornementation de type urbain caractérisent ces maisons: balcons en fer forgé intégrés dans le volume de la toiture, pierres d'angle apparentes sur toute la hauteur du bâtiment.

## • Les fermes

L'amplitude de leur volume et la dissociation des éléments grange/ partie habitable les caractérise.

Des balcons ou galeries à la balustrade en palisses découpées apparaissent sur certaines façades. Protégés par l'avant toit, ils remplissent des fonctions variées : séchage du foin, rangement des tavaillons.

Des différences sensibles apparaissent toutefois suivant que l'on se trouve dans un village, un hameau ou un alpage. Etagées sur la pente, ces constructions sont de plus en plus frustes en altitude.

## Fermes de village

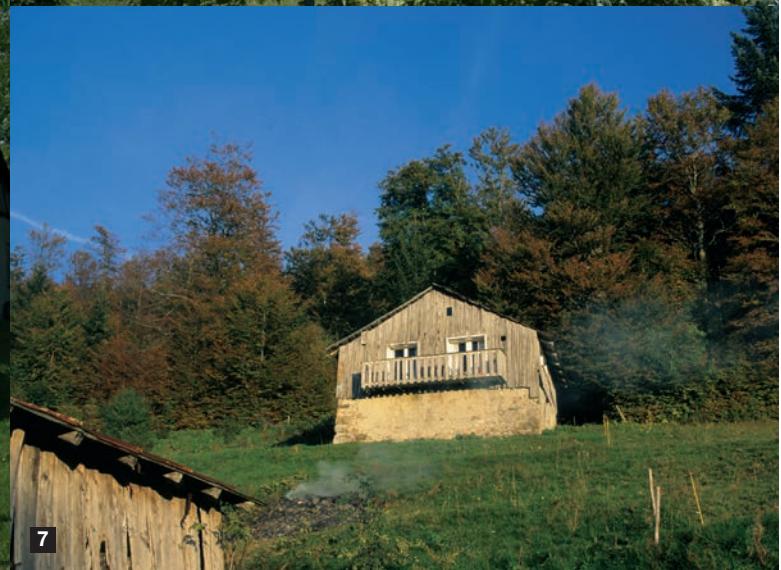
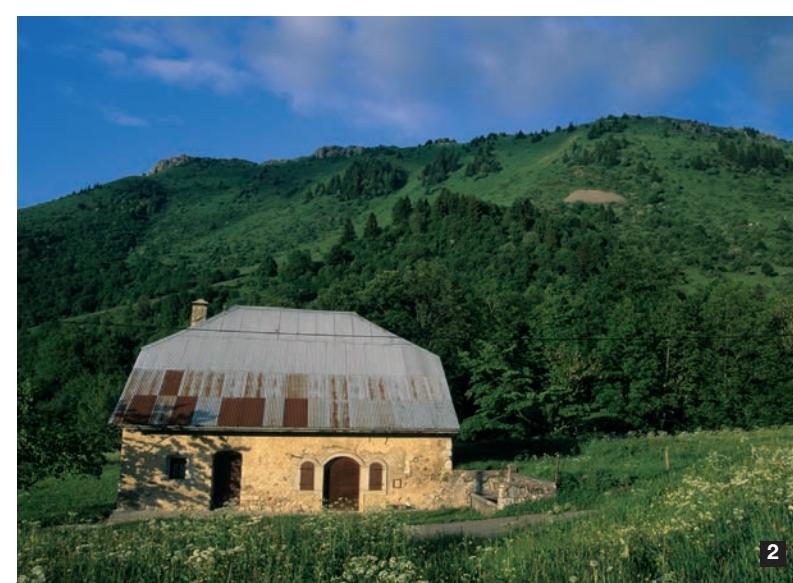
Situées au centre des villages ou à proximité directe, elles conservent une partie importante destinée à l'habitation, pouvant aller d'un demi niveau à un niveau complet.

## Fermes de hameau



## • Les maisons de village

Ce sont souvent d'anciennes fermes situées au centre du bourg ou contiguës à celui-ci, transformées au fil du temps au gré du développement des commerces et de l'artisanat. La partie habitable a pris de l'importance par rapport



Bien souvent, la partie liée à l'habitation est limitée au rez-de-chaussée, surmontée d'une grange à ossature et parement de bois. On peut trouver des bâtiments originaux développés à « l'horizontale », la grange et l'habitation se trouvant alors côté à côté pour tirer le meilleur parti de la pente du terrain.

### Fermes d'alpage

Situées sur les pâturages d'altitude, elles abritent le bétail et les bergers pendant l'été. Un large espace est réservé au troupeau et au travail du lait.

Certaines bâtisses sont constituées d'un seul niveau en pierre. D'autres sont surmontées d'une petite grange à ossature bois.

#### • Le hangar grenier

Construction réduite à dominante verticale, que l'on trouve parfois à une petite distance des fermes. Sa fonction est de préserver à l'abri des risques d'incendie les biens précieux des familles. Construit avec des poutres de pin, sapin ou épicéa, il est doublé intérieurement d'une paroi de madriers assemblée sans clous. Il repose souvent sur un soubassement de pierres qui l'isole de l'humidité. L'intérieur sec et frais est généralement cloisonné: on trouve alors réserve de céréales au rez-de-chaussée, et à l'étage, armoire contenant draps et linges de maison...

Son rôle est très réduit de nos jours: il est souvent abandonné, parfois réhabilité par ses propriétaires pour des locations d'été.

• Près de certaines maisons se dresse un autre petit bâtiment aux murs de pierre : le **four** pour la cuisson du pain.

et les coûts de la construction n'incitent pas à la création de volumes à l'échelle de ceux des fermes.

Les façons d'habiter ont également changé parallèlement aux évolutions techniques et des matériaux; on peut s'interroger sur les volontés qui portent les projets.

Aujourd'hui la vallée présente des opportunités d'interprétations contemporaines des traditions rurales : s'exposer au lieu d'être abrité, aller vers la luminosité au lieu de l'obscurité, sembler fragile au lieu d'être imposant. Ces opportunités sont vastes dans le respect d'une harmonie avec un environnement privilégié et une insertion paysagère plus subtile où les références des matériaux, teintes, proportions et échelles peuvent être respectées. De la même manière, les façons d'inscrire une construction dans un terrain en pente peuvent emprunter les logiques fonctionnelles de l'architecture traditionnelle.

Les modèles de maisons, villas, « chalets » souvent issus de catalogues, sont peu créatifs, faisant référence à des éléments dits traditionnels, sans compréhension réelle de l'habitat ancien et de ses valeurs propres.

On peut pourtant imaginer que cette Vallée Verte qui a eu tant de mal à trouver sa cohésion et son identité au cours des siècles, mais qui préserve encore aujourd'hui ses paysages et sa qualité de vie, trouve, par le biais de son développement durable et de nouvelles formes du bâti, une identité et un dynamisme qui sont en train de lui échapper.

### Evolution contemporaine

Le développement de la vallée a engendré deux phénomènes classiques d'urbanisation : un développement d'habitat individuel le long des voies et la création de lotissements en périphérie des villages.

Les surfaces des terrains constructibles sont réduites, la maison n'abrite plus qu'une famille

## *Pour ne pas conclure...*

*J'espère que comme moi vous aurez apprécié ce document, et qu'il restera dans le haut de votre bibliothèque. Notre comité de relecture a eu la lourde tache de condenser le texte, tout en laissant suffisamment d'éléments pour décrire et dérouler l'histoire de notre Vallée.*

*Au fil des pages, chacun peut avoir sa propre analyse et la partager autour de lui.*

*Pour ma part, je paraphraserai une description du Chablais au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (page 35) : « La Vallée Verte est le plus beau pays de toute la Savoie, mais le plus misérable, partie par défaut des anciens habitants, partie par le mauvais esprit des nouveaux habitants qui préfèrent d'aller servir les Genevois et les Suisses qui les payent largement au travail de leurs propres entreprises ».*

*Les années passent et l'histoire se reproduit : en effet, même si le canton de BOEGE a trouvé sa stabilité administrative depuis 1860, qu'il s'est donné une appellation de « Vallée Verte » plutôt que de « Combe Noire » alors que la forêt a pris de l'ampleur, la mutation actuelle est forte.*

*Cette terre nourricière d'une population autochtone devient progressivement le cadre de vie rural d'une population au mode de vie urbain.*

*Nous sommes dépendants économiquement d'autres territoires comme cela l'a toujours été, mais nous devons faire l'effort d'écrire un projet pour la Vallée.*

*Une vision d'avenir concertée est nécessaire afin de nous mettre en phase avec cette ruralité en mouvement.*

*Vallée Vertement Vôtre.*



*Joël Baud-Grasset,  
Conseiller général  
du canton de Boëge,  
Président de la commission  
culture et patrimoine  
du Conseil général.*

## Bibliographie

### Ouvrages généraux

Thérèse et Jean-Pierre Leguay, La Haute-Savoie. Ed. Gérard Tisserand, Clermont-Ferrand, 2001.  
Blanche Fargeon et Serge Cattet, La Haute-Savoie, passé et présent. Ed. Le Vieil Annecy, Annecy, 1998.  
Pierre Préau, L'esprit des lieux, le roman de la Savoie. Ed. La Fontaine de Siloé, Les Marches, 1991.  
Marius Hudry, Juliette Chatel, Aristide Bérnard et Alain Favre, Découvrir l'histoire de Savoie.  
Centre de la Culture savoyarde, Albertville, 1989.  
Francis Wey, La Haute-Savoie. Les éditions du Bastion, 1991, (réédition de l'ouvrage de 1865).  
Joseph Ticon, Le Chablais : une province de Savoie au destin singulier. Ed. Le Vieil Annecy, 2002.  
Michel Germain et Gilbert Jond, Le Faucigny autrefois. Ed. La Fontaine de Siloé, Montmélian, 1995.

### Dictionnaires

Dominique Barbero, Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique ; Haute-Savoie. Editions du CNRS, Paris, 1980.  
Michel Germain, Jean-Louis Hebrard et Gilbert Jond, Dictionnaire des communes de Haute-Savoie. Ed. Horvath, Lyon, 1996.  
Henri Baud et Jean-Yves Mariotte, « Le canton de Boëge », dans Histoire des communes savoyardes, tome 1 : Le Chablais. Ed. Horvath, Roanne, 1980, p. 253-283.  
J.-F. Gonthier et E. Tissot, Monographies des villages et villes de France. Dictionnaire des communes de Haute-Savoie ; annuaire administratif et communal du département de 1888 à 1905. Res Universis, Paris (rééd. 1993).

### Ouvrages locaux

J.-F. Gonthier, Les Voirons autrefois et aujourd'hui. Annecy, 1893.  
J. Dupaz, Le patois de Saxon, Haute-Savoie, dictionnaire. Ed. Les Belles Lettres, 1975.  
l'abbé Chaperon, « Monographie religieuse et seigneuriale d'Habère-Lullin », Mémoires de l'Académie Chablaisienne, tome XXXV, Annecy, 1924.  
l'abbé Mouthon, « Le Villard et la Vallée de Boëge avant la Révolution », Mémoires et documents de l'Académie Salésienne, tome XXXVII, Annecy, 1914.  
Louis Charrière, Boëge et sa vallée. Guide illustré, 1914 (rééd. 1999).  
R. Salvat, Notre-Dame des Voirons. Boëge, 1981.  
P Renard, Inventaire du patrimoine en Vallée Verte. Office de tourisme de la Vallée Verte/SIMBAL, 2002.

Louis Vuichard, Nos fruitières, Nos fruitiers. 1989.  
Les oratoires de la Haute-Savoie. Conseil Général de la Haute-Savoie, Annecy, 1991.

### Archéologie

Louis Blondel, Châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Société d'Histoire et d'Archéologie, Alex Jullien, Genève, 1978 (réimp. de l'édition de 1956).  
M. Brocard et E. Chalmin-Sirot, Châteaux et maisons fortes savoyards. Ed. Horvath, 1981.  
Hélène Viallet, « Le clergé du diocèse de Genève-Annecy... », dans Chemins d'Histoire alpine. Association des amis de Roger Devos, Annecy, 1997, p. 325-358.  
Jean-Yves Mariotte et André Perret, Atlas Historique Français ; La Savoie. CNRS, Paris, 1979, 60 p. et 89 pl.  
François Bertrand, Michèle Chevrier et Joël Serralongue, Carte Archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie. Paris, 1999, 412 pp.  
Aimé Bocquet, L'archéologie de l'âge du Fer dans les Alpes occidentales françaises. Revue Archéologique de Narbonnaise, Supp. 22, CNRS, Paris, 1991, p. 91-156.  
Marie-Pierre Willigen, L'âge du Fer en Savoie et Haute-Savoie. Revue Archéologique de Narbonnaise, Supp. 22, CNRS, Paris, 1991, p. 157-226.

### Géologie

Danielle Decrouez, De Genève au Mont-Blanc, les roches racontent... Museum d'histoire naturelle de la Ville de Genève, 1999.

### Architecture, paysages

Crisol Serrate, Pierre Neuhauser, Jean-François Guet et Jacques Fatras, Atlas des paysages de la Haute-Savoie. Ed. Villes et Territoires, 1997.  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Haute-Savoie, Guide de la pierre en Haute-Savoie. 1993.  
Marie-Thérèse Hermann, Architecture et vie traditionnelle en Savoie. Ed. La Fontaine de Siloé, Montmélian, 1995.

### Périodiques

La Galine, Journal de l'Association « Vivre en Vallée Verte », Burdignin.

Célébrée à grand renfort de proclamations, de cérémonies et de manifestations populaires, l'entrée des départements annexés dans la vie française se fit dans une ambiance de liesse et d'espérance.

L'enthousiasme fut à son comble lors de la visite impériale dans notre département en 1860. Le Maire de BOEGE, François Antoine DUMONT, profitant de cette occasion, adresse à Louis Napoléon une importante requête. (extraits).

Sire,

*En visitant la Savoie, Votre Majesté a comblé les vœux de ses habitants, son passage n'a été qu'une longue suite de bienfaits, aussi le Conseil Communal de Boëge, encouragé par la vue de la bienveillante sollicitude de votre Majesté pour le bonheur de ses nouveaux sujets et son ardent désir de pourvoir à leurs besoins, ose aujourd'hui s'adresser à elle en lui exposant la situation de cette vallée et en la suppliant de daigner prendre en considération son humble requête. La vallée de Boëge est entourée de montagnes formant un fer à cheval très allongé et dont l'ouverture se trouverait à Bonne.*

*Il résulte de là que cette vallée n'a qu'une seule route naturelle, celle qui partant d'Habère au sommet de cette vallée la parcourt dans toute sa longueur pour venir à Bonne joindre la route de Bonneville, Thonon et Genève avec laquelle cette vallée a tout son commerce.*

*Les communes qui composent cette vallée sont à commencer par le bas : Fillinges(...), Saint-André(...), Boëge(...), Burdignin(...), Villard(...), Habère-Lullin(...), Habère-Poche(...), Saxon(...), Bogève(...)*

*soit une population totale de : ..... 7149 habitants.*

*En cet état, il semblerait que ces communes enserrées dans les mêmes montagnes qui n'ont qu'une seule et même route pour en sortir, dont les rapports judiciaires, administratifs et commerciaux sont nécessaires et comme fondus ensemble, dont enfin les intérêts généraux sont les mêmes et les relations journalières sont indispensables, il semblerait donc impossible que ces communes n'appartiennent pas à un seule et même administration, à un même canton, à un même arrondissement. Cependant, Sire, il n'en est malheureusement pas ainsi. (Le gouvernement Sarde, sans se préoccuper des montagnes, a partagé cette vallée en trois provinces (...) et quatre mandements (...) différents. Ainsi Habère-Poche et Habère-Lullin dépendent de Thonon, Saxon, dépend de Douvaine, même arrondissement ; Fillinges de Saint-Julien, canton de Reignier et le surplus de Bonneville, canton de Saint-*

*Jeoire. Cette déplorable division a eu ses conséquences nécessaires : entraves et dépenses excessives dans les rapports judiciaires, entraves pour les rapports commerciaux, dans les échanges de terrains pour les hypothèques, entraves pour la création des routes, luttes constantes, jalousies, rivalités de communes, souffrance de l'agriculture, abandon presque complet de cette vallée par chaque chef-lieu qui, n'ayant qu'un mince lambeau, le regardait comme un coin perdu et enfin, absence à peu près complète de toute police.*

*Boëge a deux marchés par semaine et cinq foires par an. C'est dire aussi que Boëge compte aussi plusieurs auberges, plusieurs cafés et plusieurs magasins. Mais s'il est un entrepôt de commerce, il est aussi le point de réunion journalière de tous les oisifs des communes voisines. Les disputes, les rixes y sont fréquentes, le Maire ne peut souvent les empêcher et la gendarmerie de Thonon, Douvaine ou Saint-Jeoire, qui est séparée de cette vallée par des montagnes où il tombe souvent plus de trois mètres de neige et où elle dure six mois, ne peut malgré tout son zèle, exercer une surveillance constante, efficace et d'autant plus nécessaire que l'impuissance semble dans ce pays assurée à ces désordres.*

*Mais aujourd'hui, Sire, aujourd'hui que nous appartenons à la grande Nation si admirablement organisée, aujourd'hui que votre vaillante main s'applique à apaiser les souffrances et corriger les erreurs, aujourd'hui, Sire, le Conseil Communal de Boëge s'adresse avec confiance à votre Majesté : il dépose aux pieds de son trône sa respectueuse requête suppliant votre Majesté de mettre un terme au triste état où se trouve cette vallée, en établissant à Boëge une brigade de Gendarmerie à pied et en faisant de toutes ces communes un seul canton avec Boëge comme chef-lieu. Daignez, Sire, écouter favorable cette prière et les habitants de cette vallée qui se sont donnés à vous avec tant de bonheur qui du haut de leur montagne ont acclamé votre présence dans la fidèle Savoie, ces habitants, Sire, béniront une fois de plus votre nom, béniront la glorieuse dynastie qu'ils aiment et vénèrent.*

François Antoine DUMONT  
Maire de Boëge, membre de la députation  
Savoisienne de Paris.  
Conseiller Général du Faucigny